

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

LES ACQUISITIONS MILITAIRES AU CANADA : COMMENT L'ACHAT DU F-35  
EST VU COMME UN OUTIL IDÉOLOGIQUE PAR LES CONSERVATEURS

TRAVAIL PRÉSENTÉ À

MESSIEURS STÉPHANE ROUSSEL, STÉPHANE PAQUIN ET ROBERT BERNIER

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN ADMINISTRATION  
PUBLIQUE

ENP7972T : MÉMOIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

PAR

TOM SEDZRO

NOVEMBRE 2019

## REMERCIEMENTS

Je tenais tout d'abord à remercier chaleureusement ma famille et mes proches qui m'ont constamment soutenu durant cette maîtrise.

De plus, mon directeur de recherche Stéphane Roussel ainsi que mon président de jury Stéphane Paquin m'ont été d'une aide précieuse, et je tenais aussi à les remercier d'avoir rendu mon parcours à l'ENAP plus enrichissant à travers les diverses opportunités qu'ils ont pu m'offrir.

Tous ceux et celles qui ont bonifié ma formation universitaire dans cet établissement ont ma profonde gratitude, car cette expérience m'aidera certainement à franchir avec plus d'aisance les étapes suivantes de ma carrière.

Mes sincères salutations,

Tom Sedzro

## Table des matières

REMERCIEMENTS .....	2
LISTE DES ACRONYMES.....	5
RÉSUMÉ.....	6
1- INTRODUCTION.....	7
2- CONTEXTE.....	9
2.1- La polémique du dépassement des coûts du F-35 .....	10
2.2- L’apport de l’industrie canadienne au programme F-35 .....	12
3- ÉTAT DE LA QUESTION.....	13
3.1- Comment le F-35 a été sélectionné? .....	14
3.1.1- Le remplacement officieux du CF-18 par le F-35.....	14
3.1.2- La transparence et l’efficacité des processus d’acquisitions publiques et militaires au Canada .....	15
3.1.3- L’influence de la bureaucratie sur les acquisitions .....	17
3.1.4- Les estimations des coûts dans les acquisitions militaires .....	18
3.1.5- Les appels d’offres dans le cadre d’acquisitions publiques militaires .....	20
3.2 - Pourquoi avoir sélectionné le F-35?.....	22
3.2.1- Les incitatifs économiques des acquisitions militaires.....	22
3.2.2- Le critère économique dans les acquisitions militaires canadiennes.....	26
3.2.3 L’influence de la politique intérieure sur la politique étrangère.....	27
3.2.4- L’influence médiatique sur les politiques publiques.....	28
3.2.5 L’interopérabilité et le prestige international des F-35.....	31
4- MÉTHODE DE RECHERCHE .....	34
4.1- Les variables indépendantes du réalisme néoclassique.....	38
4.1.1 L’environnement stratégique.....	38
4.1.2- La clarté du système international.....	39
4.2- Les variables intermédiaires du réalisme néoclassique.....	41
4.2.1- La culture stratégique.....	41
4.2.2- Les relations État-société .....	42
4.2.3- Les institutions nationales .....	42
4.2.4- La perception des dirigeants.....	43
4.3- Les idées dominantes et idéologies en politique étrangère canadienne .....	43

4.3.1- L'idéologie .....	44
4.3.2- L'internationalisme libéral .....	45
4.3.3- Le néoconservatisme .....	45
4.4- L'hypothèse.....	47
4.5- La méthodologie .....	47
4.5.1 La collecte d'informations.....	48
4.5.2 La méthode d'analyse des informations .....	49
4.5.3 Le choix des analyses effectuées .....	51
5- ANALYSE DES VARIABLES INDÉPENDANTES .....	52
5.1- Les sources d'influence de la politique étrangère canadienne sous le Parti Conservateur du Canada.....	52
5.1.1- Les sources d'influence de la politique étrangère au Canada .....	52
5.1.2- L'idéologie dans la politique étrangère du Parti Conservateur du Canada .....	53
5.2- La clarté et la permissivité du système international perçue par le Parti Conservateur du Canada.....	56
5.2.1- La clarté du système international observée par le Canada post-11 septembre 2001 .	56
5.2.2- La permissivité du système international post-11 septembre 2001.....	60
6 – ANALYSE DES VARIABLES INTERMÉDIAIRES .....	63
6.1- L'influence de la perception des dirigeants sur le processus d'acquisition des F-35.....	63
6.1.1- Le néoconservatisme chez les députés conservateurs .....	64
6.1.2- Le néoconservatisme chez les ministres canadiens .....	67
6.1.3- La perception des ministres concernés sur le processus d'acquisition des F-35.....	79
6.1.4- La perception des dirigeants conservateurs sur le rôle du Canada dans le monde.....	80
6.2- L'influence des relations État-société et des institutions nationales .....	82
6.2.1- L'influence des relations État-société et des institutions nationales sur les acquisitions militaires.....	82
6.2.2- L'influence des relations État-société sur le processus d'acquisition des F-35 .....	84
6.2.3- L'impact des institutions nationales sur le processus d'acquisition des F-35 .....	85
7- CONCLUSION.....	87
8- BIBLIOGRAPHIE .....	91

## LISTE DES ACRONYMES

- ABM : Missiles antibalistiques
- CAD : Dollar canadien
- CF-18 : McDonnell Douglas CF-18 Hornet
- DOD : Department of Defense des États-Unis
- F-35 : Lockheed Martin F-35 Lightning II
- GAO: Government of Accountability Office des États-Unis
- JSF : Joint Strike Fighter
- MDN : Ministère de la Défense nationale
- NORAD : Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
- ONG : Organisation non gouvernementale
- ONU : Organisation des Nations unies
- OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord
- PCC : Parti Conservateur du Canada
- PLC : Parti libéral du Canada
- RIB : Politique des retombées industrielles et régionales du Canada
- US Navy : United States Navy, Marine des États-Unis
- USAF : United States Air Force, Force aérienne des États-Unis
- USD : Dollar américain

## RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous avons analysé les facteurs qui ont influencé la perception des dirigeants du Parti Conservateur du Canada pour que ces derniers considèrent le F-35 comme le remplaçant du CF-18 de 2010 à 2012. Nous avons défendu dans ce travail l'hypothèse selon laquelle le gouvernement conservateur a considéré le F-35 comme la principale option afin de remplacer le CF-18 en raison de l'influence de l'idéologie néoconservatrice sur la perception des dirigeants de la politique étrangère canadienne, en plus des facteurs de politique intérieure que sont les relations État-société et les institutions nationales. À l'aide de la théorie réaliste néoclassique, nous avons remarqué que pour cet acte de politique étrangère, le gouvernement canadien a été influencé par la perception de ses dirigeants, ses relations avec la société et les institutions nationales principalement. Les députés du Parti conservateur, ainsi que les ministres (les élus les plus proches du Premier ministre), utilisent les arguments néoconservateurs à degrés différents afin de défendre les positions en politique étrangère de leur parti. Cela a notamment pu se remarquer lorsque les ministres ont insisté sur l'interopérabilité et l'éventuel déploiement à l'étranger des F-35 pour justifier la volonté du gouvernement d'acquérir ces avions de chasse. Cependant, des arguments de nature économique, comme les emplois en jeu ou les retombées industrielles, se sont immiscés dans l'argumentaire conservateur, en raison de la vision de la société canadienne des acquisitions militaires et des échéances électorales. La société canadienne ne voit en effet pas l'utilité d'effectuer une acquisition militaire si celle-ci n'a pas de retombées industrielles pour les entreprises du pays, comme en témoigne l'implication d'Industrie Canada et du ministère des Travaux publics dans les processus d'acquisitions militaires. La proximité des élections fédérales et le système politique canadien ont quant à eux permis au gouvernement conservateur de politiser cet enjeu, afin d'en faire un porte-étendard de leur vision de la politique étrangère. En conclusion, dans le contexte d'un système international opaque et un environnement permissif, la perception des dirigeants, les relations État-société et les institutions nationales ont fortement influencé le processus d'acquisition des F-35, en raison de la spécificité des processus d'acquisitions militaires au Canada.

## 1- INTRODUCTION

Le sujet sur lequel porte ce mémoire est le processus de remplacement des avions de combat CF-18 par le Canada. En effet, nous allons observer les différentes raisons qui ont poussé ce pays à favoriser le choix du F-35 afin de remplacer son avion de chasse CF-18, entré en service en 1982. L'appareil F-35 fait partie du programme *Joint Strike Fighter*, qui est mené par les États-Unis depuis 1993. Ce programme a pour but de produire un avion multirôle de 5<sup>ème</sup> génération<sup>1</sup>. Cet aéronef devrait être le chasseur principal des Forces aériennes des États-Unis, soit l'USAF, et serait de plus acquis par plusieurs de ses alliés importants.

Malgré une augmentation importante des coûts, le F-35 a été, de 2010 à 2012, la solution priorisée du gouvernement canadien afin de remplacer le CF-18, en raison, entre autres, de l'idéologie néoconservatrice qui était dominante en politique étrangère canadienne à l'époque. La période étudiée s'étendra donc de 2010 à 2012, c'est-à-dire lorsque le Parti Conservateur du Canada (PCC), qui était au pouvoir, a pris la décision en 2010 d'acquérir 65 chasseurs F-35. Deux ans plus tard, en 2012, le PCC a pris la décision de recommencer le processus de remplacement du CF-18 depuis le début. Cette période correspond au début de la 3<sup>ème</sup> session de la 40<sup>ème</sup> législature du Parlement du Canada<sup>2</sup> jusqu'à la fin de la 1<sup>ère</sup> session de la 41<sup>ème</sup> législature<sup>3</sup>. La présente étude couvrira donc essentiellement les deux années durant lesquelles le Parti conservateur a dû défendre son choix d'acquérir le F-35. Les facteurs ayant le plus influencé les dirigeants politiques dans leur prise de décisions seront analysés.

Après avoir rappelé le contexte dans lequel se situait le processus d'acquisition du F-35, nous tenterons dans ce mémoire de répondre à la question de recherche suivante :

---

<sup>1</sup> La génération d'avions de chasse la plus avancée en 2017, qui se distingue par son système de furtivité radar passive (la structure de l'appareil est conçue pour se soustraire aux radars)

<sup>2</sup> Cette session s'est étalée du 3 mars 2010 au 26 mars 2011

<sup>3</sup> Cette session s'est étalée du 2 juin 2011 au 13 septembre 2013

- Quels facteurs ont influencé la perception des dirigeants conservateurs pour que, de 2010 à 2012, ces derniers considèrent le F-35 comme le remplaçant du CF-18?

Pour ce faire, nous allons commencer par établir un état de la question afin de déterminer si la littérature existante peut apporter des éléments de réponse à notre question de recherche. L'aspect administratif du processus d'acquisition sera abordé, afin d'en comprendre la mécanique. Puis, les raisons qui auraient pu pousser le Canada à acquérir cet avion de chasse selon différents auteurs seront étudiées. Après avoir constaté une lacune dans la littérature existante quant à l'influence de la perception des dirigeants dans les processus d'acquisitions militaires, nous avons déterminé que la théorie la plus adéquate afin de répondre à notre question était le réalisme néoclassique. Celle-ci nous a par la suite amenés à formuler l'hypothèse suivante :

- De 2010 à 2012, le gouvernement conservateur a considéré le F-35 comme la principale option afin de remplacer le CF-18 en raison de l'influence de la perception des dirigeants sur la politique étrangère canadienne, en plus des facteurs de politique intérieure que sont les relations État-société et les institutions nationales.

Pour répondre à cette question, nous allons nous appuyer sur les interventions en Chambre des communes des principaux acteurs du Parti conservateur durant la période sélectionnée. Nous allons tenter d'analyser leurs interventions sous l'angle de l'idéologie néoconservatrice, qui sous-tend leur politique étrangère, en prenant en considération des éléments de la politique intérieure, soit les institutions nationales et les relations État-société, qui peuvent avoir influencé leur décision. Pour ce faire, nous utiliserons la théorie réaliste néoclassique. Les tenants de cette approche stipulent que la politique étrangère d'un État est influencée principalement par les pressions du système international, mais qu'en fonction de la clarté du système international perçue par les dirigeants, des variables de politique intérieure peuvent influencer le comportement externe d'un État.

Rédiger un mémoire sur ce sujet de recherche est pertinent pour plusieurs raisons. En effet, le processus des acquisitions militaires canadiennes est extrêmement complexe et prend en compte plusieurs facteurs. Il apparaît intéressant d'analyser les raisons qui ont poussé le Canada, qui n'est pas sous le couvert d'une menace militaire, à vouloir s'équiper de l'avion de chasse le plus performant et le plus dispendieux à ce jour. Nous chercherons à démontrer que l'idéologie néoconservatrice a eu un rôle important afin de pousser les dirigeants conservateurs à privilégier le F-35 afin de remplacer les CF-18.

## 2- CONTEXTE

L'acquisition du F-35 s'inscrit dans un processus de remplacement de l'avion de chasse CF-18 par le Canada. Ces avions, originalement au nombre de 138, sont ceux utilisés par l'Aviation royale canadienne depuis 1982. En 2010, il était évalué que ces avions atteindraient leur durée de vie maximale aux alentours de 2020. Considérant que ces appareils allaient éventuellement arriver au terme de leur durée de vie, le Canada a entrepris dès 1997 de les remplacer. Avec plusieurs alliés, le Canada s'est donc joint au programme américain *Joint Strike Fighter* qui avait pour but qui créer le prochain chasseur multirôle des forces alliées. La participation au programme a donc commencé sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien, pour continuer jusqu'à celui des conservateurs de Stephen Harper, et même jusqu'à aujourd'hui. De 1997 à 2017, le Canada a dépensé 373 millions de dollars canadiens (CAD) afin de pouvoir rester dans le programme JSF (Berthiaume, 2017). Il est un partenaire de troisième rang<sup>4</sup> du programme *Joint Strike Fighter*, ce qui lui a permis de compétitionner sur plusieurs contrats. Cela a permis aux entreprises canadiennes d'acquérir des contrats d'une valeur totale de 926 millions CAD au cours des 20 dernières années (Berthiaume, 2017).

---

<sup>4</sup> Les rangs de partenariat dans le programme JSF sont liés aux montants investis ainsi qu'au niveau des transferts de technologie. Un partenaire de premier rang aura par exemple investi un plus gros montant et des transferts de technologie plus importants qu'un partenaire de rang 2, etc...

## 2.1- La polémique du dépassement des coûts du F-35

Il est important de rappeler que le choix d'acquisition du F-35 est resté très controversé, non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. En plus de son prix au départ extrêmement élevé, il y a eu une forte augmentation de ses coûts. En effet, en 2010, le prix d'acquisition d'un seul avion F-35 était évalué à 65 millions CAD. En 2011, le directeur parlementaire du budget a réévalué la valeur de l'achat d'un chasseur et son prix s'élevait à 128 millions CAD (Bureau du directeur parlementaire du budget, 2011, p.35).

Plusieurs estiment que ces dépassements sont dus à une sous-estimation volontaire des coûts. En effet, d'après les rapports du *Government of Accountability Office* des États-Unis (GAO, l'équivalent du vérificateur général au Canada) en 2006, les programmes d'acquisition militaire des États-Unis présentent la plupart du temps des estimations des dépenses irréalistes. Ce rapport mentionne aussi que le coût par unité des armements augmente systématiquement (25 % pour le programme JSF, 200 % pour le F-22 *Raptor* et 50 % pour le programme *Army's Future Combat Systems*) (Melese *et al.* 2007, p. 375).. Les services militaires ont de bonnes raisons d'afficher des prévisions très optimistes au niveau des frais associés au matériel, puisqu'ils souhaitent que leurs programmes prioritaires entrent dans le budget de la Défense.

Outre les sous-estimations de coûts, les programmes d'acquisition militaires sont réputés extrêmement dispendieux. Dans le cas des États-Unis, principal acheteur et investisseur du projet *Joint Strike Fighter*, le GAO avait estimé en 2008 que le développement, l'acquisition, et la maintenance des 2 443 F-35 commandés coûteraient au Department of Defense (l'équivalent américain du ministère de la Défense nationale) plus de 950 milliards de dollars américains (USD), soit l'acquisition d'avions de chasse la plus coûteuse des États-Unis (United States Government Accountability Office, 2008, p.5). Aussi, le GAO a conclu que les coûts totaux d'acquisition avaient augmenté de 55 milliards USD depuis 2004, en plus de penser que ces estimations ne sont pas fiables, et que le coût réel d'acquisition sera beaucoup plus élevé (United States Government Accountability Office, 2008, p.2).

Tout pourrait porter à croire que le même scénario se reproduit dans les pays alliés des États-Unis. Cependant, Nossal (2016) explique que le cas canadien, bien que semblable sur plusieurs points, est tout de même légèrement différent. En effet, les coûts du F-35 ont fortement augmenté en raison de mesures différentes. Lorsque que conservateurs ont annoncé l'acquisition de 65 chasseurs F-35 pour 9 milliards CAD le 16 juillet 2010, on leur a reproché de ne prendre en compte que le prix simple de l'acquisition, et non ceux liés à l'exploitation et à la maintenance durant les années de service, ce qui faisait passer les dépenses totales de 25,53 milliards CAD, comme l'a découvert Daniel Leblanc, un journaliste du *Globe and Mail* (Leblanc, 2010). De plus, le cycle de vie des F-35 varie en fonction des rapports publiés, ce qui fait augmenter ou bien diminuer fortement leur valeur. Lors de la première estimation du ministère de la Défense nationale, la durée de vie des F-35 était estimée à 20 ans, pour un coût total d'environ 25 milliards CAD, tous frais inclus (Leblanc, 2010). En mars 2011, le Directeur parlementaire du budget avait estimé quant à lui que la durée de vie des F-35 ne serait pas de 20 ans, mais plutôt de 30 ans, tout comme les CF-18 (Nossal, 2016, p.77). Mais en avril 2012, le vérificateur général Michael Ferguson, qui s'était aussi penché sur le projet, a estimé que la durée de vie pleine des F-35 serait d'au moins 36 ans, ce qui donnerait un coût réel proche de 36 milliards CAD (Nossal, 2016, p.78). Enfin, à l'automne 2012, le gouvernement conservateur majoritaire a demandé à la firme KPMG afin d'évaluer une dernière fois le projet d'acquisition des F-35, suite au rapport du vérificateur général. La firme employée est arrivée à la conclusion que les estimations précédentes de la durée de vie des F-35 étaient toutes fausses, et elle s'élevait selon eux à 42 ans, pour un prix réel estimé quant à lui à 45,8 milliards CAD (Nossal, 2016, p.79). Ces exemples qu'a soulevés Nossal montrent donc que malgré la hausse des coûts de l'appareil, les estimations différentes font augmenter énormément la valeur de l'appareil aux yeux du public. Ainsi, depuis l'annonce des conservateurs d'acquérir 65 chasseurs F-35 pour 9 milliards CAD au rapport de KPMG qui évaluait le coût d'acquisition à 45,8 milliards CAD, le prix de ces avions a augmenté de 509 % aux yeux du public, le tout en l'espace d'une trentaine de mois.

## 2.2- L'apport de l'industrie canadienne au programme F-35

Depuis 1997, le Canada participe au programme F-35, qui est passé à travers différentes phases, soit celle de développement, de conception ainsi que de production. Fin 2006, le sous-ministre de la Défense nationale a signé un protocole d'entente pour la production, le soutien et le développement du F-35, qui a aussi été signé par les autres pays partenaires. Ce qui fait la particularité de ce protocole d'entente est principalement que les pays partenaires peuvent se faire concurrence pour les contrats relatifs au programme F-35, et que ces pays n'imposeront pas d'exigences de partage de travail ou de compensation industrielle ou commerciale. Les entreprises canadiennes pourront donc continuer à participer à la conception et à la maintenance des appareils F-35, à condition que le Canada n'impose pas ses politiques spécifiques de compensations industrielles (United States Department of State, 2006, p.48).

La politique de retombées industrielles du Canada (RIB), qui a été mis en place pour s'assurer que les approvisionnements de sécurité et de défense génèrent des revenus commerciaux pour l'industrie canadienne, est donc inapplicable pour le projet JSF. La RIB exige en effet « que les entreprises qui obtiennent des contrats liés à la défense et à la sécurité avec le gouvernement du Canada réalisent au Canada des activités d'une valeur équivalant à celle du contrat ». Le gouvernement, en signant le protocole d'entente, a ainsi déterminé que l'industrie aérospatiale canadienne était capable de soutenir la concurrence des pays partenaires et d'en sortir gagnante, en raison entre autres de sa proximité avec les fournisseurs américains, de sa renommée internationale et de sa taille.

En ce qui a trait aux retombées industrielles, Industrie Canada note dans un rapport que la signature de ce protocole d'entente a permis aux entreprises canadiennes d'avoir accès à des travaux importants liés à la production et l'entretien des F-35 dans l'optique où le Canada voudrait en faire l'acquisition. Le Canada était donc déjà positionné depuis 2006 pour en faire l'acquisition, d'autant plus que celle-ci est une des conditions pour que les entreprises canadiennes puissent continuer de soumissionner dans le cadre du protocole d'entente, qui a rapporté 438 millions USD à 72 entreprises canadiennes selon Industrie Canada (2014).

### 3- ÉTAT DE LA QUESTION

En raison de son ampleur et des coûts impliqués, le processus d'acquisition du F-35 est très controversé dans les pays qui participent au programme *Joint Strike Fighter*. Au Canada, l'acquisition de 65 de ces chasseurs de dernière génération a été estimée en 2012 au coût de 45,8 milliards CAD par la firme KPMG (Nossal, 2016, p.79) Il apparaît curieux que le gouvernement conservateur de Stephen Harper, qui se présente comme un gestionnaire prudent et discipliné de l'économie (Parti Conservateur du Canada, 2008, p.2), a pris la décision en 2010 d'acquérir 65 chasseurs F-35, qui étaient à l'époque encore en train d'être testés par l'armée américaine, alors que c'est un des avions les plus dispendieux du marché. Il existait en effet plusieurs alternatives déjà éprouvées et moins chères afin de remplacer les CF-18, comme le *Super Hornet* de Boeing ou encore le *Rafale* de Dassault. La question de recherche sur laquelle nous nous concentrerons pour ce mémoire est donc la suivante :

- Quels facteurs ont influencé la prise de décision des dirigeants pour que de 2010 à 2012 le gouvernement conservateur considère le F-35 comme le remplaçant du CF-18?

Afin de répondre à cette question, nous allons commencer par établir un état de la question afin de constater l'état des connaissances sur le sujet. Dans cette revue de littérature, nous avons cherché à comprendre comment les auteurs ont pu répondre à notre question de recherche par le biais de différents sous-thèmes. Ceux-ci explorent les raisons de la sélection du F-35 par le Canada, c'est-à-dire « comment » et « pourquoi » cet avion de combat a été choisi. Par le biais de ces sous-thèmes, tous les facteurs explicatifs présents dans la littérature relevant des processus d'acquisitions militaires seront explorés.

Pour comprendre ce qui a mené le gouvernement conservateur à favoriser le F-35, nous allons tout d'abord commencer par observer à travers les différents auteurs comment cet avion a été sélectionné pour remplacer le CF-18, sélection qui commence pour plusieurs dès la participation du Canada au projet *Joint Strike Fighter*. L'examen de ce premier

thème, sur le fonctionnement des acquisitions militaires, ici du F-35, nous permettra de comprendre et de relever les différents acteurs, éléments et processus qui auraient pu influencer la prise de décision des dirigeants conservateurs.

### 3.1- Comment le F-35 a été sélectionné?

#### 3.1.1- Le remplacement officieux du CF-18 par le F-35

En 1997, le Canada a commencé à participer au financement du programme Joint Strike Fighter, qui s'est continué en 2001, lorsque le F-35 de Lockheed Martin a été sélectionné par le programme *Joint Strike Fighter*. Cela lui a permis d'avoir une idée précise de ce à quoi ressembleraient les futures forces aériennes, et les informations recueillies l'aideraient dans le processus de remplacement du CF-18 (Shimooka, 2016, p.8). Cette participation a aidé le Canada à définir les caractéristiques des avions de chasse de 5<sup>ème</sup> génération, afin de procéder éventuellement à l'acquisition d'un d'entre eux. C'est en 2006 que le Canada a signé un accord formel, afin que les entreprises canadiennes puissent participer à la compétition pour l'obtention de contrats dans la phase du développement et de la démonstration du système F-35 (Shimooka, 2016, p.8). Selon Williams, c'est donc avec la signature de cet accord en 2006 que le Ministère de la Défense nationale a sélectionné officieusement le F-35, comme en témoigne la note de breffage du sous-ministre adjoint à la Défense nationale (matériel)<sup>5</sup> datant de 2006 auquel l'auteur a eu accès (Williams, 2015).

Pour Lavoie (2015), le gouvernement n'avait aucun intérêt à sélectionner le F-35, encore moins dans un processus non compétitif. Selon l'auteure, le principal facteur qui a influencé la prise de décision des dirigeants est la rétention de l'information de l'Aviation royale canadienne, qui a présenté des arguments partiels au gouvernement (Lavoie, 2015,

---

<sup>5</sup>«JSF family of aircraft has the best operational capabilities to meet Canada's operational requirements, while providing the longest service life and the lowest per aircraft cost of all options considered» (traduction littérale: La famille d'aéronefs JSF possède les meilleures capacités opérationnelles pour répondre aux besoins opérationnels du Canada, tout en offrant la plus longue durée de vie et le coût par avion le plus bas de toutes les options considérées.)

p.86). Ce faisant, l'ARC a réussi à obtenir que le Gouvernement du Canada choisisse l'option qu'elle favorisait, soit le F-35.

Il semble donc que la sélection du F-35 par le gouvernement conservateur ne s'est pas faite en fonction des performances de cet avion. Cet aspect n'est en effet pas abordé par les auteurs, qui préfèrent mettre de l'avant la pression médiatique et l'impact des institutions militaires. De plus, la transparence du processus d'acquisition est abordée, Lavoie laissant entendre que l'ARC a manipulé le gouvernement canadien. Ces diverses pistes mentionnées par les auteurs seront donc explorées, en commençant par la transparence des acquisitions militaires, suivi de l'influence de la bureaucratie sur ces dernières.

### **3.1.2- La transparence et l'efficacité des processus d'acquisitions publiques et militaires au Canada**

La transparence et l'indépendance des processus d'acquisitions militaires sur les acquisitions sont entre autres analysées par Vucetic en 2015. L'auteur a effectué une étude de cas sur l'achat des F-35 par la Norvège en utilisant la théorie de « l'impérialisme par invitation ». Cette théorie, proposée par Lundestad en 1986, qui tente d'expliquer la nature de la puissance américaine, pose que les États occidentaux ont volontairement cédé une partie de leur souveraineté aux Américains en échange de sécurité. Le gouvernement a lancé un processus d'appel d'offres principalement pour maintenir l'image d'une Norvège autonome en termes de politique de sécurité (Vucetic, 2015, p.72). Dans son analyse, Vucetic s'est rendu compte que plusieurs décideurs norvégiens souhaitaient l'achat du F-35 dès le début du processus d'acquisition, et ont donc influencé l'appel d'offres indépendant avec l'aide des Américains (Vucetic, 2015, p.72). L'exportation de ces chasseurs vers la Norvège est un argument pour Lockheed servant à convaincre les autres pays du bienfondé de cette acquisition (Vucetic, 2015, p.72). Ainsi, la préférence des élites locales norvégiennes pour cet avion, ainsi que leur connivence avec les Américains afin qu'il soit sélectionné, reflète leur volonté de céder leur sécurité aux États-Unis (Vucetic, 2015, p.72). L'analyse de Vucetic est d'autant plus pertinente

que des représentants norvégiens sont venus par la suite expliquer en comité parlementaire à la Chambre des communes (au Canada) leurs raisons pour avoir sélectionné le F-35. Cependant, l'étude de Vucetic est difficilement répliquable, car elle se base principalement sur des documents confidentiels obtenus de manière illégale par Wikileaks. Ainsi, il n'y a aucun moyen pour nous de vérifier de telles similitudes avec d'autres pays comme le Canada.

En ce qui a trait au cas canadien, Nossal explique que la source des problèmes des processus d'acquisitions militaires au Canada sont les institutions politiques et bureaucratiques qui l'administrent (Nossal, 2016, p.89). Trois ministères différents sont responsables des processus d'acquisition militaires, soit le ministère de la Défense nationale, Industrie Canada et le ministère des Travaux publics. Ces ministères ayant de différents mandats, cela crée différentes tensions interministérielles lors des acquisitions, et comme le mentionne Williams, cela signifie aussi qu'aucun ministère n'est imputable à part entière (cité par Nossal, 2016, p.90).

Enfin, les Forces armées canadiennes requièrent aussi que leurs équipements soient adaptés à l'environnement canadien dans la plupart des cas. Par exemple, les sous-marins de classe *Victoria* acquis en 1998 ont dû être modifiés, car la Marine royale canadienne a exigé que les tubes à torpille soient adaptés aux engins dont cette dernière souhaitait s'équiper, soit les torpilles *Gould Mk 48* (Nossal, 2016, p.93) Le coût des équipements augmente ainsi, car ils doivent être modifiés pour répondre aux spécifications (Nossal, 2016, p.92).

Les auteurs relevés qui se sont intéressés aux acquisitions militaires ont remarqué que ces dernières ne sont pas effectuées de manière transparente. Les acquisitions canadiennes ne sont en effet ni transparentes et encore moins efficaces, en raison des intérêts divers qui sont en jeu, notamment ceux de l'ARC et des différents ministères qui sont imputables. Dans la prochaine partie, nous allons tenter de mesurer l'influence que possède la bureaucratie sur les acquisitions militaires.

### 3.1.3- L'influence de la bureaucratie sur les acquisitions

La bureaucratie peut avoir une influence considérable sur les acquisitions de l'État. L'approche axée sur l'analyse bureaucratique conçoit ainsi que ce sont les intérêts des organisations gouvernementales qui dominent lors de la formulation d'une politique publique (David, p.48). Ainsi, les organisations chercheront à présenter les informations qui satisfont leurs intérêts, et chercheront à obtenir des appuis d'autres organisations afin que l'option qu'ils privilégient soit sélectionnée (David, 2015, p.81). Pour Graham Allison, « la position que vous défendez s'explique par la position que vous occupez » (cité par David, 2015, p.83). Il devient donc possible qu'un militaire souhaite aller de l'avant avec l'acquisition des F-35, qui sont considérés comme les meilleurs avions de chasse disponibles pour le Canada.

Selon Lavoie (2015), l'Aviation royale canadienne a pratiqué l'asymétrie d'information afin que le gouvernement canadien sélectionne le F-35. Le rapport du vérificateur général de 2012 montre ainsi que, depuis 2006, l'Aviation royale canadienne avait déjà identifié que le F-35 serait l'avion idéal pour remplacer le CF-18, et s'est donc attelée à faire entériner ce point de vue par le gouvernement (Lavoie, 2015, p.74). Elle a effectué de la rétention d'informations, en plus d'avoir outrepassé ses fonctions et émis des recommandations quant au remplacement du CF-18 (Lavoie, 2015, p.75). D'après les documents recueillis par le vérificateur général, l'Aviation royale canadienne n'a pas fourni toutes les informations nécessaires aux parlementaires, c'est-à-dire qu'elle n'a pas détaillé dans ses documents les limites des retombées industrielles ni les risques à choisir le F-35 comme chasseur ou encore fourni des renseignements complets sur les coûts (cité par Lavoie, 2015, p.78-79). En raison de l'asymétrie d'information et des intérêts qui s'alignaient à participer au projet *Joint Strike Fighter*, le gouvernement a décidé de suivre les recommandations des militaires, le tout dans l'intérêt supérieur de la bureaucratie, qui a donc effectué des choix politiques qui lui sont habituellement proscrits (Lavoie, 2015, p.87-88).

Pour Nossal, une des raisons du fiasco du F-35 est que le gouvernement conservateur n'a pas su imposer des contrôles suffisants à la bureaucratie de la Défense nationale. Ces

derniers ont donc pu privilégier leurs intérêts organisationnels et ainsi influencer les décideurs afin qu'ils sélectionnent le F-35 (Nossal, 2016, p.94). Le rapport du vérificateur général a montré que les bureaucrates ont sous-estimé les coûts afin de pouvoir acquérir le F-35, et ainsi permettre à l'ARC de voler dans le même avion que celui des Américains.

La bureaucratie a un grand rôle à jouer dans la sélection du F-35, entre autres pour n'avoir pas correctement présenté les autres options aux élus, étant certains de leurs choix. Le gouvernement canadien a donc annoncé en 2010 l'acquisition de 65 chasseurs F-35 sans appel d'offres. Cette décision, comme nous le verrons par la suite, a suscité beaucoup d'interrogations. Par exemple, dans l'opposition officielle, certains élus se sont notamment demandé si le gouvernement conservateur avait payé un prix raisonnable pour ces chasseurs (Castonguay, 2010). Au fil des mois, la polémique a continué à enfler au Canada en raison du large dépassement du prix des F-35, pour qu'au final le gouvernement conservateur recommence le processus de remplacement du CF-18. Dans la prochaine section, nous allons donc nous intéresser aux estimations des coûts dans les acquisitions militaires canadiennes. Nous allons essayer de comprendre si cela peut être un frein à une acquisition militaire réussie, c'est-à-dire lorsque l'appareil acheté est produit en quantité suffisante, et donc que sa production n'a pas été annulée (Wilson, 2009, p.4).

#### **3.1.4- Les estimations des coûts dans les acquisitions militaires**

Le large dépassement des coûts du F-35 ne signifie pas que le Canada ne devrait pas en faire l'acquisition. Wilson a émis dans sa thèse en 2009 une sous-hypothèse, qui s'est révélée fautive, soit qu'un large dépassement des coûts était l'unique raison d'un échec de l'approvisionnement militaire. Pour ce faire, ce dernier a vérifié cette sous-hypothèse sur trois processus d'acquisitions militaires aux États-Unis, soit le F-22 *Raptor* (son financement a été coupé par le Congrès en 2009), le V-22 *Osprey* et les *Mine Resistant Ambush Protected Vehicles* (acquisitions réussies). Wilson a déterminé que malgré un dépassement de coûts, l'approvisionnement militaire peut continuer si le

Secrétaire à la Défense ou bien le Congrès l'appuient suffisamment, comme ce fut le cas pour le V-22 *Osprey* (Wilson, 2009, p. 24).

Malgré le dépassement de coûts de production, certains auteurs affirment que le Canada va tout de même sélectionner le F-35 afin de remplacer les CF-18, mais que la commande sera réduite. Hoeffler et Mérand (2015) se sont intéressés aux processus d'acquisitions militaires européens, en espérant pouvoir faire un parallèle avec le cas canadien. Ainsi, les auteurs ont constaté que les Européens sont beaucoup plus enclins à acheter des armes américaines en raison de leur dépendance militaire face aux États-Unis. Les démocraties ont donc tendance à acheter leurs équipements à d'autres démocraties (Hoeffler et Mérand, 2015, p.2). Une fois la décision initiale prise quant à une acquisition militaire publique, il est difficile de se rétracter en raison des différents intérêts en jeu (Hoeffler et Mérand, 2015, p. 12). Cependant, en raison de la pression politique et de la forte hausse des coûts qui peuvent avoir lieu, plusieurs politiciens choisissent de repousser l'achat ou encore de diminuer le nombre d'appareils achetés, et ils supposent donc que le Canada achètera les F-35, mais dans un nombre plus réduit que les 65 annoncés (Hoeffler et Mérand, 2015, p. 12).

Massie explique que le choix initial du F-35 a causé un problème de « dépendance du sillon » (*path dependancy*), c'est-à-dire que l'héritage des anciennes politiques publiques ont eu une grande influence sur l'élaboration des politiques actuelles, ce qui explique la volonté du gouvernement de posséder l'avion multirôle le plus performant. En effet, malgré le besoin évident des forces aériennes de remplacer sa flotte de CF-18, le Canada n'a cessé de réduire sa commande de F-35 en raison de son coût croissant, au lieu de changer d'appareil. De 2007 à 2008, sa commande est ainsi passée de 80 à 65 appareils, soit 20 de moins que les Pays-Bas (Massie, 2011, p.254). Pour Massie cependant, malgré les coûts et les défauts du F-35, cet avion devrait tout de même être choisi par les autorités canadiennes (Massie, 2011, p.262).

Le gouvernement conservateur, lorsqu'il a pris la décision initiale de remplacer le CF-18, n'a pas pris que les coûts de production en compte. En termes d'acquisitions militaires, lorsqu'un appareil est choisi par les décideurs politiques, il apparaît extrêmement

complexe d'empêcher son acquisition, en raison d'importants verrouillages économiques et stratégiques, concernant entre autres les retombées économiques que peuvent apporter cette acquisition pour l'industrie, ou encore le transfert de technologies (Hoeffler et Mérand, 2015, p.11). Cela justifie donc la nécessité d'effectuer une recherche sur les raisons d'une telle décision. Un des arguments souvent soulevés contre le processus d'acquisition du F-35 effectué par les conservateurs et que ces derniers n'ont pas effectué d'appels d'offres compétitifs, et ce faisant n'ont pu éviter de faire grimper la facture pour les Canadiens.

### **3.1.5- Les appels d'offres dans le cadre d'acquisitions publiques militaires**

Afin d'obtenir le meilleur prix, il est d'usage, dans le cadre d'acquisitions publiques, que le gouvernement effectue des appels d'offres (Presse canadienne, 2010). Cependant, le gouvernement conservateur a dérogé à la règle en 2010 en annonçant l'acquisition des chasseurs F-35, à la grande surprise de plusieurs politiciens, comme le chef de l'opposition officielle Michael Ignatieff. Dans le cas des acquisitions militaires, certains auteurs, comme Davies (2015), ont noté que ne pas faire d'appels d'offres est parfois la meilleure solution.

Il existe certains cas où un seul fournisseur répond aux critères. Dans ces cas-ci, Davies proposerait de ne pas passer par un appel d'offres, qui serait beaucoup plus long et coûteux pour les deux parties. Une étude britannique suggère que pour une acquisition complexe, les vendeurs doivent dépenser 5 % de la valeur du contrat afin de préparer leur offre et espérer la remporter. Afin de rembourser les coûts de la préparation, la valeur du produit augmente par la suite, et cela signifie que dans le cas canadien, cela ferait augmenter les coûts d'un minimum de 5 % (Davies, 2015, p.12). Durant le processus d'acquisition, les critères de sélection établis par le MDN ont fait en sorte que le F-35 s'est retrouvé comme étant le seul avion en lice afin de remplacer le CF-18. Le critère qui a éliminé les autres concurrents est celui de la furtivité. Malgré tout, l'opposition officielle a contesté la validité de ce critère, en se demandant où était la nécessité pour le Canada d'avoir un avion furtif (Presse Canadienne, 2010).

Dans le cas des acquisitions militaires complexes, il peut parfois être dans l'intérêt du Canada de faire appel à un fournisseur unique. Il peut ainsi être intéressant pour le Canada d'effectuer un achat en coopération avec les États-Unis, qui en commanderaient en plus grande quantité afin de profiter d'économies d'échelle, comme l'explique Davies (Davies, 2015, p.10). Aussi, cela permet de faire bénéficier au Canada des avantages industriels durables en participant au développement d'un grand nombre de produits à acquérir. Nous pouvons remarquer ici que Davies fait allusion au programme *Joint Strike Fighter* auquel le Canada participe.

Dans son étude de cas sur les F-35, Shimooka en arrive à la conclusion que les partenariats internationaux, s'ils sont bien gérés, sont le meilleur processus d'acquisitions militaires pour le Canada. Ainsi, ils permettent de répondre aux exigences opérationnelles, d'obtenir une bonne valeur pour l'argent des contribuables et enfin de renforcer l'industrie nationale, qui sont les trois objectifs canadiens lorsque ces derniers effectuent un approvisionnement (Shimooka, 2013, p. 5). L'auteur estime que la compétition pour obtenir des contrats au sein d'acquisitions militaires devrait se faire dans un partenariat international, car cela rendrait les entreprises canadiennes beaucoup plus compétitives, et cela leur permettrait d'avoir accès à une technologie non disponible sur le marché intérieur (Shimooka, 2013, p.20). Le partenariat international en matière d'acquisition de Défense, même s'il ne suppose aucun appel d'offres, permet donc de renforcer l'industrie canadienne, ce qui est avant tout l'objectif principal du gouvernement selon l'auteur.

Le Canada est le seul parmi ses alliés occidentaux à exiger que ses acquisitions militaires soient faites par le biais de l'*Accord de libre-échange canadien (ALE)*<sup>6</sup>, qui requiert un processus compétitif. Ce processus était estimé, en 2001, à quinze ans. Cependant, étant donné la durée de vie utile des appareils militaires, Plamondon explique que le F-35 aurait eu de fortes chances d'être obsolète au moment de sa livraison (Plamondon, 2011, p. 267). Pour l'auteur, ne pas procéder à un appel d'offres n'est donc pas jugé nécessaire, mais il aurait été préférable afin de rassurer l'opinion publique (Plamondon, 2011, p.274).

---

<sup>6</sup> Traité intergouvernemental canadien qui a pour but de réduire les obstacles à la libre-circulation des personnes, biens, services et investissements à l'intérieure du Canada

Les auteurs s'accordent donc pour dire que le gouvernement conservateur, ayant déjà identifié l'avion susceptible de répondre aux critères du MDN, a voulu accélérer le processus d'acquisition en n'effectuant aucun appel d'offres, ce qui a permis de diminuer les coûts. Lors de cette première partie de l'état de la question, les auteurs n'ont pas su nous convaincre de la raison pour laquelle les conservateurs ont à tout prix souhaité acquérir le F-35. L'opacité de la bureaucratie et la sous-estimation des coûts dans les acquisitions militaires canadiennes sont des arguments qui minimisent beaucoup trop l'impact de la prise de décision des dirigeants conservateurs.

Après s'être intéressé aux coulisses du remplacement du CF-18 par le F-35, c'est-à-dire sa sélection ainsi que les sphères d'influence qui l'entourent, nous allons désormais observer, à travers la documentation, pourquoi les conservateurs auraient choisi le F-35. En d'autres termes, nous allons analyser les différents facteurs relevés par les auteurs qui auraient pu influencer la prise de décision des dirigeants conservateurs dans cette politique publique.

## **3.2 - Pourquoi avoir sélectionné le F-35?**

### **3.2.1- Les incitatifs économiques des acquisitions militaires**

Lors des débats à la Chambre des communes, les députés conservateurs ont soulevé à plusieurs reprises l'importance économique de l'acquisition des F-35, qui favoriserait la création d'emplois. De plus, ces derniers ont été extrêmement surpris de voir que plusieurs députés libéraux, dont les circonscriptions bénéficieraient de l'acquisition des F-35, ne les soutenaient pas dans ce processus. Nous explorerons l'importance des arguments économiques lors des processus d'acquisitions militaires, et comment les auteurs ont tenté de répondre aux interrogations conservatrices.

Une des particularités du programme d'acquisition public canadien est l'existence de la politique des retombées industrielles et régionales. Celle-ci est un mécanisme qui fait profiter les industries canadiennes des retombées économiques liées à des contrats d'acquisitions militaires octroyés par le gouvernement fédéral. Keeble et Curtis ont

démontré que le Canada achète des équipements militaires selon leur faculté à générer un développement économique (Curtis, 2015, p.31) (Keeble, 1997, p.559). Les bénéfices du gouvernement canadien à faire partie du projet JSF sont non seulement stratégiques, mais aussi d'ordre économique, et même politique. Selon Nossal, cela a permis au Premier ministre Stephen Harper de se distancer de l'un de ces prédécesseurs, Jean Chrétien, qui s'était opposé à l'acquisition des hélicoptères militaires EH-101 au début des années 1990, en conformité avec l'intérêt de Harper de se présenter comme un fervent défenseur des Forces canadiennes (Nossal, 2013, p.181-182) (Curtis, 2015, p.56). Comme de fait, lors de la campagne électorale de 2011 le Parti conservateur a cherché à défendre sa sélection du chasseur et à augmenter son profil politique. Il a affirmé entre autres que les retombées industrielles engendrées grâce à sa promesse d'acquérir le F-35 allaient créer beaucoup d'emplois dans le secteur des hautes technologies, en plus d'augmenter la capacité de combat des Forces armées canadiennes (Massie, 2011, p.251-252).

Les politiciens représentant des régions qui seraient impactées par les processus d'acquisitions militaires pourraient soutenir ces achats afin de garantir des emplois à leurs électeurs. Wilson (2009) s'est attardé aux bénéfices que pouvaient tirer les régions d'une acquisition militaire et s'est demandé si ces bénéfices exercent une influence sur l'attribution des contrats et l'appui des politiciens. Sa sous-hypothèse stipulait qu'une entreprise dont la production est répartie à travers plusieurs districts entraîne forcément la réussite d'une acquisition militaire. Le cas américain utilisé par Wilson peut être comparé au cas canadien avec la politique des retombées industrielles et régionales. La sous-hypothèse n'a cependant pas été confirmée, car l'auteur a trouvé que des sénateurs qui avaient un intérêt à appuyer le financement du F-22 *Raptor* (des emplois étaient en jeu dans leur État) ne l'ont pas fait (Wilson, 2009, p.10). De plus, des études ont montré qu'au sujet des acquisitions militaires, les sénateurs votent en fonction de leur idéologie, et que les intérêts régionaux sont un facteur marginal (Lindsay, 1990, p.936) (Wilson, 2009, p.10).

Dans ses recherches, Lindsay s'est concentré sur l'influence des intérêts régionaux sur les enjeux d'achats d'armes stratégiques. Ce dernier s'est rendu compte que les législateurs votaient selon leurs préférences politiques, tant que ces dernières n'inhibent pas leurs

chances de réélection. Ainsi, dans le dossier des armes stratégiques, les législateurs, peu inquiétés, votent donc en fonction de leurs préférences personnelles (Lindsay, 1990, p.957). En ce qui a trait aux processus d'acquisitions aux États-Unis, les législateurs votent ainsi en fonction de leurs préférences idéologiques. Lors de l'acquisition du *B-1 Bomber*, Fleischer a constaté que le vote des membres du Congrès a été influencé par leurs idéologies, beaucoup plus que par des incitatifs économiques. Cependant, l'auteur a tout de même remarqué qu'après que le chef de l'État de l'époque, le président Carter, se soit prononcé sur le sujet, la force de la variable idéologique a diminué. De la même manière, McCormick s'est rendu compte que l'idéologie avec le niveau de support du président américain (Reagan lors de son étude) est l'une des meilleures explications du vote des membres du Congrès américain lors des propositions de gel nucléaire dans les années 1982 et 1983. En effet, le parti politique d'un membre et sa région d'appartenance n'avaient que peu d'impact sur ses choix de politique étrangère (McCormick, 1985, p.133).

Aussi, lors des votes sur le traité des missiles antibalistiques (traité ABM) aux États-Unis en 1968 et 1970, Bernstein et Anthony ont remarqué qu'entre les deux votes, les sénateurs avaient changé leurs positions pour qu'ils reflètent plus leur idéologie. Les auteurs ont constaté que dans le cas présent, le facteur explicatif n'était pas les incitatifs économiques ni la position du parti, le vote des élus reflétant plutôt leur idéologie. Selon leurs analyses, tous les sénateurs qui possédaient une position qui n'était pas en accord avec leur idéologie en 1968 ont changé leurs votes en 1970 pour une position plus conforme à leurs croyances (Bernstein et Anthony, 1974, p.1203).

Massie s'est aussi intéressé aussi aux raisons qui ont poussé le Canada à acheter le F-35. Le Canada a ainsi obtenu certains avantages économiques à faire partie très tôt du programme *Joint Strike Fighter*, mais n'a pas obtenu de garanties de retombées industrielles, contrairement à ce que prévoit sa politique des RIB (Massie, 2011, p.252). Selon le gouvernement conservateur, qui en avait fait un de ses fers de lance lors de la campagne en 2013, l'acquisition des F-35 devait créer des milliers d'emplois pour les travailleurs du secteur aérospatial canadien (Parti Conservateur du Canada, 2011, p.16), en plus de prédire que le Canada allait engranger 12 milliards CAD de bénéfices pour sa

participation (Meyer, 2011). Massie précise cependant qu'il faut faire la distinction entre l'investissement dans le programme JSF et l'acquisition des appareils produits, car l'un n'entraîne pas forcément l'autre (Massie, 2011, p.253). Il montre ainsi que l'argument des retombées économiques et industrielles importantes entraînées par l'acquisition du F-35 ne tient pas la route, d'autant plus que les alternatives au F-35 promettent pour leur part des retombées industrielles certaines avec un transfert de technologies (Massie, 2011, p.253). Cet argument de Massie est particulièrement intéressant car il est en contradiction avec les auteurs cités précédemment tels que Nossal et Curtis. Malgré l'importance des apports économiques de la participation canadienne au programme JSF, ces retombées ne peuvent pas expliquer la décision des conservateurs d'acheter les F-35 en 2010 (Massie, 2011, p.253).

Suite à la revue de la littérature sur ce thème, nous pouvons constater que certains auteurs, en plus des dirigeants du Parti conservateur, s'accordent pour dire que l'acquisition des F-35 accorderait des avantages économiques certains au Canada, comme la création d'emplois, malgré le fait que ces arguments puissent être nuancés. Massie a justement noté que dans le cas de l'acquisition du F-35, les avantages accordés par l'achat de l'appareil devaient être différenciés de ceux qu'apporte la participation canadienne au programme JSF, qui apporte des retombées industrielles beaucoup plus importantes. Les avantages économiques que peut procurer une acquisition ne sont pas un critère majeur aboutissant à un achat effectif, et ne contribuent pas non plus à la politisation du processus.

Cependant, l'idéologie est considérée comme un facteur décisionnel majeur lorsque des décisions de politique étrangère sont à prendre, notamment en ce qui a trait aux acquisitions militaires. Les décideurs politiques, notamment dans le cas américain, voteraient sur des enjeux de Défense principalement en fonction de leur idéologie, et de l'opinion du chef de l'État sur la question. Malgré le fait que les acquisitions militaires soient des questions de politique étrangère et de Défense, le gouvernement canadien insère dans ces processus des objectifs de retombées économiques importants, ne les voyant pas ainsi comme purement des actes de politique étrangère (Nossal, 2016, p.96).

### 3.2.2- Le critère économique dans les acquisitions militaires canadiennes

Comme le mentionne Pierre Lagueux, ancien responsable du matériel à la Défense nationale, insérer divers objectifs, dont ceux de nature économique, dans une acquisition militaire risque de nuire à l'objectif premier qui est d'acquérir la meilleure solution militaire (Nossal, 2016, p.98). Le fait qu'Ottawa est prêt à payer plus cher pour de l'équipement militaire fabriqué au Canada montre que pour le gouvernement canadien, le renforcement de la production industrielle est aussi important que l'acquisition elle-même des armements en raison de l'impact positif des apports technologiques à l'industrie en général (Nossal, 2016, p.99).

Nossal note aussi que les problèmes durant les processus d'acquisition peuvent être liés entre autres aux objectifs économiques (2016, p.101). L'auteur a remarqué que les acquisitions réussies l'ont été notamment, car les appareils ont été achetés directement déjà construits, comme le CF-18 lors de la fin des années 1970. Ainsi, cet achat n'a pas dû passer par le processus de « canadianisation » (Nossal, 2016, p.101) qui aurait adapté l'appareil aux spécifications de l'Aviation royale canadienne, en plus de générer des retombées économiques pour l'industrie. Les jeux politiques peuvent aussi compliquer les acquisitions dans le domaine de la Défense nationale. Par exemple, le programme F-35 a eu des complications en raison du Parti conservateur. En effet, ce dernier a souhaité politiser l'achat du F-35 afin d'en faire une de leurs réalisations, en excluant les libéraux qui avaient en premier adhéré au programme JSF (Nossal, 2016, p.101). Nossal remarque enfin que les dépenses militaires sont politisées en raison de leur faible impact sur les résultats électoraux. La gestion des dépenses en sécurité ne deviendra jamais un enjeu polarisant lors des élections canadiennes, car les Canadiens sont indifférents à la gestion des dossiers touchant à la Défense nationale (Nossal, 2016, p.110). Cela signifie que les deux principaux partis ont quasiment carte blanche en ce qui a trait aux acquisitions militaires. Ces derniers peuvent effectuer ces achats pour remplir divers objectifs (tels que ceux de nature économique ou politique), et ainsi engendrer des millions de dollars en coûts supplémentaires superflus, et les Canadiens ne leur en tiendront pas rigueur

(Nossal, 2016, p.111). Cette indifférence est en partie due à l'image que les Canadiens ont de la place de leur pays dans le système international. En raison de sa position géographique, il est très peu probable que le Canada entre en guerre, et ainsi il est préférable pour les Canadiens de garder les dépenses militaires à un strict minimum (Nossal, 2016, p.108). L'insertion de ce critère économique dans les acquisitions militaires canadiennes démontre donc la volonté de politisation de ces processus d'achat. La revue de littérature a en effet établi que les retombées industrielles dans l'acquisition des F-35 ne pouvaient pas avoir été un critère dominant dans la sélection des chasseurs de Lockheed Martin.

### **3.2.3 L'influence de la politique intérieure sur la politique étrangère**

Plusieurs principes composent la politique étrangère canadienne, qui ne peut que très peu en déroger. Le premier est que cette dernière doit bien évidemment être approuvée par la majorité du peuple canadien. Malgré son application difficile en raison de la diversité des Canadiens, ce principe « va de soi » (Van der Esch, 1950, p.563). Le deuxième principe est que le Canada doit s'unir aux autres nations alliées pour défendre les libertés politiques, et le troisième est que la politique extérieure est fondée sur le respect du droit international et affirme l'individualité canadienne (Van der Esch, 1950, p.563). Dès les années 1950, nous pouvons constater qu'avec ces principes que réunit l'internationalisme libéral, ce dernier est en train d'être implanté durablement comme idée dominante au Canada. Cette idée dominante va ainsi constituer la base de la culture stratégique canadienne jusqu'à la fin du siècle.

Au Canada, la popularité d'une décision de politique étrangère dépend de son adéquation avec les valeurs internationalistes, qui sont partagées par une grande partie des Canadiens (de La Rochelle Renaud, 2018, p.109). Le gouvernement canadien a par exemple refusé de participer à la guerre en Irak en raison de l'opposition de l'opinion publique canadienne et internationale. Selon Guy Lachapelle, ce sont à la fois les opinions des élites et les opinions populaires qui déterminent une décision finale du gouvernement en la matière (Lachapelle, 2003, p.913). L'hypothèse principale de l'auteur, qui s'est avérée

juste, est que l'opinion publique canadienne et québécoise a été un facteur de décision important pour le fédéral pendant la crise irakienne. Bien que cette explication soit contestée, l'auteur explique tout de même que le Premier Ministre de l'époque, Jean Chrétien, ne se vît pas endosser une décision impopulaire auprès des Canadiens et surtout des Québécois, et ainsi n'a pas souhaité engager le Canada dans la guerre en Irak (Lachapelle, 2003, p.925).

Le degré d'acceptabilité du processus d'acquisition, qui découle de la culture stratégique, est donc considéré comme l'influence principale de la politique intérieure sur la politique étrangère. L'achat des F-35 en 2010, qui est un acte de politique étrangère, aurait donc été effectué par les conservateurs en raison de son degré d'acceptabilité. Pourtant, le PCC a dû revenir sur sa décision en 2012 en raison du mécontentement de la population et de la couverture négative des médias sur le processus d'achat. Dans le prochain thème, nous allons voir ce qui peut influencer sur l'acceptabilité d'un processus d'acquisition publique, et notamment l'influence des médias à ce sujet.

#### **3.2.4- L'influence médiatique sur les politiques publiques**

Les médias de masse ont une influence considérable sur les politiques publiques (Stromberg, 2001). Ils ont ainsi la possibilité d'influencer grandement le choix des électeurs, étant souvent leur seule source d'information. Selon les études de Besley et Burgess (2001) en Inde, les médias de masse augmentent la réactivité du gouvernement face aux problèmes de la population. Ainsi le gouvernement peut facilement investir davantage dans une politique publique grâce aux médias de masse. Comme l'explique Comeau (2011), les journalistes pourraient influencer le domaine politique par le biais de trois façons. D'abord, ils établiraient les priorités en sélectionnant certains événements. Ensuite, ils amèneraient le citoyen à se concentrer sur un aspect d'un événement précis. Enfin, cela amènerait à une hiérarchisation des événements.

Un effet CNN<sup>7</sup>, soit lorsque la couverture médiatique d'un évènement est capable de dicter la politique étrangère d'un pays, se produit lorsqu'une politique publique est incertaine et mal expliquée par le gouvernement en place (Robinson, 1999). La couverture intensive des médias entraîne donc une réaction du gouvernement dans le domaine de la politique étrangère, par exemple en 1992 en Somalie, lorsque l'Opération *Restore Hope* fut initiée par les États-Unis suite à une forte pression médiatique (Robinson, 1999, p.302). Ainsi, les médias seraient devenus des acteurs à part entière dans la politique étrangère des États, capables d'influencer ces derniers dans l'élaboration des politiques publiques (Robinson, 1999, p.303). Cette théorie s'oppose à celle de la création du consentement, qui suppose quant à elle que les élites politiques influencent les médias afin que ces derniers pensent comme eux (Robinson, 1999, p.303). L'auteur a tout de même précisé dans quel contexte l'effet CNN et la théorie de la création du consentement peuvent se rejoindre, soit lors de la justification d'une politique publique par le gouvernement. Quand une politique publique est bien ficelée et qu'elle fait l'unanimité au sein du gouvernement, ce dernier utilise ses ressources et sa crédibilité afin d'influencer les médias pour qu'ils adhèrent à ladite politique (Robinson, 1999, p. 308). Dans le cas contraire, les médias constatant le manque de justifications du gouvernement peuvent le pousser à agir en raison de leur couverture médiatique importante sur le sujet (Robinson, 1999, p.308). L'influence médiatique sur les politiques publiques dépend donc de la clarté de la réponse gouvernementale.

Vucetic (2015) explique que l'opinion des médias par rapport à l'acquisition des F-35 a toujours été considérée comme négative. Pour ce faire, il a analysé de 2007 à 2014 le contenu de plusieurs journaux sélectionnés sur le sujet. Cela se serait accentué suite à la publication du rapport du vérificateur général du Budget et du rapport de la firme KPMG, qui ont déterminé que les coûts seraient bien plus élevés que prévu, et que la première estimation de 9 milliards CAD n'incluait pas tous les coûts liés à l'acquisition. Au sein du

---

<sup>7</sup> L'effet CNN est une théorie selon laquelle des images de télévision convaincantes, telles que celles d'une crise humanitaire, amènent les décideurs américains à intervenir dans une situation où une telle intervention pourrait ne pas se dérouler aux États-Unis.  
intérêt national (Feist, 2001, p.713)

gouvernement conservateur, le consensus concernant ce chasseur a diminué de plus en plus jusqu'à aboutir en 2012 à la suspension de l'acquisition des 65 appareils.

Lors du processus d'acquisition des F-35, les médias, par leur couverture du projet, ont donc joué un rôle déterminant. Comme pour la plupart des décisions de politiques publiques, l'influence médiatique se répercute sur les décisions gouvernementales, qui souvent ne veulent pas froisser l'opinion publique. Une des conclusions de Vucetic est d'ailleurs que le positionnement des médias à l'égard du processus d'acquisition du F-35 a eu une influence sur le gouvernement conservateur (Vucetic, 2015, pp.24-25). Cependant, les décisions d'acquisitions militaires ont un coût politique très peu élevé en raison du désintérêt général des Canadiens sur ce sujet (Nossal, 2016, p.119).

L'influence médiatique se heurte malgré tout plusieurs limites en ce qui a trait à son impact sur la politique étrangère. La position du gouvernement Chrétien par rapport à la guerre en Irak de 2003 n'est ainsi pas uniquement due à la pression de l'opinion publique. Ainsi, le Royaume-Uni et l'Australie ont pu participer à la guerre en Irak, et ce malgré une forte opposition de leurs populations respectives quant à ce conflit (Lachapelle, 2003, p.926). Dans le cas canadien, d'autres facteurs sont donc à examiner afin de comprendre les raisons d'une décision de politique étrangère (Lachapelle, 2003, p.926). Pour Massie, la légitimité du recours à la force militaire par exemple passe par les intentions de ses principaux alliés stratégiques, qui sont le Royaume-Uni, la France et les États-Unis (2008, p.98). Ainsi, lors de la crise irakienne, le gouvernement canadien a concentré ses efforts diplomatiques à rallier la France au camp américano-britannique, afin de pouvoir effectuer une action collective contre l'Irak (Massie, 2008, p.98) Le Canada n'interviendrait ainsi pas dans les conflits lorsque ses alliés n'en ont pas l'intention, d'où la nécessité pour certains d'avoir des chasseurs interopérables et reconnus.

La revue de littérature ne mentionne cependant pas si les médias possèdent de l'influence sur les partis politiques ou bien les dirigeants, ce qui ne nous permet pas de répondre à notre question de recherche. Un des aspects qui n'a pas été abordé spécifiquement par les différents auteurs est la prise de décision des dirigeants face à la couverture médiatique. Afin de compléter cet état de la question, nous allons donc finalement nous pencher sur

un des arguments phares énumérés par les conservateurs pour l'acquisition des F-35, soit leur interopérabilité avec les appareils américains.

### 3.2.5 L'interopérabilité et le prestige international des F-35

Dans le cas présent, une autre des raisons principales avancées par le gouvernement canadien afin d'acquérir le F-35 est son interopérabilité. En effet, le principal intérêt pour le Canada est que les États-Unis vont n'utiliser que cet avion de chasse pendant les 20 prochaines années au minimum. Ainsi, lors de missions communes dans le cadre du NORAD ou de l'OTAN par exemple, il sera beaucoup plus pratique pour les deux pays d'opérer le même type d'avion, ce qui permettra une coopération accrue. Malgré les différentes critiques du projet d'acquisition des F-35, Vucetic note que l'argument de l'interopérabilité n'a jamais été remis en cause par les détracteurs du projet (Vucetic, 2013, p. 654). De plus, Vucetic et Tago (2014) ont démontré qu'en raison de la dépendance économique et en matière de sécurité du Canada face aux États-Unis, il était de toute façon très peu probable que le Canada achète un avion de chasse non américain, ce qui met hors de course les trois quarts des avions envisagés, soit le *Rafale* de Dassault, l'*Eurofighter Typhoon* du consortium Eurofighter GmbH (comprenant notamment Airbus et BAE Systems) et le *Gripen* de Saab. Deux avions de chasse restent donc en lice pour remplacer le CF-18 canadien, soit le *Super Hornet* de Boeing et le F-35 de Lockheed Martin.

Le gouvernement du Canada a cependant priorisé le remplacement des CF-18 par les F-35 plutôt que par les *Super Hornet* en raison la sécurité et l'intérêt national, comme l'a expliqué le ministre John Baird (cité par Massie, 2011, p.254). Plusieurs menaces pousseraient ainsi le Canada à s'équiper du F-35 selon le gouvernement conservateur de l'époque, par exemple dans l'immédiat la présence de la Russie dans l'Arctique, ou encore la Corée du Nord et l'Iran (Massie, 2011, p.255). Pour les conservateurs, le F-35 devient donc la seule option viable pour le Canada. Afin de contredire cet argument amené en partie par le gouvernement conservateur, Massie démontre que le F-35 ne sera uniquement efficace que dans l'immédiat pour contrer les menaces aériennes à la sécurité

canadienne. En effet, entre 2020 et 2060, les technologies utilisées par le F-35 seront en partie dépassées par les Russes et les Chinois, qui sont également en train de développer leurs avions de 5<sup>ème</sup> génération (Massie, 2016, p.256).

Le Canada et les États-Unis travaillent depuis plusieurs années de concert afin d'assurer la protection du continent nord-américain. Selon la doctrine militaire du Canada de 2009, celui-ci et son allié américain sont conjointement responsables d'assurer la souveraineté aérienne et aérospatiale des deux pays. Une agression externe contre l'espace aérien canadien est donc considérée *de facto* comme une agression de l'espace américain (Massie, 2011, p.257). Cependant, les États-Unis, en raison de leur budget militaire plus conséquent, assurent la majeure partie de cette défense. Le gouvernement canadien doit donc la plupart du temps s'adapter aux besoins américains pour assurer la meilleure protection du continent possible. L'achat des 65 F-35 pourrait donc être justifié, étant donné l'achat du même appareil par les Américains. D'après les définitions d'interopérabilité de la Défense nationale, l'*Eurofighter Typhoon* et le *Super Hornet* répondraient eux aussi aux critères d'interopérabilité canadiens (Massie, 2011, p.259).

La volonté d'achat du F-35 peut alors être expliquée par l'ambition canadienne de contribuer à la sécurité internationale, ce qui est dans son intérêt étant donné qu'il est un pays marchand (souhaitant la stabilité afin de faire prospérer le commerce international), selon des officiels canadiens (Massie, 2011, p.260). Cependant, le Canada n'a pas nécessairement besoin d'acheter un appareil aussi performant que le F-35, sa sécurité étant déjà garantie indirectement par l'hégémon local, les États-Unis (Massie, 2011, p.260). Massie en conclut donc que le Canada a choisi d'acquérir le F-35 principalement pour les raisons de prestige, car il veut rester un allié fiable, et l'avion de dernière génération qu'est le F-35 lui permettra d'être aux avant-postes en termes de défense de la sécurité internationale dans les prochaines décennies (Massie, 2016, p.261).

Le Canada a donc tout intérêt à acheter un avion américain, et qui plus est le F-35 afin de participer à des opérations de concert avec les États-Unis, comme le souhaite le gouvernement canadien. Massie et Lagassé notent que la supériorité du F-35 par rapport aux autres avions fait en sorte que son acquisition par le Canada permettra à ce dernier de

participer à plusieurs opérations internationales de premier plan, aux côtés de ses alliés (Massie et Lagassé, 2010). Comme le mentionne le document du ministère de la Défense nationale *Le Canada d'abord*, les F-35 donneront au Canada une capacité aérienne efficace pour participer aux opérations internationales, que le Canada a pour ambition de mener (Gouvernement du Canada, 2009, p.3).

Le programme *Joint Strike Fighter* est un excellent exemple de la convergence des intérêts ainsi que de l'interdépendance de plusieurs États, dont le Canada et les États-Unis, afin de créer un avion de 5<sup>ème</sup> génération qui répondrait à leurs besoins. De plus, les États sont interdépendants, car ils dépendent chacun des acquisitions de l'autre afin de faire baisser le coût de production par exemple, ce qui constitue un gain relatif. Cela renforce leur coopération en matière de défense, car certaines technologies utilisées par le F-35 circulent entre les partenaires. Plusieurs membres de l'OTAN sont ainsi partenaires de ce programme, et il va dans leur intérêt d'acquérir ces avions par la suite pour des raisons pour pouvoir mieux coopérer lors de missions internationales avec leurs alliés.

Selon la littérature existante, l'interopérabilité des futurs CF-35 avec les appareils américains est un argument primordial pour le Canada afin d'acquérir cet avion, et il apparaît présentement comme l'argument qui a favorisé son acquisition auprès des dirigeants vis-à-vis de ses autres concurrents.

Enfin, dans cette revue de littérature, il a été démontré que plusieurs facteurs, tant politiques, économiques, et stratégiques, sont pris en compte lors d'une acquisition militaire. Au vu de cet état de la question, les conservateurs auraient sélectionné le F-35, car ils auraient perçu cet appareil comme le plus apte à répondre aux besoins du Canada, et ce à tort ou à raison en fonction des auteurs relevés. La perception des dirigeants est un facteur important dans les acquisitions militaires, étant donné le fort pouvoir décisionnel des leaders politiques sur les acquisitions, et aussi leur volonté de prendre des décisions populaires.

Plusieurs auteurs et fonctionnaires canadiens se sont penchés sur les problèmes canadiens en matière d'acquisitions militaires, et ce sous divers angles. Tandis que Nossal évoque les aspects économiques d'une acquisition militaire au Canada, le vérificateur général s'est penché sur le rôle de la bureaucratie lors de l'achat des F-35. Pourtant, peu ont analysé le remplacement des CF-18 comme étant ce qui est une décision de politique étrangère. Lors des décisions à prendre en matière de politique étrangère aux États-Unis, certains auteurs tels que Lindsay ou McCormick se sont rendu compte que les incitatifs économiques avaient très peu d'influence, tandis que l'idéologie des décideurs, tout comme l'appui du chef de l'État, sont les facteurs explicatifs les plus importants à prendre en compte. Dans le cas canadien, bien que cet aspect soit mentionné à plusieurs reprises par Hoeffler, Mérand et Massie entre autres, il n'est pas abordé en profondeur dans la littérature, et celle-ci ne nous permet donc pas de répondre adéquatement à notre question de recherche. Nous pensons qu'afin de comprendre adéquatement les acquisitions militaires au Canada, il faut comprendre la vision que les dirigeants de l'époque avaient des menaces et des opportunités présentes pour leur pays dans le système international. Il aurait été intéressant d'aborder la perception des dirigeants conservateurs des processus d'acquisition militaires, et en quoi elle a influencé celle du F-35.

#### **4- MÉTHODE DE RECHERCHE**

Après avoir identifié une lacune dans l'état des connaissances, nous allons tenter de trouver un cadre théorique abordant la prise de décision en politique étrangère qui permettra de répondre à notre question de recherche. Par la suite, les principaux concepts de cette théorie seront définis.

Pour commencer, il faut définir ce qui est entendu comme politique étrangère. Plusieurs définitions différentes existent déjà, et à travers elles, nous allons tenter d'en dresser un portrait global- [et de ce qui peut être considéré ou non comme de la politique étrangère.](#)

Selon Steve et Michel Smith, la politique étrangère décrit les tentatives d'un

gouvernement d'influencer ou de contrôler des événements au-delà des frontières de l'État (cité dans David, 2015, p.40). Braillard complète cette définition en ajoutant que l'État cherche à répondre aux comportements des autres acteurs internationaux afin de créer un environnement qui lui est favorable (David, 2015, p.40). De manière similaire, Charillon (cité dans Battistella, 2012, p.375) affirme quant à lui que la politique étrangère est un instrument par lequel l'État peut façonner son environnement international. Selon les définitions fournies par ces différents auteurs, l'acquisition des F-35 par le gouvernement canadien est donc un acte de politique étrangère. Le Canada souhaite utiliser les F-35 pour « défendre la souveraineté de l'espace aérien canadien, [...] demeurer un partenaire fiable dans la défense de l'Amérique du Nord à travers NORAD et [...] donner au Canada une capacité aérienne efficace et moderne pour les opérations internationales » (Gouvernement du Canada, 2009, p.17).

David a recensé les avantages et les limites des différentes théories sur la politique étrangère qui pourraient nous servir de cadre afin de répondre adéquatement à notre question de recherche. Suite à notre état de la question, nous avons relevé parmi les théories présentées celles sur la prise de décision, le système international, les facteurs internes, l'approche sociétale ainsi que l'idéologie, qui pourraient nous aider à combler l'état de la question concernant l'acquisition du F-35 par le Canada, et plus largement le processus décisionnel en politique étrangère canadienne.

Tout d'abord, la prise de décision est définie comme étant « l'étude des transactions officielles entre unités étatiques à partir de circonstances internes qui produisent ces transactions » (Battistella, 2012, p.382). Selon Rosenau, la prise de décision est de manière similaire une ligne d'action que les responsables officiels suivent pour garder ou obtenir une situation dans le système international qui est conforme aux objectifs de la société nationale (cité dans David, 2015, p.40). Pour David, cette définition de la prise de décision est beaucoup trop rationnelle et éloignée de la réalité (2015, p.40).

Les deux façons d'expliquer adéquatement le processus décisionnel seraient alors à travers le système international et les facteurs internes de la politique étrangère d'un État (David, 2015, p.41). Cependant, les études actuelles du système international observent

principalement des États en tant qu'acteurs dans le système, et comment le système peut aussi guider les actions d'un État. Une des principales limites à cette façon d'expliquer le processus décisionnel est que l'influence du système est amplifiée, ce qui amène nous amène à ignorer l'influence des acteurs eux-mêmes et à ne pas les considérer comme décideurs, vision qui est fautive (David, 2015, p.41). Concernant l'étude des facteurs internes, David souligne que cette dernière amplifie les différences entre les acteurs du système. La construction d'un cadre d'analyse devient donc impossible, les similitudes entre les différents acteurs étant gommées (David, 2015, p.41)

Pour les tenants de l'approche sociétale, les conditions politiques, économiques, géographiques ou culturelles d'un État vont systématiquement déterminer la marge de manœuvre de ses décideurs. En fonction des écoles de pensées, certains facteurs peuvent être mis de l'avant plus que d'autres, par exemple la géopolitique, ou encore les conditions économiques d'un pays (David, 2015, p.50-52). Par exemple, la théorie critique, qui relève de l'approche sociétale, analyse que la politique interventionniste des États-Unis durant la Guerre Froide est le reflet de ses motivations économiques de contrôler les richesses du monde (David, 2015, p.50). David nous fait cependant remarquer que cette approche ne permet pas d'expliquer les grands changements ou comportements peu rationnels qui se sont produits à travers le monde. Enfin, l'idéologie peut parfois aveugler les décideurs publics qui ne perçoivent plus qu'un seul point de vue sur une question donnée (David, 2015, p.76).

L'auteur considère donc que pour analyser adéquatement la politique étrangère d'un pays, il convient mieux d'analyser la perception des dirigeants qui en résulte suite à ces conditions (David, 2015, p.54). Pour analyser justement les processus décisionnels en politique étrangère, il faut donc savoir allier les études sur la politique étrangère et les études systémiques, qui sont complémentaires (David, 2015, p.42).

Afin d'effectuer cette analyse, le cadre théorique utilisé sera celui du réalisme néoclassique, car l'angle d'approche de cette théorie se concentre sur l'influence de la perception des dirigeants sur une politique étrangère, le réalisme néoclassique peut être considéré comme adapté (David, 2015, p.54). De plus, le réalisme néoclassique est

considéré comme le cadre théorique le mieux placé pour analyser l'influence de la variable idéologique, en raison du nombre de facteurs plus important qu'il prend en compte (Lobell *et al.* 2016, chap.6, p.18). Cette théorie nous aidera donc à combler la lacune constatée dans l'état de la question, soit l'absence d'étude sur la perception des dirigeants conservateurs quant aux processus d'acquisitions militaires.

Le terme réalisme néoclassique est apparu pour la première fois en 1998, Gideon Rose remarquant que plusieurs auteurs se démarquaient du courant néoréaliste en relations internationales, notamment en y incorporant des variables de politique étrangère. Ce courant de pensée s'appuie en partie sur la théorie des réalistes classiques, en postulant que les États sont influencés par les pressions du système international, ce qui dicte son comportement extérieur (Battistella, 2012, p.170). Les pressions du système international sur les États sont complexes, car elles sont filtrées au niveau national par des variables intermédiaires (Rose, 1998, p.146). Les réalistes néoclassiques constatent qu'il existe une différence majeure entre ce qu'est le système international et ce que les acteurs en perçoivent. Les acteurs prennent des décisions rationnelles en fonction des informations obtenues, qui varient selon la clarté de l'environnement externe. Étant donné que celui-ci ne donne que très rarement des informations claires, les théories structurelles ne peuvent pas analyser clairement la politique étrangère d'un pays, qui lui se baserait sur le peu d'informations qu'il possède (Lobell *et al.* 2016, chap.1, p.7). Les choix qu'effectuent les dirigeants en termes de politique étrangère se rapportent donc principalement à leur vision du monde, aux idées dominantes en place, à la culture stratégique, ou encore aux contraintes politiques (Lobell *et al.* 2016, chap.1, p.13).

Plus la plage de temps du cas étudié est longue, plus le réalisme néoclassique permet d'expliquer les politiques étrangères d'un pays. Ses auteurs le considèrent comme beaucoup plus flexible que les théories structurelles, car pouvant intégrer plusieurs variables. Ainsi, chaque variable intermédiaire est adaptée afin d'expliquer une politique étrangère dans un laps de temps donné. Par exemple, dans un laps de temps de quelques jours, nous pouvons supposer que la perception des dirigeants aura un grand impact, contrairement aux relations État-société et aux institutions nationales, dont l'influence sera grandissante avec le temps (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.12). Le réalisme

néoclassique apparaît comme la théorie la mieux adaptée afin d'expliquer le processus de remplacement des CF-18, qui est un acte de politique étrangère complexe, et qui dure depuis plusieurs décennies.

## 4.1- Les variables indépendantes du réalisme néoclassique

### 4.1.1 L'environnement stratégique

L'environnement stratégique est la principale variable qui détermine la politique étrangère. Plus l'environnement stratégique est permissif, plus il y a d'options sur la table pour un gouvernement et l'idéologie est plus susceptible d'avoir une influence sur la politique étrangère, et vice-versa. Un environnement stratégique est considéré comme permissif lorsqu'il n'y a pas de menace claire et imminente perçue par le dirigeant, au contraire d'un environnement restrictif, où le dirigeant n'a pas le choix d'agir, et doit souvent effectuer des choix difficiles et impopulaires (Lobell, 2011, p.339). Par exemple, la chute du Shah d'Iran à la fin des années 1970 n'a malgré tout pas changé la politique étrangère iranienne durant les années 1980 en raison d'un environnement stratégique restrictif, matérialisé entre autres par l'occupation soviétique de l'Afghanistan et l'isolement progressif de l'Iran vis-à-vis des autres États du Moyen-Orient à cette époque (Lobell *et al.* 2016, chap.6, p.16).

Dans le cas canadien, l'environnement stratégique est considéré comme permissif, même s'il possède peu d'options. Sa position géographique fait tout d'abord en sorte qu'il n'a que très peu de voisins, et donc peu de potentiels ennemis et alliés à proximité. Les pays frontaliers du Canada sont les États-Unis, le Danemark à travers le Groenland, ainsi que la France par le biais des Iles Saint-Pierre et Miquelon. Les États-Unis, avec lesquels le Canada partage la plus longue frontière terrestre (Statistiques Canada, 2018), apparaissent alors comme un allié *de facto*.

Les différents accords militaires signés par le Canada restreignent ses possibilités d'action sur la scène internationale. Sa participation à l'OTAN tout d'abord fait en sorte qu'il doit s'assurer d'une interopérabilité avec ses alliés, les équipements devant partager

des services communs (Organisation du traité de l'Atlantique nord, 2017). Cet accord transatlantique lui permet de coopérer avec ses alliés européens et américains dans des opérations de gestion de crise à l'international, en plus d'assurer sa sécurité entre autres avec le principe de défense collective<sup>8</sup>.

Le NORAD quant à lui, est un accord de coopération entre les forces aériennes canadiennes et américaines qui permet d'assurer la sécurité du continent nord-américain. Afin d'assurer une protection optimale, les forces canadiennes et américaines doivent elles aussi assurer un maximum d'interopérabilité. En 2012, l'USAF utilisait des F-15 (conçus par McDonnell Douglas, qui a par la suite été racheté par Boeing), des F-16, ainsi que des F-22 comme chasseurs, et comptait opérer les F-35 à partir de 2016. Malgré le fait que l'USAF s'équipe massivement de F-35 depuis 2016, cette branche de l'armée américaine est habituée à coopérer avec des avions de Boeing, notamment des F-18 *Super Hornet*. Au sein de l'US Navy, une autre composante de l'armée américaine (l'équivalent de la Marine royale canadienne), un demi-millier de *Super Hornets* sont déjà en service, ce qui en fait leur principal avion de combat.

En ce qui a trait au remplacement du CF-18, le Canada n'a donc que très peu de choix pour acquérir un avion récent encore en conception. Les États-Unis, une hyperpuissance mondiale qui est aussi leur principal voisin ainsi que le premier contributeur de l'OTAN, apparaissent évidemment comme une priorité en termes d'interopérabilité pour l'ARC. Les chasseurs qui répondent le mieux à ces critères d'interopérabilité avec les Américains sont le *Super Hornet* de Boeing et le F-35 de Lockheed Martin, qui sont tous deux opérés massivement par l'armée américaine.

#### 4.1.2- La clarté du système international

La clarté du système international est une variable extrêmement importante chez les réalistes néoclassiques. En effet, elle peut se définir comme étant les signaux et informations que le système international présente aux États (Lobell *et al.* 2009, p.47).

---

<sup>8</sup> Défense collective : si l'un des pays de l'OTAN est attaqué, alors tous les pays de l'Alliance le sont (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, 2017)

Les auteurs identifient trois composantes principales afin de définir la clarté du système : le degré de discernement des opportunités et menaces, la disponibilité de l'information quant à l'horizon temporel des menaces et opportunités et, enfin, la capacité d'identifier une politique publique optimale (Lobell *et al.* 2009, p.47). En fonction de ce que les dirigeants politiques peuvent percevoir du système international, ils façonnent leur politique étrangère. Quand la clarté du système est faible, l'influence des préférences personnelles sur la politique étrangère est grandissante, chaque dirigeant peut ainsi adopter la politique étrangère qui lui sied le mieux (Lobell *et al.* 2016, chap.2, p.15). Cependant, lorsqu'il est possible pour un État de discerner clairement les menaces et opportunités du système international, les politiques publiques sont moins susceptibles de varier d'un gouvernement à l'autre, car l'État sera capable de prévoir et s'ajuster afin de répondre de manière optimale aux aléas du système (Lobell *et al.* 2016, chap.2, p.15).

**Table 4.1. Intervening Variable Clusters by the Degree of Systemic Clarity and the Nature of Strategic Environment**

		Degree of Systemic Clarity (High to Low)	
		High Clarity	Low Clarity
<b>Nature of Strategic Environment (Restrictive to Permissive)</b>	Restrictive Environment	<i>Leader images and Strategic culture</i>	<i>Leader images and Strategic culture</i>
	Permissive Environment	<i>Strategic culture, Domestic institutions, and State-society relations</i>	<i>Indeterminate— all four clusters could be relevant.</i>

9

Ce tableau nous montre qu'en fonction du degré de clarté et de permissivité du système international, certaines variables intermédiaires peuvent être plus utiles que d'autres afin d'expliquer le lien entre les différentes variables. Ce tableau nous permettra de nous concentrer sur certaines variables qui nous permettraient le plus possible de répondre à

<sup>9</sup> Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.14

notre question de recherche. Étant donné l'environnement permissif et opaque dans lequel se trouve actuellement le Canada, toutes les variables peuvent être pertinentes pour ce sujet.

## 4.2- Les variables intermédiaires du réalisme néoclassique

Dans le réalisme néoclassique, quatre grandes variables intermédiaires sont étudiées. Ces variables sont : la culture stratégique, les relations État-société, les arrangements institutionnels internes et la perception des dirigeants.

### 4.2.1- La culture stratégique

La culture stratégique d'un État peut tout d'abord influencer la façon dont l'État perçoit et s'adapte au système international (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.9). Deux définitions de la culture stratégique sont à distinguer : la première inclut les cultures organisationnelles, comme les cultures militaires, tandis que la culture en général, comme la vision du monde d'un État ou encore ses croyances, constitue le deuxième type de cultures stratégiques. Pour Kupchan (cité dans Lobell *et al.* 2016), cette seconde définition concerne les notions profondément ancrées dans la culture générale, comme le fait par exemple au Canada que les Canadiens sont des hérauts de l'aide internationale. Ce deuxième type de culture s'apparente donc aux idées dominantes qui persistent dans une société (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.10). La culture stratégique peut parfois empêcher les élites d'effectuer des ajustements face au contexte international changeant (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.11). Enfin, cette culture est considérée par les réalistes néoclassiques comme une variable intermédiaire entre la distribution des capacités et le comportement en politique étrangère. Par exemple, Victor Char s'est rendu compte que l'animosité historique entre le Japon et la Corée ont dessiné les contours des dynamiques de leurs alliances avec les États-Unis (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.11-12). La culture stratégique est une variable qui est capable d'influencer les planifications à long terme d'une politique étrangère comme les décisions à court terme. Les dirigeants sont ainsi en

tout temps influencés par les valeurs nationales et les préférences culturelles qui restreignent leurs choix. (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.12).

#### 4.2.2- Les relations État-société

Les relations État-société sont définies comme étant les interactions entre les principales institutions de l'État et les différents groupes composant la société (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.13). Ces relations entre l'État et la société peuvent avoir un impact majeur selon les réalistes néoclassiques sur le comportement en politique étrangère. Pour Schweller, le degré de consensus au sein des élites et de la société est nécessaire afin que l'État puisse offrir une réaction appropriée aux aléas du système international (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.15). Plus le gouvernement rencontre des résistances au sein de la société pour sa politique étrangère, et moins elle sera adaptée aux réalités du système international (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.15).

#### 4.2.3- Les institutions nationales

Les institutions nationales sont incluses comme variables intermédiaires par plusieurs réalistes néoclassiques. L'État n'est ainsi pas observé en tant qu'acteur unitaire et cela permet de constater comment les arrangements institutionnels peuvent façonner une politique étrangère (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.18). Par exemple, la fréquence des élections et le type de système (présidentiel, parlementaire, dictature) influent sur la manière dont un pays mène sa politique étrangère. Ces deux dernières variables intermédiaires n'ont que très peu d'influence sur le court terme, cependant leur influence est grandissante à long terme, car les acteurs internes ont de plus grandes opportunités pour imposer leurs préférences en termes de politique étrangère (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.12).

#### 4.2.4- La perception des dirigeants

La perception des dirigeants peut changer plusieurs aspects de la politique étrangère. Elle est particulièrement cruciale quand des décisions doivent être prises rapidement (Lobell *et al.* 2009, p.91). Mais plus le temps pour poser une action augmente, plus leur influence diminue, car de plus en plus d'acteurs entrent en jeu lors de la prise de décision. De plus, l'intérêt national d'un État est principalement défini selon la perception que les dirigeants ont de sa place dans le système international (Macleod, 2010, p.130). Ainsi, selon les néoclassiques, les perceptions des dirigeants ont une grande influence sur les objectifs fixés par un État en termes de politique étrangère. Suite à l'état de la question, nous avons ainsi constaté l'importance de la perception des dirigeants dans les processus d'acquisitions militaires. Étant donné la lacune dans la littérature existante concernant cette variable, et son importance dans la politique étrangère, cette dernière sera considérée comme notre variable intermédiaire.

En effet, la perception d'un dirigeant est influencée par son idéologie, qui agit comme un filtre sur la réalité (Cashman, 2000, p.84-85). La perception des dirigeants est donc à mi-chemin entre la décision d'acquiescer les F-35, qu'elle influence, et l'idéologie, par laquelle elle se fait influencer.

Pour Lobell *et al.* la perception des dirigeants est la variable la plus importante à prendre en considération lorsque l'on cherche à expliquer la politique étrangère d'un pays (2016, chap.4, p.5). Les dirigeants possédant le monopole de l'information sur les pays étrangers, ils affectent directement la perception du système international, étant parmi les seuls à savoir réellement ce qui se passe à l'extérieur.

#### 4.3- Les idées dominantes et idéologies en politique étrangère canadienne

Lors de l'analyse de la politique étrangère canadienne, l'idéologie est la plupart du temps une variable négligée. Cela est dû entre autres au fait que depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'existe pas en politique étrangère canadienne de grands clivages idéologiques. Durant plusieurs années, l'idée dominante en politique étrangère

canadienne a été celle de l'internationalisme libéral, qui pouvait se définir par une proactivité dans les institutions internationales et dans le maintien de la paix.

#### 4.3.1- L'idéologie

Plusieurs auteurs spécialisés en politique étrangère canadienne, comme Massie, Roussel et Lagassé, adhèrent à la définition de l'idéologie de Jahn selon laquelle cette dernière serait un système de pensée politique émanant et reflétant l'expérience politique, économique et culturelle de groupes sociaux particuliers (Lagassé *et al.* 2014, p.51). La fonction principale de l'idéologie est quant à elle d'intégrer différents groupes sociaux et de les mobiliser pour de l'action politique contre d'autres groupes et leurs idéologies (Jahn, 2009, p.415). L'étude de l'idéologie est d'autant plus pertinente pour comprendre la perception des dirigeants dans le cas du mouvement conservateur canadien, car ce dernier est ouvertement idéologique dans son projet politique (Saurette *et al.* 2009, p.27-32).

Même les choix les plus pragmatiques sont teintés d'idéologie. Affirmer que certains objectifs soient déterminés en fonction de considérations strictement pragmatiques est en soi le produit de l'idéologie, puisque celle-ci contribue à définir les objectifs considérés comme « pragmatiques et les moyens pour les atteindre » (Lagassé *et al.* 2014, p.52). Le parallèle peut donc être fait avec le choix des conservateurs d'acquérir le F-35, qui est un choix pragmatique et évident selon eux. Ils se justifient dans les débats parlementaires notamment en insistant sur le fait que l'acquisition du F-35 est le choix le plus raisonnable, et il est principalement motivé pour des raisons économiques. Cependant, les conservateurs insistent aussi sur le fait que le F-35 servira à protéger les intérêts canadiens, et qu'il faut réinvestir dans les forces armées canadiennes pour protéger la souveraineté du Canada. Comme le note Fontaine, les intérêts nationaux du Canada ne sont pas clairement définis, ce qui permet d'interpréter de manière idéologique ce qui doit dicter la conduite internationale du Canada (2013, p.14).

### 4.3.2- L'internationalisme libéral

L'internationalisme libéral est une idée dominante en politique étrangère canadienne qui est apparue durant la Guerre Froide. À la différence d'une idéologie, une idée dominante se caractérise par plusieurs piliers qui définissent les actions à prendre en politique étrangère. L'internationalisme libéral canadien peut être défini à partir de plusieurs éléments qui peuvent être considérés comme centraux. Tout d'abord, le Canada est considéré comme étant une puissance moyenne dont il est dans l'intérêt de préserver la stabilité internationale. Puis, la politique étrangère canadienne doit s'appuyer sur le multilatéralisme, soit l'utilisation des institutions et du droit international. Enfin, le Canada effectue la promotion des valeurs libérales à travers le monde, comme le respect des droits de l'Homme ou encore la justice sociale. Pour les internationalistes (les tenants de l'internationalisme libéral), le Canada doit finalement chercher à se donner dans le système international le rôle de médiateur et de gardien de la paix (Lagassé et al. 2014, p.56).

### 4.3.3- Le néoconservatisme

Le néoconservatisme est un courant de pensée politique qui a fait son apparition au Canada vers les années 1990. Suite à l'élection en 2006 du gouvernement conservateur de Stephen Harper, les dirigeants canadiens vont s'appuyer sur l'idéologie néoconservatrice afin d'élaborer leur politique étrangère (Dorion-Soulié, 2014, p.507). Lagassé, Roussel et Massie expliquent que quatre idées principales guident les tenants du discours néoconservateur. En effet, ces derniers plaident pour une défense plus musclée, plus présente et un renforcement des liens avec les États-Unis (Lagassé et al. 2014, p.63-67). Se basant sur une politique de clarté morale<sup>10</sup>, ces derniers accordent moins d'importance aux institutions internationales, au contraire de l'idée dominante en politique étrangère canadienne, l'internationalisme libéral. Puis, pour Dorion-Soulié et

---

<sup>10</sup> À l'opposé du relativisme moral proposé par les internationalistes libéraux, une politique de clarté morale définit clairement ce qui est le «Bien» et ce qui est le «Mal», afin d'agir pour éliminer le «Mal» et les ennemis, qui s'opposent à la démocratie et aux droits humains (Dorion-Soulié et Roussel, 2014, p.11)

Sanschagrin, les néoconservateurs canadiens ont identifié six concepts afin de faire face au déclin de l'Occident, et d'y trouver un remède (Dorion-Soulié et Sanschagrin, 2014, p. 538). Ces concepts sont le traditionalisme, le libéralisme, le nationalisme, l'impérialisme, le militarisme et le populisme. Dans le cadre de cette recherche, deux de ces concepts nous intéressent plus particulièrement : l'impérialisme et le militarisme. Ainsi, l'impérialisme se manifeste selon les auteurs comme un soutien sans faille aux intérêts et valeurs démocratiques occidentales, ce qui nécessiterait le développement d'une force militaire conséquente. Le militarisme, quant à lui, consisterait en grande partie en la promotion et l'usage de la puissance militaire, et en une augmentation des dépenses en défense (Dorion-Soulié et Sanschagrin, 2014, p.538-539). Dans le cas présent, ce sont ces deux concepts qui sont les plus susceptibles d'avoir eu une influence sur l'acte de politique étrangère qu'est le processus d'acquisition du F-35.

Afin de pouvoir analyser les impacts du néoconservatisme sur la politique étrangère canadienne, la théorie du réalisme néoclassique sera utilisée, et ce malgré ses limites, qui déterminent la portée de notre analyse et notre contribution en la matière. Cette théorie étant une approche centrée sur les comportements étatiques, elle ne peut analyser adéquatement les comportements des acteurs non étatiques du système international telles les grandes entreprises ou bien les ONG (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.15). Concernant notre sujet de recherche, le réalisme néoclassique ne serait donc pas en mesure d'expliquer l'impact du rôle des représentants de Lockheed Martin dans le processus d'acquisitions du F-35 au Canada, rôle qui a pu être important, comme il a pu l'être dans le cas norvégien (Vucetic et Rydberg, 2015, p.72).

Néanmoins, cette théorie reste la plus adaptée afin de répondre à notre question de recherche, car cette dernière prend en considération la perception des dirigeants dans l'élaboration de la politique étrangère. L'acquisition du F-35 sera considérée dans ce mémoire comme un outil de politique étrangère, soit la variable dépendante selon le réalisme néoclassique. Ces différents concepts tirés du réalisme néoclassique nous ont

ainsi permis de clarifier les variables utilisées et les principaux concepts qui seront mis à contribution lors de l'analyse.

#### 4.4- L'hypothèse

Dans la revue de littérature, nous avons établi qu'il existe une lacune quant à l'impact de la perception des dirigeants sur une acquisition. Par la suite, notre cadre théorique nous a permis d'identifier nos variables indépendantes, l'environnement stratégique du Canada et la clarté du système international perçue par le gouvernement canadien. Celles-ci influencent notre variable intermédiaire, la perception néoconservatrice des dirigeants. Considérant cela, l'hypothèse que nous allons défendre est la suivante :

- De 2010 à 2012, le gouvernement conservateur a considéré le F-35 comme la principale option afin de remplacer le CF-18 en raison de l'influence de la perception des dirigeants sur la politique étrangère canadienne, en plus des facteurs de politique intérieure que sont les relations État-société et les institutions nationales.

L'analyse en tant que telle sera divisée en fonction des variables de notre hypothèse. Après avoir identifié la clarté du système international perçue par le Canada et la permissivité de l'environnement canadien, les raisons du choix des conservateurs seront analysées. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la théorie réaliste néoclassique et l'état de la question afin d'analyser les variables adéquates, ce qui nous permettra enfin de confirmer ou non notre hypothèse.

#### 4.5- La méthodologie

La méthode qui a été utilisée pour effectuer cette recherche est celle de l'analyse qualitative basée sur une étude de cas, qui nous a permis d'étudier le processus de

remplacement du CF-18 sous l'angle du réalisme néoclassique. Les études de cas permettent en effet d'analyser en profondeur une situation particulière tout en illustrant une théorie, et ainsi apporter de nouveaux éclairages (Siggelkow, 2007, p.22).

#### 4.5.1 La collecte d'informations

Les informations qui ont été collectées sont principalement qualitatives. Les documents officiels, les discours en Chambre des communes ainsi que les articles scientifiques et non scientifiques traitant le sujet ont été analysés. Nous pensons qu'avec ces données, nous avons pu mieux saisir l'influence des différentes variables sur la mesure de politique étrangère qu'est la volonté d'acquisition du F-35.

La recherche documentaire de sources primaires et secondaires est la méthode utilisée pour la collecte d'informations. Nous allons nous concentrer sur les politiques du ministère de la Défense nationale ainsi que celles d'Industrie Canada, et les débats en Chambre des communes lors de la 3<sup>ème</sup> session de la 40<sup>ème</sup> législature du Parlement canadien ainsi que la 1<sup>ère</sup> session de la 41<sup>ème</sup> législature, qui s'étalent du 3 mars 2010 au 13 septembre 2013. Les interventions des députés du Parti conservateur ont été analysées sur ce thème, tandis que toutes les interventions des membres du gouvernement affectés par le sujet discuté nommé « Avion d'attaque interarmées F-35 »<sup>11</sup> ont été observées. Afin de pouvoir adéquatement déterminer quels acteurs ont joué un rôle important, nous avons aussi analysé l'influence relative et l'importance de l'opinion des dirigeants lors de la formulation de la politique étrangère.

Lorsque nous avons analysé les interventions des dirigeants conservateurs, nous nous sommes concentrés uniquement sur les ministres de l'Industrie, de la Défense nationale et des Travaux Publics, qui sont responsables des acquisitions militaires (Nossal, 2016, p.90) ainsi que les ministres des Affaires étrangères et le Premier ministre, dont les préférences

---

<sup>11</sup> Appellation officielle de la Chambre des communes du Canada

ont un poids important dans les orientations gouvernementales en politique étrangère (Morin et Roussel, 2014, p.5).

Enfin, la recherche s'est effectuée en anglais, la langue la plus utilisée par les députés du Parti conservateur durant la période étudiée. Lorsqu'un choix concernant la langue de l'article en question s'est cependant présenté, le français a été la langue privilégiée.

#### 4.5.2 La méthode d'analyse des informations

Pour déceler l'idéologie d'un gouvernement, une des meilleures façons est d'analyser le processus de justification qui explique comment une décision politique doit être comprise par le public (Fontaine, 2013, p.8). Pour analyser l'influence de l'idéologie néoconservatrice de l'École de Calgary sur le Parti Conservateur du Canada, nous nous sommes concentrés sur une période où les arguments néoconservateurs ont particulièrement pu ressortir chez les dirigeants. La période du 16 juillet 2010 au 31 décembre 2012 a donc été analysée pendant les débats en Chambre. En effet, c'est durant cette période les conservateurs ont eu principalement à s'exprimer sur le choix du F-35, car elle englobe la durée complète de la « controverse » du processus d'acquisition (Vucetic, 2015, p.12).

L'idéologie néoconservatrice a été perçue dans la politique étrangère canadienne pratiquée par les conservateurs grâce à l'attitude des dirigeants empreinte de clarté morale (Lagassé *et al.* 2014, p.72). Un discours ou des politiques en accord avec les principaux postulats du néoconservatisme, soit un renforcement militaire et un alignement sur les États-Unis, ont été une preuve de l'influence du néoconservatisme sur la politique étrangère canadienne. Par exemple, le discours du 20 mars 2003 à la Chambre des communes de Stephen Harper à propos de la non-intervention canadienne en Irak peut être interprété comme un exemple de néoconservatisme (Dorion-Soulié et Roussel, 2014, p.14).

Pour analyser le lien entre le néoconservatisme et la perception des dirigeants, nous avons étudié le lien entre cette idéologie et le Parti Conservateur du Canada. La littérature existante a donc été mise à profit afin de démontrer l'influence de l'École de Calgary sur l'idéologie du parti.

Dans le cadre du réalisme néoclassique, la variable intermédiaire peut-être identifiée à l'aide de sources primaires, c'est-à-dire des documents du gouvernement, des mémoires, des discours et des entrevues avec les décideurs (Lobell *et al.* 2009, p.133). Les analyses ont donc été effectuées en utilisant les interventions en Chambre des communes des députés et des ministres du Parti Conservateur du Canada. Cette méthode de recherche documentaire a été favorisée, car elle permet d'effectuer une analyse précise des propos des représentants conservateurs. En effet, les articles médiatiques ou scientifiques seraient teintés de la perception des auteurs, lorsque les interventions parlementaires disponibles sur le site de la Chambre des communes reprennent le plus fidèlement possibles les interventions des députés. Cela nous a permis d'éviter le problème de double herméneutique lors de notre analyse.

La présence de l'idéologie néoconservatrice dans le discours des dirigeants conservateurs a été décelée à l'aide des quatre principaux concepts du néoconservatisme évoqués par Roussel, que sont le militarisme, l'impérialisme, le traditionalisme et le libéralisme. En effet, pour chacune de leurs interventions, il a été analysé si ces derniers souhaitent déployer la puissance militaire canadienne, veulent opérer un rapprochement militaire avec les États-Unis, utilisent un argumentaire fondé sur la clarté morale, et prennent en compte les institutions internationales lors des décisions militaires. Ces quatre questions correspondent aux quatre idées qui guident la conception des néoconservateurs de la place et du rôle du Canada dans le monde évoqué par Massie, Lagassé et Roussel (2014, p.63). En effet, effectuer l'analyse des actions, déclarations et politiques émises par les dirigeants avec le filtre de l'idéologie est un moyen efficace de mesurer l'influence de la perception des dirigeants sur la politique étrangère (Lagassé *et al.* 2014, p.52).

### 4.5.3 Le choix des analyses effectuées

Avec la recherche documentaire, nous avons trouvé des arguments ayant convaincu les dirigeants conservateurs que le F-35 était le remplaçant idéal du CF-18. Ces arguments obéissent en grande partie à la logique néoconservatrice, à l'opposé de l'internationalisme libéral, l'autre courant idéologique en politique étrangère canadienne. Les arguments trouvés érigent le F-35 comme la meilleure option, en adéquation avec la vision du Canada dans le monde qu'ont les dirigeants conservateurs et surtout l'École de Calgary, qui a élaboré cette vision de la politique étrangère. De plus, en raison de la forte discipline de parti qui règne au Canada, l'idéologie du PCC nous sert à comprendre les raisons qui ont poussé les dirigeants à favoriser le F-35.

Afin de vérifier notre hypothèse, notre analyse s'est portée principalement sur l'influence de l'idéologie néoconservatrice sur la perception des dirigeants du système international actuel et de la place qu'y occupe le Canada. Pour ce faire, nous avons commencé par examiner l'influence de l'idéologie en politique étrangère canadienne, et plus particulièrement au sein du PCC, selon la littérature existante. Puis, nous avons étudié la clarté et la permissivité du système international pour le Canada après le 11 septembre 2001 grâce aux principaux documents de politique étrangère et de défense publiés post-11 septembre 2001 jusqu'à 2013 (la fin de la période d'étude). Cette analyse nous a permis de mesurer l'influence relative qu'a pu avoir la perception des dirigeants sur une éventuelle politique étrangère, ici le processus de remplacement des CF-18.

Ensuite, les discours des députés du PCC ont été observés sous le thème « Avion d'attaque interarmées F-35 » afin de voir si le néoconservatisme est effectivement observable dans leur discours. Cela nous a permis de mesurer la force de l'influence de l'idéologie sur le parti conservateur lui-même.

Les interventions tous sujets confondus des dirigeants conservateurs ont aussi été étudiées pour la durée de la période d'étude. Cette seconde analyse nous a permis de démontrer de quelle l'importance de l'idéologie du parti dans la variable de la perception des dirigeants de la politique étrangère.

Pour la troisième partie, à partir de l'étude des débats parlementaires, nous avons pu examiner plus précisément la perception des décideurs politiques sous le thème « Avion d'attaque interarmées F-35 ». Les interventions des dirigeants ont donc été analysées en fonction de la récurrence et de l'importance des concepts néoconservateurs dans l'argumentaire en faveur du F-35 par les ministres conservateurs.

Enfin, nous avons observé l'influence des relations État-société ainsi que celle des institutions nationales sur le processus d'acquisition du F-35. Nous avons tenté d'analyser comment la société canadienne, ainsi que le système politique actuel au Canada, a pu inciter les conservateurs à favoriser l'avion de Lockheed Martin.

## **5- ANALYSE DES VARIABLES INDÉPENDANTES**

### **5.1- Les sources d'influence de la politique étrangère canadienne sous le Parti Conservateur du Canada**

#### **5.1.1- Les sources d'influence de la politique étrangère au Canada**

Tout d'abord, la prééminence du Premier ministre sur la politique étrangère canadienne est un facteur d'influence non négligeable. En effet, ce dernier procède à la nomination des différents ministres et sous-ministres, et possède une influence sur ces derniers. Il pose son empreinte sur la politique étrangère canadienne en définissant les priorités du gouvernement, afin qu'elle reflète sa vision de la place du Canada dans le monde.

Puis, contrairement au chef du gouvernement, l'administration publique a un pouvoir limité sur l'élaboration de la politique étrangère canadienne. Il est généralement reconnu que les bureaucrates jouent un faible rôle dans l'élaboration de la politique étrangère (Nossal *et al.* 2015, p.283). Les fonctionnaires ont une plus grande influence sur les « petites » décisions tandis que la direction politique décide des grandes orientations, qu'ils définissent généralement au début de leur mandat (Nossal *et al.* 2015, p.285). Ainsi, en ce qui a trait aux « grandes » décisions, la perception des dirigeants et la culture

stratégique, qui est caractérisée par les idées dominantes, sont les plus influentes (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.14). Lors de grands ajustements en politique étrangère, les États sont plus à même d'effectuer des changements en fonction des valeurs et préférences culturelles nationales. En effet, pour les leaders politiques ainsi que le public, la culture stratégique d'un État permet de définir si une option en politique étrangère est acceptable ou non. Les actions des États dans un système international anarchique sont donc restreintes par leur culture, qui les force à effectuer des choix stratégiques conformes aux valeurs nationales (Lobell *et al.* 2016, chap.3, p.9).

Les idées dominantes en politique étrangère canadienne sont toutes apparues après un évènement international majeur, et ont fait en sorte que les décideurs ont éliminé des options en politique étrangère qui ne cadraient pas avec leur perception du monde et de la place que le Canada devait y avoir (Nossal *et al.* 2007, p.5). Ainsi, en fonction des gouvernements et des idées dominantes en place, le Canada peut adopter différentes postures sur la scène internationale. Par exemple, l'idée qui a dominé en politique étrangère depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale était celle de l'internationalisme libéral. Peu importe les gouvernements et partis politiques qui se succédaient au pouvoir, ces derniers voyaient tous le Canada comme un pionnier en matière d'aide internationale, et le voyaient continuer dans cette lignée. Cependant, après l'attentat du 11 septembre 2001 qui a secoué les États-Unis, le néoconservatisme a été considéré comme la nouvelle idée dominante en politique étrangère canadienne.

### **5.1.2- L'idéologie dans la politique étrangère du Parti Conservateur du Canada**

Lors de ses années au pouvoir, le Parti conservateur a admis ouvertement avoir adopté « une nouvelle politique étrangère fondée sur nos valeurs » (Parti Conservateur du Canada, 2019). Le PCC, avec par exemple une politique de clarté morale ou un rapprochement avec les États-Unis, adhère très fortement aux idées du néoconservatisme de l'École de Calgary en politique étrangère, selon plusieurs auteurs tels que Dorion-Soulié et Sanschagrin (2014, p.532) ou encore Boerger (2007, p.144).

Depuis sa création en 2003, le PCC a toujours préconisé une intervention militaire lorsque les Américains étaient engagés, que ce soit pour les guerres en Afghanistan, en Syrie, ou bien contre l'Irak. Par exemple, Stephen Harper, qui était alors chef de l'Opposition officielle, a vigoureusement défendu une intervention canadienne en Irak en 2003. Lorsque sont survenus des grands enjeux polarisants qui ont marqué la politique étrangère du Canada au cours des dernières années, comme la guerre en Irak (2003), le Printemps arabe (2011), ou la montée de l'État islamique (2012), le Parti conservateur a adopté la plupart du temps une position conforme aux valeurs idéologiques du néoconservatisme canadien. Le PCC s'est par exemple montré en faveur d'une intervention militaire en Irak et en Afghanistan aux côtés des États-Unis, et a prôné un rapprochement entre les États-Unis et le Canada en matière de sécurité. Boerger (2007) remarque de fortes similitudes entre les dossiers considérés comme prioritaires par les Conservateurs depuis leur élection et les priorités établies par les intellectuels de l'École de Calgary depuis la prise de pouvoir de Stephen Harper. Malgré le fait que la politique étrangère canadienne des conservateurs soit dans la continuité de celle initiée par Paul Martin, l'auteure remarque une nette rupture cependant au niveau de la fermeté des prises de position (Boerger, 2007, p.145). La politique de clarté morale adoptée par Stephen Harper, visible notamment lors de l'appui à Israël pendant de la crise libanaise en 2006, concorde avec les positions de Bercuson et l'École de Calgary, qui s'opposent au relativisme moral du Parti libéral du Canada. Selon eux, le Canada doit choisir son camp, qui est aux côtés de ses alliés occidentaux dans un monde manichéen (Boerger, 2007, p.145).

Selon Boily (2007), l'École de Calgary a eu une forte influence sur le Premier ministre étudié, les membres de cette école et lui-même fréquentant les mêmes cercles. À titre d'exemple, Ian Brodie, le chef de cabinet de l'ancien Premier ministre, fait partie de la seconde génération d'intellectuels de l'École de Calgary (Boily, 2007, p.39). Il existe donc assez de similitudes au niveau social et intellectuel pour affirmer que l'École de Calgary a une influence sur Stephen Harper (Boily, 2007 p.34-39). Comme le montrent Massie et Brizic (2003), la politique étrangère canadienne sous Stephen Harper a changé comparativement à ce qui se faisait avant, notamment sous les libéraux de Jean Chrétien.

Les auteurs ont comparé les interventions canadiennes au Kosovo et en Lybie et ont remarqué plusieurs différences, qu'ils attribuent entre autres au changement d'idéologie. Lors de l'intervention au Kosovo, le gouvernement canadien a activement cherché à résoudre le conflit de manière diplomatique, et plusieurs tentatives ont échoué avant que le Canada ne se résigne à utiliser la force à travers l'OTAN. Dans le cas du conflit libyen, les auteurs remarquent que le gouvernement conservateur n'a fait aucun effort pour résoudre le conflit diplomatiquement et a plutôt attendu l'engagement des États-Unis avant de s'y engager à son tour. Malgré une finalité similaire, c'est-à-dire l'usage de la force par les deux gouvernements, les moyens employés diffèrent fortement, ainsi on pourrait y constater la trace du néoconservatisme sur le gouvernement Harper.

L'influence de la perception des dirigeants, et donc de l'idéologie dont elle découle, a un impact assez marqué sur les politiques publiques, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la discipline de parti oblige les députés d'un même parti à voter en bloc (Bibliothèque du Parlement, 2006). Cette discipline fait en sorte que l'intérêt des députés va à plusieurs égards être le même que celui du parti, étant donné que les électeurs votent principalement pour un parti sur la base de son programme électoral. Les partis utilisent la plupart du temps des moyens incitatifs et punitifs pour obliger les députés à se plier au programme du parti pour accomplir les promesses électorales. Les députés loyaux peuvent être nommés à des postes importants, comme secrétaire ou bien ministre, tandis que les députés insoumis peuvent être exclus du parti ou encore nommés à des postes ou comités peu prestigieux. Ces derniers ont donc tout intérêt à travailler pour le parti et adhérer à ses valeurs et son programme afin d'accéder à des postes d'importance. Grâce à cette méthode, les ministres canadiens adhèrent à l'idéologie du parti au pouvoir, étant avant tout des députés loyaux qui se sont vus récompensés. Dans le paysage politique canadien, la perception des dirigeants découle donc de l'idéologie du parti en raison de la discipline parlementaire des élus, particularité qui n'existe pas par exemple au Royaume-Uni ou encore aux États-Unis.

Le néoconservatisme est donc l'idéologie qui prime en politique étrangère chez les conservateurs en grande partie grâce à l'influence de l'École de Calgary sur leur chef, Stephen Harper. Étant donné la discipline de parti qui règne dans le système politique

canadien, les élus conservateurs doivent ainsi adhérer à la vision de leur chef s'ils souhaitent être nommés à des postes importants, discipline de parti oblige. Cependant, pour les réalistes néoclassiques, un gouvernement avec une idéologie néoconservatrice ne se traduit pas forcément par une politique étrangère néoconservatrice en raison de la clarté et de la permissivité du système international, qui dictent les comportements à adopter pour les acteurs internationaux.

## **5.2- La clarté et la permissivité du système international perçue par le Parti Conservateur du Canada**

Pour les tenants du réalisme néoclassique, deux variables auraient pu permettre au Parti conservateur d'influencer sur le processus d'acquisition des F-35. La clarté du système international et la permissivité de l'environnement stratégique peuvent laisser aux décideurs la liberté d'influencer les politiques publiques, leur laissant une marge nécessaire pour effectuer des choix basés sur leurs convictions, personnelles, ici l'idéologie. Nous allons tout d'abord évaluer la clarté du système international vue par les décideurs canadiens afin d'ensuite constater les options qui s'offraient à eux au vu de cette clarté.

### **5.2.1- La clarté du système international observée par le Canada post-11 septembre 2001**

La clarté du système international est primordiale, car c'est cette dernière qui va définir quelle politique publique les dirigeants sont plus susceptibles d'adopter. En effet, plus la clarté du système est grande, plus la variance de politiques publiques entre les gouvernements sera faible (Lobell *et al.* 2016, chap.2, p.15). Inversement, moins le système est clair et plus les choix personnels peuvent jouer un grand rôle dans la mise en place des politiques publiques. Suite aux attentats du 11 septembre, la position géostratégique du Canada a été amenée à changer (Nossal *et al.* 2015, p.31). En effet, la nouvelle stratégie concernant la sécurité nationale américaine et la vision binaire du

président Bush a amené les décideurs canadiens à clairement se positionner par rapport à divers enjeux. Dans cette partie, nous allons donc essayer de déterminer comment les décideurs canadiens, conservateurs comme libéraux, ont perçu la clarté du système international après le 11 septembre, qui a définitivement pu influencer sur leurs choix de politiques étrangères. Nous allons analyser comment le Canada a perçu le système international après les attentats grâce aux deux documents officiels publiés sur la politique étrangère qui ont précédé notre analyse, c'est-à-dire l'énoncé de politique internationale – intitulé « Fierté et influence : notre rôle dans le monde » volet défense (2005) des libéraux de Paul Martin ainsi que la Stratégie de défense « Le Canada d'abord » (2009) des conservateurs de Stephen Harper.

#### *5.2.1.1- Fierté et influence : notre rôle dans le monde (2005)*

Lors de la publication de *l'Énoncé de politique internationale du Canada – volet défense de 2005*, les libéraux réaffirment à plusieurs reprises leur attachement au multilatéralisme, qu'ils remettent toutefois en question sous sa forme actuelle. En effet, selon eux il n'est plus adapté afin de répondre aux nouveaux enjeux de sécurité internationale, et il doit se réformer<sup>12</sup>. L'ordre international est en train de changer, avec la montée de nouvelles puissances avec lesquelles le Canada n'a pas historiquement de relations, comme la Chine ou l'Inde, par opposition aux membres du G8<sup>13</sup>. Face à la prolifération de nouvelles puissances et des différents facteurs de la mondialisation, le gouvernement de Paul Martin pense qu'il est nécessaire pour le Canada de cibler ses actions sur la scène internationale afin de continuer à apporter sa contribution à la sécurité et la prospérité internationale (Gouvernement du Canada, 2005, p.34). Entre autres, le Canada va chercher à consolider ses liens avec son partenaire le plus proche, les États-Unis, en adoptant une approche dite « continentale » sur divers enjeux

---

<sup>12</sup> «L'énoncé précise comment ces responsabilités façonnent notre diplomatie et comment elles devront refondre le multilatéralisme. Nos institutions multilatérales doivent être à la hauteur» Fierté et influence : notre rôle dans le monde, 2005, p.5

<sup>13</sup> Le G8, ou Groupe des huit, était un groupe de discussion entre les huit pays les plus industrialisés, avec comme membres la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Japon, le Canada, la Russie, les États-Unis, l'Allemagne et l'Union Européenne. Avec l'exclusion de la Russie en 2014, il est redevenu le Groupe des sept.

internationaux tels que la sécurité et l'économie. Le Canada identifie plusieurs nouveaux enjeux de sécurité internationale auxquels il est confronté et qui nécessitent une réponse appropriée, comme la criminalité transnationale, le terrorisme, la prolifération d'armes nucléaires et la fragilité de plusieurs États. Pour ce faire, le Canada cherchera à se positionner comme un chef de file dans l'élaboration d'un nouveau multilatéralisme, développera en parallèle des relations bilatérales avec de nouveaux acteurs et se distinguera sur la scène internationale en obtenant des résultats.

En fin de compte, cet énoncé nous apprend que face à l'incertitude internationale de l'époque, le Canada a choisi de se positionner comme leader et de recentrer ses activités afin d'obtenir de meilleurs résultats. Il souhaite ainsi développer de nouveaux réseaux avec les puissances émergentes et renforcer ses liens avec les États-Unis, seule valeur sûre pour le Canada dans le monde au début des années 2010.

#### *5.2.1.2- Le Canada d'abord (2009)*

La Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, publiée en 2009, est le principal document publié par les conservateurs en matière de sécurité au cours de leur mandat. Dans ce document, le gouvernement conservateur évoque à maintes reprises la complexité et l'incertitude du système international actuel. Selon eux, il est primordial pour les États de coopérer entre eux, et le Canada ne peut se protéger efficacement qu'en agissant à l'extérieur de ses frontières. Les menaces sont considérées extrêmement complexes et beaucoup plus dangereuses que durant la Guerre Froide (Gouvernement du Canada, 2009, p.6). Face à ces différentes menaces, l'OTAN apparaît comme le seul organisme garant de la sécurité canadienne. Aussi, le Canada cherche à recentrer ses efforts de sécurité sur la sécurité continentale, et améliorer ses relations avec les États-Unis à cet effet. L'importance des États-Unis pour le Canada et le lien particulier qui les unit est rappelé à maintes reprises dans ce document, ce qui témoigne de la volonté du Canada à opérer à l'international de concert avec ses voisins américains. Finalement, le Canada souhaite avant tout redevenir un allié de premier plan sur la scène internationale

aux côtés des États-Unis, en participant activement à des missions et organisations internationales qui défendent les valeurs canadiennes à travers le monde.

Ces deux documents, publiés avec quatre ans d'écart sous deux partis différents, permettent de mesurer la clarté du système international selon le gouvernement canadien pour la période post-11 septembre. Le Canada, comme c'est le cas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, perçoit un système instable et peu clair, avec cette fois-ci plusieurs nouveaux enjeux qui émergent. De nouveaux acteurs apparaissent, avec qui il faudra nouer des relations durables, comme la Chine, l'Inde, et la Corée du Sud par exemple. Ces documents font aussi état de nouvelles menaces qui ne pourront pas être réglées avec le multilatéralisme actuel, établi lors de la Guerre Froide. En raison de toutes ces incertitudes, ils réaffirment leur attachement à la sécurité continentale, et souhaitent travailler de concert avec les États-Unis, qu'ils décrivent comme leur plus proche allié en matière de sécurité. L'opacité du système international nous a fait remarquer beaucoup de similitudes en ce qui a trait à leur vision de la place du Canada dans le monde, les différents dirigeants arrivant ainsi aux mêmes constats et conclusions.

La politique étrangère canadienne a donc commencé à se rapprocher du néoconservatisme bien avant Stephen Harper, le gouvernement de Paul Martin ayant lui aussi souhaité se rapprocher des États-Unis en matière de sécurité, au vu de l'instabilité internationale. Les deux gouvernements ont adopté une approche continentale en termes de sécurité et cherchent à s'aligner sur les positions internationales des Américains. Cela démontre que l'opacité du système international a poussé les différents gouvernements à changer leur approche en politique étrangère, c'est-à-dire entre autres à délaisser le multilatéralisme et à s'aligner sur leurs proches alliés, surtout les États-Unis. Cet alignement avec les États-Unis s'est traduit sous l'ère conservatrice par une politique de

clarté morale qui rappelle celle du président Bush<sup>14</sup>, en plus d'un appui à leurs interventions militaires, comme en Afghanistan. Selon les tenants du néoconservatisme, il faut se rapprocher des États-Unis en raison entre autres de l'instabilité et du manque de clarté du système international après le 11 septembre 2001. En 2003, Stephen Harper a ainsi déclaré que le Canada et les États-Unis partageaient les mêmes valeurs dans un monde dangereux (Nossal *et al.* 2015, p.161).

La faible clarté du système international constatée par les dirigeants canadiens post-11 septembre peut contribuer à augmenter leur influence sur la politique étrangère. Pour les réalistes néoclassiques, le manque de clarté du système laisse le champ libre aux décideurs politiques afin d'agir en fonction de leurs préférences personnelles (Lobell *et al.* 2016, chap.2, p.15). Pourtant, cette opacité du système n'explique pas pourquoi les documents étudiés, publiés sous deux gouvernements différents, en arrivent aux mêmes conclusions. La permissivité du système international a donc probablement un grand rôle à jouer dans l'orientation de la politique étrangère des États, et pourrait expliquer les similitudes constatées entre les gouvernements Martin et Harper.

### 5.2.2- La permissivité du système international post-11 septembre 2001

La politique étrangère du Canada est en grande partie guidée par son environnement stratégique. En fonction de la position géostratégique du Canada, nous allons donc définir quelles sont les options des dirigeants canadiens en termes de politique étrangère.

L'environnement géostratégique est ce qui entoure un pays en termes politiques et géographiques, et cet environnement va déterminer la politique étrangère de ce dernier. Par exemple, la politique étrangère du Nigéria ne sera pas la même que celle de l'Islande, car ces derniers ont des voisins, des menaces et des réalités différentes. Après le 11 septembre 2001, les États-Unis ont resserré le contrôle à leurs frontières et se sont

---

<sup>14</sup>« You're either with us or against us in the fight against terror. » (traduction littérale: «Vous êtes soit avec nous ou contre nous dans le combat contre la terreur») George Bush, mardi le 6 novembre 2001 (CNN, 2001)

montrés beaucoup plus agressifs sur la scène internationale, souhaitant avoir une « supériorité du spectre complet<sup>15</sup> » sur les terroristes (Nossal *et al.* 2015, p.32). Cette situation a changé la donne pour le Canada, et l'a fait rentrer dans un nouvel environnement géostratégique appelé post-11 septembre (Nossal, 2016, p.31). Dans ce nouveau contexte politique international, l'hyperpuissance américaine a déclaré la guerre au terrorisme et le président Bush possède une vision manichéenne du monde, où il faut s'allier avec les Américains ou bien avec les terroristes (CNN, 2001). Cet environnement ne laisse que peu d'options au Canada, et soit ce dernier accepte pleinement « la guerre contre le terrorisme », et donne ainsi un budget conséquent à la Défense nationale, ou bien il continue avec les valeurs de l'internationalisme libéral et verra son influence internationale diminuer (Nossal, 2002, p.627).

Le champ d'action des dirigeants, qui est déterminé par leur environnement stratégique, est considéré par les réalistes néoclassiques comme un facteur déterminant pour mesurer l'influence de l'idéologie. En effet, moins l'environnement stratégique est permissif, moins les dirigeants pourront influencer sur la politique étrangère (Lobell *et al.* 2016, chap.6, p.16). Lobell *et al.* expliquent par exemple que lors de la chute du Shah d'Iran à la fin des années 1970, cela n'a pas changé la politique étrangère iranienne durant les années 1980 en raison de l'environnement stratégique peu permissif (Lobell *et al.* 2016, p.158)

Au début des années 2010, l'environnement stratégique canadien était considéré comme permissif, malgré les faibles alternatives qui existaient en politique étrangère. En effet, suite aux attentats du 11 septembre le président américain George W. Bush adopta une posture sur la scène internationale qui a restreint les options canadiennes en matière de politique étrangère, en raison de sa vision manichéenne du monde.

En raison de la doctrine Bush et de sa position géostratégique, le Canada se voit donc contraint à remplacer le CF-18 par un chasseur interopérable avec les avions américains,

---

<sup>15</sup> Le contrôle de toutes les dimensions de l'espace de combat, soit les espaces terrestres, maritimes, aériens, souterrains, spatiaux, psychologiques, biologiques ou encore cyber-technologiques.

qui sont idéalement construits aux États-Unis par des compagnies américaines. Quelques avions peuvent être considérés afin de remplacer le CF-18, c'est-à-dire le *Super Hornet* de Boeing ainsi que le F-35 de Lockheed Martin, et dans une moindre mesure le *Rafale* de Dassault, une compagnie française. Malgré la doctrine Bush et son nouvel environnement post-11 septembre, le Canada dispose tout de même d'une certaine marge de manœuvre à l'échelle internationale. Par exemple, le Canada a pu refuser de participer à la guerre en Irak en 2003 en raison entre autres d'une opposition de la France, un membre influent de l'OTAN et de Conseil de sécurité de l'ONU, à une opération militaire dans ce pays (Massie, 2008, p.104).

Le néoconservatisme peut ici exercer une influence sur le processus de remplacement des CF-18, qui est du domaine de la politique étrangère. En effet, les néoconservateurs souhaitent entre autres déployer la puissance militaire canadienne et s'aligner encore plus sur les États-Unis pour des questions de sécurité. L'idéologie néoconservatrice pousse donc les décideurs politiques à choisir l'avion qui leur permettra d'être les plus fidèles à ces deux concepts clés de leur idéologie.

La faible permissivité du système international post-11 septembre oblige quasiment le Canada à choisir un avion de marque américaine. Malgré cette restriction, deux avions se démarquent, soit le *Super Hornet* et le F-35. En raison de l'environnement externe du Canada qui est faiblement permissif et opaque, pour les réalistes néoclassiques toutes les variables intermédiaires pourraient potentiellement qui peuvent influencer le processus d'acquisition du F-35 (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.14). Suite à l'état de la question, nous avons cependant déterminé trois variables qui ont contribué à l'appui inconditionnel de l'option F-35 par les conservateurs soit la perception des dirigeants, les institutions nationales et les relations État-société. En ce qui a trait à la culture stratégique, malgré le fait que son influence nous permettrait de déterminer les raisons qui pousseraient les dirigeants canadiens à s'équiper d'un avion américain, l'analyse de cette variable intermédiaire, en plus du type d'analyses effectuées, ne nous permet pas de nous prononcer sur les raisons qui ont poussé les conservateurs à acquérir le spécifiquement le F-35, et ainsi répondre à notre question de recherche.

Les trois variables intermédiaires sélectionnées prennent donc en compte la spécificité des processus d'acquisitions militaires canadiens, qui ne sont pas uniquement considérés comme des actes de politique étrangère, et nous permettent de répondre à notre question de recherche, à savoir quels facteurs ont influencé les dirigeants conservateurs afin que ceux-ci sélectionnent le F-35 pour remplacer le CF-18.

## **6 – ANALYSE DES VARIABLES INTERMÉDIAIRES**

### **6.1- L'influence de la perception des dirigeants sur le processus d'acquisition des F-35**

Tel que constaté dans le cadre théorique et l'état de la question, la perception d'un dirigeant est influencée par son idéologie (Cashman, 2000, p.84-85). Pour plusieurs auteurs, tels que McCormick (1985, p.133) ou encore Bernstein et Anthony (1974, p.1203), l'idéologie est même la principale variable qui influence la perception des élus lors de décisions concernant la politique étrangère et de défense, devant les incitatifs économiques ou la région d'appartenance d'un élu par exemple. Dans le cas canadien, le Parti conservateur est influencé par les idées néoconservatrices de l'École de Calgary. Les enjeux internationaux considérés comme les plus importants du gouvernement Harper sont similaires à la liste des priorités des intellectuels de l'École de Calgary, notamment Bercuson et Cooper (Boerger, 2007, p.144). Puis, en raison de la discipline de parti, les élus doivent partager la même perception que leur entité politique d'attache, qui arrive à les forcer en raison de moyens incitatifs et punitifs. Dans cette partie, nous allons donc voir comment la perception des dirigeants peut influencer les politiques publiques, et par la suite nous allons démontrer que parmi les différentes composantes qui façonnent la perception des dirigeants, la composante idéologique est celle qui a le plus influencé le processus de remplacement du CF-18 afin de sélectionner le F-35.

### 6.1.1- Le néoconservatisme chez les députés conservateurs

Dans cette section, nous allons analyser le lien entre une des variables intermédiaires et la variable dépendante, c'est-à-dire le lien entre la perception des dirigeants conservateurs et le processus d'acquisition des F-35 par le Canada. Pour ce faire, nous tenterons d'observer l'utilisation des concepts néoconservateurs dans l'argumentaire des députés du PCC, lorsque le sujet discuté était « Avion d'attaque interarmées F-35 ».

Tout d'abord, les conservateurs voient en l'achat du F-35 par leur gouvernement une continuation de ce qu'a fait le gouvernement libéral, et cet achat pourrait permettre de sécuriser de nombreux contrats pour des entreprises canadiennes dans le cadre du programme *Joint Strike Fighter*. Ainsi, les conservateurs présentent l'acquisition des 65 F-35 du 11 juillet 2010 comme un choix des plus pragmatiques, en raison des intérêts économiques en jeu, et aussi pour remplir leurs obligations dues aux partenariats, comme c'est le cas avec le NORAD. Cependant, comme Lagassé, Massie et Roussel l'ont constaté, les choix les plus pragmatiques sont teintés d'idéologie, car cette dernière définit les objectifs considérés comme pragmatiques (2014, p.52).

Suite à l'analyse des débats à la Chambre des communes, nous remarquons que la politique de clarté morale ainsi que le désintéret des conservateurs par rapport aux institutions internationales ne sont que peu mentionnés. Le néoconservatisme, étant donné l'enjeu présent, se manifeste beaucoup plus dans le rôle du F-35 dans le déploiement des Forces Canadiennes et de leurs alliés, en Europe ou en Amérique du Nord. Les rares mentions de la politique de clarté morale qui ont été relevées et citées lors de notre analyse présentent le F-35 comme un porte-étendard des valeurs canadiennes dans le monde, nécessaire au maintien des valeurs libérales chères aux Canadiens. Les institutions internationales comme l'ONU sont très peu abordées par les conservateurs dans le cadre du processus d'acquisition des F-35, ces derniers parlant plutôt des alliances militaires comme l'OTAN ou le NORAD, qui pourront être optimisées grâce à l'acquisition des chasseurs.

Dans les débats de la 40<sup>ème</sup> législature du Parlement, les conservateurs expliquent qu'ils veulent équiper les Forces canadiennes des meilleurs avions possible. Tel que mentionné par Peter Mackay, le F-35 permettra au Canada selon son gouvernement de faire face à un « environnement de sécurité très complexe »<sup>16</sup>. Comme l'ont évoqué Lobell *et al.* (2016, chap.2, p.15), le manque de clarté du système international favorise donc l'influence de la perception des dirigeants, qui ont plus de latitudes pour effectuer des décisions basées sur leur perception, et dans le cas présent leur idéologie.

Les conservateurs souhaitent ainsi faire de l'acquisition du F-35 un outil de leur politique étrangère. Le Parti Conservateur du Canada y voit une façon de mieux armer les Forces canadiennes, pour qu'ils puissent collaborer avec les alliés à l'extérieur et remplir les missions internationales. Pour Rona Ambrose, il est clair selon les besoins de l'armée canadienne que « le F-35 est le seul avion de la cinquième génération à la disposition des Canadiens. Cet avion assurera notre souveraineté et notre sécurité dans l'Arctique et tout le long de nos immenses côtes. Il est doté d'une capacité d'interopérabilité avec les appareils de nos alliés de l'OTAN.»<sup>17</sup>.

L'argument selon lequel le F-35 doit être acheté pour permettre aux Forces canadiennes de mieux effectuer des missions de concert avec leurs alliés, soit l'argument de l'interopérabilité, est l'un des plus utilisés par les conservateurs afin de défendre cet achat lors des débats en Chambre. L'interopérabilité du F-35 est ici considérée comme un argument à tendance néoconservatrice en raison de son inexactitude. En effet Rona Ambrose mentionne que le F-35 est « le seul avion qui pourra opérer conjointement avec les appareils de nos alliés »<sup>18</sup>, argument qui est en partie faux, étant donné que le principal concurrent du F-35, le *Super Hornet*, est interopérable avec les alliés du Canada qui pourraient opérer le chasseur de Lockheed Martin, étant par exemple massivement

---

<sup>16</sup> «Le programme est conçu pour équiper le Canada d'un chasseur de la cinquième génération afin de faire face à l'environnement de sécurité très complexe que nous pouvons déjà prévoir.» Hansard - 82, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2012-02-16, 14:38:25, 5397

<sup>17</sup> Hansard - 36, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2011-10-25, 14:33:30, 2477

<sup>18</sup> Hansard - 99, Rona, Ambrose, Edmonton-Spruce Grove, CPC, AB, 2010-11-18, 12:45:32, 6121

utilisé par la Marine américaine<sup>19</sup>, qui les opère conjointement avec des F-35<sup>20</sup>. Le concept d'interopérabilité est dans le cas présent utilisé par les conservateurs afin de justifier l'achat des F-35 et par la suite les déployer entre autres vers l'étranger. Un des exemples les plus cités afin de démontrer cet intérêt pour les campagnes militaires est l'utilisation des CF-18 lors de la campagne militaire en Lybie, en collaboration avec l'OTAN<sup>21</sup>. L'utilisation abondante de ce concept montre donc la volonté pour les conservateurs de déployer le F-35 à l'étranger, car c'est la meilleure façon de faire valoir leurs intérêts, comme préconisé par l'École de Calgary.

Puis, l'interopérabilité est primordiale pour les conservateurs, qui s'appuient sur le fait que le Canada effectue les mêmes missions sur le territoire nord-américain et outre-mer que les États-Unis. Le système international étant perçu comme opaque par les conservateurs encore une fois, ces derniers considèrent l'acquisition du F-35 comme la plus logique<sup>22</sup>. Les conservateurs s'attendent à ce que le F-35 leur permette de « protéger la souveraineté canadienne, chez nous, et défendre nos valeurs à l'étranger »<sup>23</sup>, un discours qui laisse transparaître l'influence de l'idéologie néoconservatrice, cet avion de chasse leur permettant de déployer l'armée canadienne à l'étranger, et de se rapprocher des États-Unis sur le plan militaire par le biais de l'interopérabilité. La place des États-Unis dans l'achat du F-35 est en effet considérée comme très importante. En raison des diverses opérations de l'OTAN et du NORAD, les élus du PCC jugent qu'il est primordial de prioriser l'interopérabilité comme facteur de sélection. Cette mise en

---

<sup>19</sup> 512 avions en service et 39 chasseurs commandés en date du 1<sup>er</sup> mars 2019

<sup>20</sup> 21 en service et 237 chasseurs commandés en date du 1<sup>er</sup> mars 2019

<sup>21</sup> «La protection de notre souveraineté dans l'Arctique et la capacité de survoler le deuxième plus grand territoire terrestre au monde et le territoire maritime et terrestre le plus important au monde ne sont pas des abstractions. Pour la population en général et pour le Canada, qui est un allié fiable au sein de l'OTAN et qui a des traditions militaires et en matière d'aviation, il est important de choisir le bon appareil et le bon équipement pour ses pilotes qui sont parmi les meilleurs au monde — on l'a encore constaté l'an passé pendant la campagne en Libye..» Hansard - 82,Chris Alexander,Ajax-Pickering,CPC,ON,2012-02-16,19:10:00,5434

<sup>22</sup> «Premièrement, le F-35 représente l'unique avion de chasse d'une nouvelle génération qui assurera l'interopérabilité avec nos principaux alliés jusqu'au milieu du siècle. En termes clairs, les spécialistes diront que dans ce monde en pleine mutation, où les nations des quatre coins du globe unissent de plus en plus leurs efforts dans des missions de plus en plus complexes, cela représente un avantage non négligeable lorsque vient le temps de coordonner nos actions sur les divers théâtres d'opérations. Nous parlons ici d'alliés de taille comme les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Italie, la Turquie, le Danemark, la Norvège et l'Australie, avec lesquels nous collaborons fréquemment..» Hansard - 99,Jacques,Gourde,Libérien-Chutes-de-la-Chaudière,CPC,QC,2010-11-18,12:59:48,6123

<sup>23</sup> «Nous pouvons aussi payer le matériel dont nos militaires ont besoin pour protéger la souveraineté canadienne, chez nous, et défendre nos valeurs à l'étranger.»Hansard - 143,Laurie,Hawn,Edmonton Centre,CPC,AB,2011-03-10,14:23:41,8905

l'avant cet argument montre la présence du néoconservatisme dans le discours des élus du PCC. La coopération optimale avec les États-Unis lors d'opérations militaires, est, pour eux, un argument de poids pour de l'acquisition du F-35. Il est ainsi possible de discerner que les conservateurs apportent une importance toute particulière à la souveraineté nord-américaine et à la convergence de leurs intérêts communs sur la scène internationale.

Pour les conservateurs au pouvoir, le F-35 est donc le remplaçant désigné du CF-18. En effet, c'est ce chasseur qui permettra le mieux au Canada de déployer sa puissance militaire à l'étranger, et qui a le plus de chances de favoriser un rapprochement en matière de sécurité avec les États-Unis, comparativement aux autres remplaçants potentiels. L'interopérabilité avec les États-Unis, nécessaire pour le prochain chasseur de l'Aviation royale canadienne, élimine déjà toute concurrence des avions non américains avec le F-35, en grande partie en raison de l'environnement géostratégique dans lequel se situe le Canada. Enfin, la volonté de déployer la puissance militaire canadienne dans les années à venir est un argument pour de l'acquisition des F-35 étant donné le discours conservateur. Les Forces canadiennes ont ainsi besoin des meilleurs équipements possible pour effectuer des missions qui deviendront de plus en plus difficiles en raison du contexte international, perçu comme opaque. À cet effet, le F-35 est le meilleur avion sur le marché actuellement, étant donné sa génération supérieure aux autres, et il pourrait assurer au Canada une place prépondérante dans les opérations militaires internationales à venir.

### **6.1.2- Le néoconservatisme chez les ministres canadiens**

Dans cette partie, nous allons étudier le néoconservatisme chez les principaux ministres responsables des acquisitions militaires ainsi que de la politique étrangère au Canada. Toutes leurs interventions durant les deux sessions parlementaires relevées seront donc analysées, afin de déceler, en raison de leur position au sein du gouvernement,

des traces importantes de néoconservatisme lorsqu'ils s'expriment sur tous les enjeux de politique étrangère.

### *6.1.2.1- Les ministères responsables des acquisitions militaires*

#### 6.1.2.1.1- Industrie Canada : Tony Clement et Christian Paradis

Les ministres de l'Industrie sont considérés dans l'analyse, car en ce qui a trait aux processus d'acquisition, ces derniers jouent un rôle primordial. Comme l'explique Nossal, Industrie Canada est l'un des ministères qui participe activement aux acquisitions militaires, et y rajoutant, entre autres, la dimension économique (Nossal, 2016, p.92). Durant les années 2010-2013, les ministres de l'Industrie Clement et Paradis ont peu eu à commenter les dossiers concernant les affaires externes. Dans les rares cas, ces derniers se sont principalement concentrés sur l'aspect économique. En effet, par rapport à la vente de la pétrolière Nexen à l'entreprise étatique chinoise CNOOC, le principal commentaire du ministre Paradis a été qu'il examinait la transaction afin de s'assurer qu'elle fournisse un « bénéfice net aux Canadiens »<sup>24</sup>. Le ministre Clement, quant à lui, s'est surtout positionné sur l'achat du F-35 par le Canada. Ce dernier a accusé les libéraux de ne pas se préoccuper des travailleurs du secteur de l'aérospatial, notamment dans la région de Montréal, en voulant recommencer le processus de remplacement du CF-18. Pour M.Clement, « les mesures que nous avons prises pour acheter cet avion ont permis à l'industrie aérospatiale canadienne d'avoir un accès prioritaire au programme des F-35 »<sup>25</sup>. Nous pouvons constater ici la politisation du processus d'acquisition du F-35 par le ministre de l'Industrie, car malgré le fait que cette politique publique se soit étalée sur plusieurs années et plusieurs gouvernements, son gouvernement et lui-même en revendiquent ses bienfaits.

---

<sup>24</sup>«Monsieur le Président, c'est le contraire. Mon collègue fait état de la transaction de Nexen, qui, comme nous l'avons toujours dit, sera scrutée minutieusement. Avant de prendre une décision, il faut évaluer si la transaction amène un bénéfice net au Canada. Chacune des décisions sera prise à l'avantage des Canadiens. » Hansard - 175, Christian, Paradis, Mégantic-L'Érable, CPC, QC, 2012-11-02, 11:40:48, 11858

<sup>25</sup>«Monsieur le Président, en tant que ministre de l'Industrie, je peux dire que les mesures que nous avons prises pour acheter cet avion ont permis à l'industrie aérospatiale canadienne d'avoir un accès prioritaire au programme des F-35. » Hansard - 99, Tony, Clement, Parry Sound-Muskoka, CPC, ON, 2010-11-18, 14:22:00, 6136

Les ministres de l'Industrie se cantonnent donc à la ligne de parti, soit que le Parti conservateur souhaite avant tout améliorer la vie des Canadiens en créant des emplois et en favorisant les investissements. Sans toutefois avoir pu déceler de traces du néoconservatisme dans les affaires étrangères abordées par ces ministres, nous avons pu toutefois observer l'importante place qu'occupe la ligne de parti dans leur argumentaire. Par exemple, lorsque le gouvernement conservateur a refusé l'offre d'achat de Potash Corp. par BHP Billiton, le ministre Clement a réitéré à plusieurs reprises avoir pris sa décision basée sur des faits, afin de protéger les droits des Canadiennes et Canadiens<sup>26</sup>. Le ministre Paradis quant à lui a affirmé à plusieurs reprises que la réduction de la TPS de 2 %, le renforcement du Bureau de la concurrence et la loi sur l'équité à la pompe sur de meilleures mesures que la taxe sur le carbone afin d'encadrer les prix de l'essence<sup>27</sup>. Les ministres de l'Industrie ici se posent comme des hommes pragmatiques, ardents défenseurs des droits des Canadiens. Enfin, en raison de la discipline de parti forte qui règne dans le système politique canadien, nous nous attendons à ce que, tout comme les ministres de l'Industrie, les autres ministres s'y tiennent eux aussi.

#### 6.1.2.1.2- Le ministre de la Défense nationale : Peter Mackay

Le ministre de la Défense nationale durant les 40 et 41<sup>èmes</sup> sessions parlementaires, Peter Mackay, s'est exprimé à peu de reprises sur des sujets touchant la politique étrangère canadienne. Lors de notre analyse de ses interventions parlementaires, nous avons pu remarquer, sans surprise, que sa volonté de déployer des forces canadiennes est un des concepts sur lesquels ce dernier s'est le plus appuyé. Lors de l'intervention en

---

<sup>26</sup> «Je peux réitérer mes assurances à la Chambre: j'ai pris ma décision en m'appuyant sur les faits qui m'ont été présentés et en tenant compte du devoir qui est le mien, c'est-à-dire évaluer l'offre selon le critère de l'avantage net pour le Canada et protéger ainsi les droits et les intérêts du Canada et des Canadiens.»Hansard - 94,Tony,Clement,Parry Sound-Muskoka,CPC,ON,2010-11-04,10:53:39,5802

<sup>27</sup> «Les faits sont les suivants: le gouvernement conservateur a réduit la TPS de deux points, a renforcé les pouvoirs du Bureau de la concurrence et a aussi mis en place la Loi sur l'équité à la pompe. Ce sont de telles actions concrètes qui font en sorte que les prix de l'essence sont contenus.»Hansard - 148,Christian,Paradis,Mégantic-L'Érable,CPC,QC,2012-09-19,14:52:31,10146

Lybie, le ministre Mackay a vanté l'intervention canadienne aux côtés de l'OTAN, soutenant que ses alliés ont compris que le Canada était « un pays qui assume ses responsabilités au-delà de toutes les attentes »<sup>28</sup>, et donc un pays fiable et influent sur la scène internationale. L'intervention canadienne en Lybie a été le principal dossier de politique étrangère sur lequel M. Mackay a dû s'exprimer, en dehors de l'acquisition du F-35. Le ministre, qui se dit un fervent défenseur du rôle des Forces Canadiennes, qui est « essentiel non seulement pour le Canada, mais aussi pour le monde »<sup>29</sup>, a entre autres expliqué les positions du parti, en affirmant que pour les conservateurs l'intervention en Lybie relevait notamment de leur « devoir moral » et par « obligation à l'égard de l'OTAN »<sup>30</sup>. Enfin, concernant le deuxième grand dossier de politique étrangère sur lequel le ministre Mackay s'est prononcé, ce dernier s'est contenté d'aborder les technicités du processus d'acquisition, principalement ce qui a trait aux calculs des coûts effectués par le ministère, le vérificateur général ou encore le Directeur parlementaire du budget<sup>31</sup>.

Le ministre de la Défense nationale n'a probablement pas occupé un rôle prépondérant dans la définition de la politique étrangère canadienne sous Stephen Harper, une grande partie de ses interventions concernant surtout la santé mentale des militaires. L'idéologie néoconservatrice est peu présente sur les rares interventions à caractère politique qu'il a effectuées, préférant plutôt, comme les ministres de l'Industrie, montrer son caractère pragmatique à la Chambre des communes.

---

<sup>28</sup> « Nos partenaires internationaux savent que le Canada est un pays qui assume ses responsabilités au-delà de toutes les attentes. » Hansard - 20, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2011-09-26, 11:05:02, 1417

<sup>29</sup> « On le sait, je suis un grand défenseur des Forces canadiennes et de leur rôle, qui est essentiel non seulement pour le Canada mais aussi pour le monde. » Hansard - 120, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2012-05-09, 20:04:13, 7804

<sup>30</sup> « Dans ces circonstances, nous sommes obligés d'intervenir, à la fois par devoir moral et par obligation à l'égard de l'OTAN et des Nations Unies qui sont, comme vous le savez, deux institutions que nous avons contribué à créer. » Hansard - 145, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2011-03-21, 15:33:15, 9040

<sup>31</sup> « Notre gouvernement est fermement déterminé à obtenir le meilleur équipement qui soit pour les Forces canadiennes, au meilleur prix qui soit pour les citoyens canadiens, et ce, afin d'en tirer les meilleurs avantages qui soient pour les entreprises et les travailleurs au Canada. » Hansard - 88, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2012-03-02, 11:48:08, 5746

### 6.1.2.1.3- La ministre des Travaux publics : Rona Ambrose

La troisième personne responsable du processus acquisitions militaires selon Nossal est la ministre des Travaux Publics (Nossal, 2016, p.90), ici Mme Rona Ambrose. Au cours des deux sessions parlementaires, nous avons pu constater que Mme Ambrose a abondamment abordé le sujet du processus d'acquisition des F-35, en plus de celui de la construction des navires militaires. La ministre considère principalement ces dossiers comme étant des leviers majeurs de l'économie canadienne, qui stimulent l'innovation<sup>32</sup>. Mme Ambrose s'est principalement attelée à défendre ces deux projets, surtout celui du F-35, avec comme principaux arguments une volonté de transparence et d'imputabilité de la part du gouvernement, et le besoin de créer des retombées économiques pour les Canadiens.

Les ministères de l'Industrie, de la Défense nationale, ainsi que des Travaux publics, les principaux responsables des acquisitions militaires, ont tous abordé les dossiers de politique étrangère sous un angle similaire. En effet, ces derniers se sont concentrés sur les aspects des retombées économiques, et considèrent principalement les acquisitions militaires comme un stimulant économique. Selon la ministre Ambrose, il est estimé que chaque milliard de dollars investi dans la Défense nationale crée ou maintient 18 000 emplois au Canada, en plus de générer 710 millions CAD de produit intérieur brut (PIB)<sup>33</sup>. Les ministres ne se sont donc pas prononcés sur l'idéologie qui sous-tend les acquisitions dont ils sont responsables, mais nous pouvons cependant remarquer l'utilisation abondante de leur part de la ligne de parti, qui met l'accent sur le « bon »

---

<sup>32</sup> «Les acquisitions militaires contribuent grandement à l'économie canadienne et stimulent l'innovation.»-Hansard - 209,Rona,Ambrose,Edmonton-Spruce Grove,CPC,AB,2013-02-12,14:48:53,14038

<sup>33</sup> «On estime que chaque milliard de dollars investi dans la défense et la sécurité crée ou maintient 18 000 emplois et contribue 710 millions de dollars au produit intérieur brut. »Hansard - 209,Rona,Ambrose,Edmonton-Spruce Grove,CPC,AB,2013-02-12,14:48:53,14038

choix effectué par le gouvernement conservateur, qui « se tient debout » pour défendre les Canadiens, comme dans le dossier du F-35<sup>34</sup>.

### *6.1.1.3- Les principaux décideurs en matière de politique étrangère*

#### 6.1.1.3.1- Les ministres des Affaires étrangères : Lawrence Cannon et John Baird

Les ministres des Affaires étrangères sont ceux qui, avec le Premier Ministre, exercent le plus d'influence sur la politique étrangère canadienne. Lors des deux sessions parlementaires étudiées, deux ministres se sont succédé à ce poste, M. Cannon et M. Baird.

Lors de ses débats à la Chambre des communes, M. Cannon a eu à s'exprimer sur diverses crises internationales, que ce soit la guerre en Afghanistan, le printemps arabe ou encore le séisme en Haïti. Au cours de ses interventions, M. Cannon a à maintes reprises rappelé que le Canada agissait en accord avec ses alliés, notamment l'ONU et l'OTAN<sup>35</sup>, afin de régler les conflits, et que le Canada, par sa politique étrangère, encourage le « respect de la primauté du droit et des droits de la personne. »<sup>36</sup>. Malgré ces affirmations, qui laissent penser que M. Cannon est un tenant de l'internationalisme libéral, plusieurs des positions qu'il a défendues relèvent très clairement du néoconservatisme. Lawrence Cannon a par exemple clairement énoncé que les intérêts canadiens primaient sur l'internationalisme, signe évident d'une dissociation des conservateurs à l'égard de ce terme et de ces idéaux<sup>37</sup>.

---

<sup>34</sup> «En ce qui concerne la croissance économique, l'emploi, les débouchés et la protection des démunis, le gouvernement défend les intérêts des Canadiens, tout comme il le fait dans le dossier des F-35...», Hansard - 106, Tony, Clement, Parry Sound-Muskoka, CPC, ON, 2010-11-29 14:20, 6552

<sup>35</sup> «Le Canada est présent en Afghanistan dans le cadre d'une mission mandatée par les Nations Unies et dirigée par l'OTAN, aux côtés de plus de 60 autres pays et organismes internationaux et à la demande du gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan.. » Hansard - 104, Lawrence, Cannon, Pontiac, CPC, QC, 2010-11-25, 10:43:33, 6425

<sup>36</sup> «C'est, en effet, ce que prône le Canada dans sa politique étrangère, en encourageant la démocratie ainsi que le respect de la primauté du droit et des droits de la personne. Ce sont les valeurs que nous défendons et que nous voulons voir instaurées dans ces pays.» Hansard - 145, Lawrence, Cannon, Pontiac, CPC, QC, 2011-03-21, 17:13:27, 9053

<sup>37</sup> La réponse de Lawrence Cannon à Martha Hall Findlay, députée libérale de Willowdale : « En effet, de ce côté-ci, lorsque nous voyons qu'une entente n'est pas convenable pour le Canada et lorsqu'une entente n'est pas dans les meilleurs intérêts du Canada, nous n'y participons pas. Bien clairement, je souhaiterais que, plutôt que de faire de

Avec ce ministre possédant une fonction à caractère politique, malgré la présence de quelques éléments tenant de l'internationalisme, on constate que les conservateurs souhaitent se dissocier de la politique étrangère des autres partis en insistant sur le fait que les intérêts canadiens doivent primer.

John Baird, ministre des Affaires étrangères de 2011 à 2013, a passé peu de temps à la Chambre des communes à parler de politique étrangère. En effet, une grande partie de ses commentaires ont été pour défendre les interventions du gouvernement en général, au contraire d'autres ministres qui se sont contentés de se concentrer sur leur ministère. Cette polyvalence de M. Baird pourrait s'expliquer par sa proximité avec le Premier ministre, qui n'a pas hésité lors de sa démission en 2015 à le qualifier « d'élément essentiel » de son Cabinet depuis 2006 (Ici Radio-Canada, 2015), ou encore « l'un des meilleurs ministres avec qui il a travaillé » (Le Devoir, 2015). Avec l'analyse des débats parlementaires de M. Baird, nous avons remarqué que leur proximité affichée se matérialise sur le plan idéologique. Les rares interventions de M. Baird au sujet de la politique étrangère canadienne sont en effet très néoconservatrices.

Le ministre Baird utilise à plusieurs reprises la clarté morale pour justifier les positions canadiennes. Lors de la crise au Sri Lanka par exemple, M. Baird a affirmé sans équivoque qu'« aucun dirigeant dans le monde ne s'est exprimé plus ouvertement et n'a été plus clair sur le plan moral à l'égard de cette question que le premier ministre du Canada »<sup>38</sup>. Aussi, le ministre n'hésite pas à louer les Pakistanais qui soutiennent Malala Yousufzai contre le « mal » (les talibans) qui veut l'empêcher d'aller à l'école<sup>39</sup>. La politique étrangère du Canada est ainsi basée sur ses valeurs, et le Canada, représenté

---

l'internationalisme, ils viennent soutenir les efforts du Canada dans ce dossier.. » Hansard - 120, Lawrence,Cannon,Pontiac,CPC,QC,2011-01-31,14:54:18,7430

<sup>38</sup>« Monsieur le Président, aucun autre gouvernement dans le monde n'a déployé autant d'efforts ni fait autant pression pour que des comptes soient rendus et qu'il y ait une véritable réconciliation et un retour au respect des droits de la personne au Sri Lanka. Aucun dirigeant dans le monde ne s'est exprimé plus ouvertement et n'a été plus clair sur le plan moral à l'égard de cette question que le premier ministre du Canada. » Hansard - 226,John,Baird,Ottawa West-Nepean,CPC,ON,2013-03-21,14:58:53,15058

<sup>39</sup> «Au Pakistan, des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont manifesté publiquement leur appui à la cause de Malala. Comme l'adolescente, ils s'érigent hardiment contre le mal et servent de modèle au reste du monde.» Hansard - 163,John,Baird,Ottawa West-Nepean,CPC,ON,2012-10-17,15:20:50,11103

par les conservateurs et M. Baird, « se tiendra debout » afin de défendre ce qui est juste<sup>40</sup>. Contrairement à son prédécesseur, M. Baird se montre très critique des Nations Unies, et tout particulièrement du Conseil de sécurité, où le Canada n'a pas pu obtenir de siège en 2010. Comme il le mentionne, M. Baird n'hésite en effet pas à critiquer les Nations Unies lorsque nécessaire<sup>41</sup>. Le Canada s'est ainsi retiré par exemple de l'Organisation Mondiale du Tourisme lorsque le ministre Baird a appris que ces derniers souhaitaient honorer le président zimbabwéen Robert Mugabe pour son apport au tourisme<sup>42</sup>. Cela faisait partie, entre autres, de la révision de la participation canadienne aux organisations internationales, comme l'a mentionné M. Baird<sup>43</sup>. De plus, lors de la crise syrienne, le ministre a qualifié « d'échecs continus » les tentatives du Conseil de sécurité de calmer la situation<sup>44</sup>. De manière plus explicite encore, John Baird explique qu'en cas de déception canadienne vis-à-vis de l'ONU, qui est sur le déclin selon lui, le Canada n'hésitera pas à « se tenir debout » pour défendre ses valeurs qui lui sont chères<sup>45</sup>.

Malgré le fait que le ministre Baird se montre néoconservateur à plusieurs égards, nous pouvons constater que ce dernier ne mentionne que très peu les rapprochements militaires avec les États-Unis, et reste encore très prudent quant à l'utilisation des forces armées. Lors de la crise libyenne en 2011, il admet ainsi volontiers à plusieurs moments que des efforts diplomatiques et humanitaires importants doivent être effectués afin de protéger

---

<sup>40</sup>« Mais lorsque l'ONU ne répond pas entièrement aux attentes des contribuables et des Canadiens, nous ne devrions pas avoir peur de défendre ce qui est juste, et les députés de ce côté-ci de la Chambre n'auront jamais peur de le faire. » Hansard - 137, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-06-08, 11:53:42, 9090

<sup>41</sup> « Je n'hésite pas à critiquer les Nations Unies quand leurs initiatives me semblent inadéquates, mais je suis tout aussi fier de les féliciter quand elles font un travail utile et efficace. » Hansard - 248, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2013-05-07, 19:16:49, 16456

<sup>42</sup> « Monsieur le Président, il est scandaleux qu'une personne affichant un si pauvre bilan au chapitre des droits de la personne ait été nommée à quelque poste que ce soit par un organe des Nations Unies. Cela illustre parfaitement combien cette organisation est déconnectée de la réalité. Ce type de nomination mine l'organisation même des Nations Unies. » Hansard - 130, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-05-30, 15:06:50, 8569

<sup>43</sup> « Dans le budget, nous avons annoncé notre intention de réviser l'appartenance du Canada aux diverses organisations internationales. Le Canada a fait connaître son intention de se retirer de l'Organisation mondiale du tourisme de l'ONU, décision qui sera mise en oeuvre à la fin du mois. » Hansard - 130, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-05-30, 15:06:50,

<sup>44</sup> « Je propose: [...] que la Chambre exprime sa profonde déception à l'égard du fait que le Conseil de sécurité des Nations Unies ne réussit toujours pas à faire face à la crise en Syrie » Hansard - 97, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-03-15, 15:07:16, 6377

<sup>45</sup> « Mais lorsque l'ONU ne répond pas entièrement aux attentes des contribuables et des Canadiens, nous ne devrions pas avoir peur de défendre ce qui est juste, et les députés de ce côté-ci de la Chambre n'auront jamais peur de le faire. » Hansard - 137, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-06-08, 11:53:42, 9090

les droits de l'Homme<sup>46</sup>. En ce qui a trait aux relations diplomatiques canadiennes, M. Baird se contente de mentionner le travail conjoint entre le Canada, les États-Unis, et leurs partenaires afin d'imposer des sanctions à l'Iran pour son programme nucléaire, et une coopération accrue en Afghanistan en ce qui a trait aux transferts de détenus entre autres.

Lors de ses différentes interventions, le ministre Baird a donc surtout insisté sur la source de la politique étrangère canadienne, soit les valeurs morales des Canadiens. Ce dernier présente le Parti conservateur comme un gardien de la vertu, prêt à défendre les valeurs canadiennes et onusiennes face aux « ennemis », qui gangrèment l'ONU et qui ne font rien pour remédier à ses lacunes<sup>47</sup>.

Les ministres des Affaires Étrangères, sous un même Premier ministre, ont donc abordé la politique étrangère canadienne de manière différente, même si plusieurs similitudes apparaissent. Nous avons pu constater que les deux ministres mettent beaucoup plus l'accent sur la diplomatie que l'idéologie de leur parti politique, qui prône une augmentation des interventions militaires. À plusieurs reprises les ministres ont ainsi insisté sur le fait qu'ils ne souhaitent pas de confrontation militaire et qu'ils mettraient tous les moyens diplomatiques en œuvre pour ne pas en arriver là, par exemple avec le cas du nucléaire iranien<sup>48</sup>. M. Cannon a laissé transparaître une forte volonté de coopérer beaucoup plus avec les États-Unis sur divers enjeux internationaux, cherchant à se démarquer des autres partis politiques à ce sujet. M. Baird, quant à lui, a affiché un style

---

<sup>46</sup>« Sur le plan diplomatique, nous devons collaborer avec nos partenaires des Nations Unies et nos partenaires arabes dans la région afin de ne pas nous contenter d'une mission militaire mais d'intervenir aussi sur le plan diplomatique au profit du développement et des actions humanitaires.» Hansard - 6, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2011-06-09, 14:36:00, 203

<sup>47</sup> «De temps en temps, nous avons été préoccupés par certains organismes de l'ONU, et par certaines mesures qu'ils ont prises. Cependant, les véritables ennemis de l'ONU sont ceux qui ne font rien pour remédier aux lacunes. Nous sommes prêts à défendre l'ONU et les valeurs importantes qu'elle représente. Mais lorsque l'ONU ne répond pas entièrement aux attentes des contribuables et des Canadiens, nous ne devrions pas avoir peur de défendre ce qui est juste, et les députés de ce côté-ci de la Chambre n'auront jamais peur de le faire.» Hansard - 137, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-06-08, 11:53:42, 9090

<sup>48</sup>« Évidemment, nous ne sommes pas en faveur d'une intervention militaire et c'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et d'autres intervenants, afin de faire tous les efforts diplomatiques nécessaires pour éviter que l'Iran ne réussisse à se doter de l'arme nucléaire. » Hansard - 88, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-03-02, 11:27:00, 5742

complètement différent, en exprimant très clairement sa perception du monde. Ainsi, le Canada doit protéger ses valeurs avec ses alliés à travers le monde, qui est divisé entre ceux qui respectent les droits de l'Homme (les bons) et ceux qui ne le respectent pas (les mauvais), et qui en plus discréditent les institutions internationales par leur présence. Au final, les ministres ont donc abordé et défendu différents concepts du néoconservatisme chacun leur tour, mais M. Baird, qui était considéré comme un des meilleurs ministres de Stephen Harper, a beaucoup plus exploité les idées néoconservatrices lors de ses interventions. Cependant, les ministres responsables de la politique étrangère canadienne ont très peu abordé le cas du F-35 (dans le cas de M. Cannon, il ne l'a pas abordé du tout), les conservateurs ayant choisi de justifier cet acte de politique étrangère avec des arguments de nature économique.

#### 6.1.2.3.2- Le premier ministre : Stephen Harper

Au cours de son mandat, le Premier ministre Harper a réitéré à plusieurs reprises que sa priorité et celle de son parti était l'économie<sup>49</sup>. Les autres enjeux, comme ceux des relations internationales, seraient à priori délaissés pour se concentrer sur ce qui importe aux Canadiens selon les conservateurs. Malgré cela, Stephen Harper a pris la parole à quelques reprises pour aborder différents enjeux de politique étrangère, et défendre sa vision et celle de son gouvernement. Au sujet des engagements militaires canadiens, nous pouvons remarquer que le Premier ministre Harper reconnaît l'importance d'avoir une armée bien équipée pour intervenir, et s'est montré extrêmement satisfait de la mission des Forces canadiennes en Afghanistan. De plus, il considère que celles-ci doivent rester en Afghanistan afin d'assurer des missions d'entraînement, qui sécuriseront ce pays et par extension le monde<sup>50</sup>. Cependant, M. Harper ne souhaite pas déployer la puissance militaire canadienne tous azimuts. Sous le gouvernement conservateur, les Forces canadiennes n'ont par exemple pas participé à l'opération du maintien de la paix qui se

---

<sup>49</sup> « Nous mettons l'accent sur l'économie. C'est ce que les Canadiens veulent et c'est ce que nous devons faire. » Hansard - 146, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2011-03-22, 14:19:01, 9105

<sup>50</sup> « Il est important de nous assurer que l'Afghanistan est un pays sûr et qu'il ne constitue pas un risque pour la sécurité mondiale. » Hansard - 111, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2012-04-26, 14:22:51, 7216

tenait au Mali. Nous pouvons supposer que cette décision du gouvernement Harper est due en raison de l'absence de direction des États-Unis durant cette mission. Au cours de notre période d'analyse, Stephen Harper a montré à plusieurs reprises sa volonté de se rapprocher des États-Unis au niveau économique et sécuritaire.

Conformément à l'idéologie néoconservatrice, Stephen Harper milite donc fermement pour un rapprochement militaire américain, et pose des actions de la sorte. Le Canada est absent de la guerre au Mali, mais a cependant été présent en Lybie et en Afghanistan, où les Américains ont été parmi les principaux acteurs. Le Canada et les États-Unis qui en plus d'être voisins, sont des « amis [...] proches »<sup>51</sup>, doivent avoir une coopération accrue sur des enjeux tels l'économie ou la sécurité. En termes continentaux, Harper a remarqué que les Canadiens ont plusieurs attentes à son égard<sup>52</sup> : il doit ainsi améliorer le commerce avec les voisins américains et renforcer la défense du continent. Intégration nord-américaine économique et sécuritaire vont donc de pair, et l'un n'est jamais mentionné sans l'autre, tout particulièrement quand il est question de sécurité.

Contrairement à son ministre des Affaires étrangères John Baird, Stephen Harper utilise très peu la rhétorique de la clarté morale afin de justifier les actions canadiennes à l'extérieur. Ainsi, la réponse partisane des conservateurs, qui basent leur politique étrangère sur « les principes, les valeurs et les intérêts du Canada », n'a été prononcée par Stephen Harper que deux fois, notamment lorsqu'il a été appelé à commenter sur l'échec du Canada à obtenir un poste au Conseil de sécurité de l'ONU<sup>53</sup>. Cet échec canadien a

---

<sup>51</sup> « Nos rapports avec les États-Unis sont de toute évidence nos rapports les plus importants. Les États-Unis sont nos amis les plus proches et nos voisins immédiats. » Hansard - 121, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2011-02-01, 14:18:28, 7540

<sup>52</sup> « Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que nous travaillions pour assurer à la fois une plus grande sécurité sur le continent nord-américain et un meilleur commerce entre nos deux pays. » Hansard - 126, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2011-02-08, 14:20:08, 7870

<sup>53</sup> « Ce n'est pas possible de prédire le vote dans un scrutin secret, mais c'est la raison pour laquelle on ne base pas nos décisions de politique étrangère sur de tels votes. On les base sur les principes, les valeurs et les intérêts du Canada et des Canadiens. » Hansard - 82, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2010-10-19, 14:22:30, 5060

marqué le Premier ministre, qui n'a pas effectué d'allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU l'année suivante<sup>54</sup>.

Finalement, Stephen Harper a peu pris la parole en ce qui concerne la politique étrangère canadienne. Lorsqu'il eut à le faire, sa priorité a très certainement été l'amélioration de ses relations avec les États-Unis. Le gouvernement conservateur a suivi les choix américains, en allant là où ils étaient à l'étranger, comme en Afghanistan, et en ne s'engageant pas là où n'étaient pas les principaux acteurs, comme au Mali. Lors de ses interventions parlementaires, M. Harper a donc peu laissé entrevoir l'influence néoconservatrice, malgré le fait que ses quelques commentaires trahissent son rôle important vis-à-vis des politiques du Parti conservateur.

Nous avons pu constater une certaine influence du néoconservatisme sur les principaux décideurs conservateurs en matière d'acquisitions militaires et de politique étrangère. À différents degrés, ces derniers ont laissé transparaître l'idéologie du parti dans leur façon de concevoir les choses. Cependant, les dirigeants ont chacun leur manière de percevoir les acquisitions militaires et la politique étrangère canadienne. Par exemple, les ministres Cannon et Baird, bien qu'ayant eu le même rôle officiel au sein du gouvernement Harper, n'ont pas la même perception de la politique étrangère canadienne. Dans les interventions de M. Cannon, nous pouvons remarquer que ce dernier a une vision de la politique étrangère beaucoup plus traditionnelle, tandis que la politique étrangère vue par John Baird est plus en rupture avec ce qui se faisait au Canada, remettant même en cause la légitimité actuelle de l'ONU. Les différents spectres du néoconservatisme sont donc présents au sein de la perception des dirigeants conservateurs, avec un aspect plus marqué bien évidemment pour les décideurs politiques responsables d'appliquer la politique étrangère canadienne.

---

<sup>54</sup> «Monsieur le Président, cela n'a jamais été le cas que le premier ministre prenne la parole chaque année à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette année, cela sera fait par le ministre des Affaires étrangères.» Hansard - 152, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2012-09-25, 14:21:08, 10410

### 6.1.3-La perception des ministres concernés sur le processus d'acquisition des F-35

Après avoir constaté l'influence du néoconservatisme dans les interventions des principaux dirigeants, nous allons tenter finalement de confirmer notre hypothèse avec l'analyse suivante. Ainsi, nous étudierons les interventions des principaux ministres pour le sujet discuté « Avion d'attaque interarmées F-35 » afin de voir si le néoconservatisme a eu une influence notable sur le processus d'acquisition des F-35.

Plusieurs ministres sont absents des débats concernant le processus d'acquisition des F-35. Lors de la 3<sup>ème</sup> session du 40<sup>ème</sup> Parlement, le ministre Cannon n'a en effet effectué aucune intervention à ce sujet. Il en va de même pour le ministre Paradis lors de la 1<sup>ère</sup> session du 41<sup>ème</sup> Parlement. Leurs absences peuvent être un indicateur de leur faible influence au sein du gouvernement Harper, malgré leur statut de ministres. Comme nous avons pu le voir avec John Baird, les ministres les plus influents sont ainsi appelés à défendre le gouvernement sur une multitude de dossiers, qui n'affectent parfois pas directement leur ministère.

Deux types d'arguments sont à distinguer chez les dirigeants conservateurs en ce qui a trait à cette acquisition. Tout d'abord, les facteurs économiques sont mis de l'avant. Les ministres conservateurs, en particulier ceux qui sont responsables des acquisitions, comme M. Clement ou bien Mme Ambrose, mettent de l'avant les bienfaits de cette acquisition pour l'industrie canadienne, une priorité conservatrice. Cet achat constitue un investissement conservateur dans l'industrie aérospatiale canadienne, car ayant rendu publique leur volonté d'acquisition, cela aurait permis aux entreprises d'obtenir plus de contrats. Malgré le fait que le Protocole d'entente<sup>55</sup> ait été signé en 2006, et qu'il n'oblige pas le Canada à acquérir le F-35, cet argument conservateur montre dès lors que ces derniers politisent l'acquisition militaire afin de montrer leur appui à l'industrie et aux forces canadiennes.

Cette politisation de l'acquisition se continue ensuite lorsque les conservateurs expliquent la raison de l'achat des F-35. Le principal argument énoncé est que les Forces armées

---

<sup>55</sup> Protocole d'entente pour la production, le soutien et le développement du F-35

canadiennes doivent être équipées d'un avion de 5<sup>ème</sup> génération en raison de l'insécurité mondiale, et les conservateurs veulent donner le meilleur avion possible aux Forces canadiennes au meilleur prix. Derrière ces arguments classiques, nous pouvons déceler une autre volonté de la part des dirigeants conservateurs. L'acquisition du F-35 est aussi vue par ces derniers comme un moyen de déployer la force militaire du Canada à l'étranger. À plusieurs reprises dans les interventions, les dirigeants parlent du F-35 comme d'un avion qui va permettre aux Forces canadiennes d'être beaucoup plus interopérables avec leurs alliés dans un environnement de plus en plus complexe. Ainsi, les dirigeants conservateurs souhaitent posséder un avion à la fine pointe de la technologie pour permettre au Canada de garder sa place dans le système international. Cette volonté de s'inscrire dans le nouvel environnement complexe avec l'avion de chasse le plus performant montre ainsi que le Canada souhaite opérer un rapprochement avec ses alliés américains. En effet, d'importants contributeurs de l'OTAN, comme la France et l'Allemagne, ne prévoyaient pas s'équiper d'avions de 5<sup>ème</sup> génération. L'acquisition du F-35 par les conservateurs, et surtout sa publicité, est une façon pour eux de mentionner leur intention de remettre les Forces canadiennes au cœur des relations internationales du Canada par leur proactivité.

Les interventions des dirigeants en Chambres des communes concernant le sujet « Avion d'attaque interarmées F-35 » nous permettent de mieux saisir la perception qu'on les dirigeants du système international et de la place du Canada dans le monde. Le F-35 est perçu comme un moyen afin que le Canada retrouve sa place sur la scène internationale comme acteur principal aux côtés de ses alliés.

#### **6.1.4- La perception des dirigeants conservateurs sur le rôle du Canada dans le monde**

La perception des dirigeants du système international leur permet de favoriser une option de politique publique par rapport à une autre dans un environnement stratégique

défini. La perception des dirigeants conservateurs lors de la période étudiée, soit de 2010 à 2013, est empreinte de néoconservatisme à plusieurs égards. Lors de la période étudiée, plusieurs ministres ont exprimé leur volonté de voir les Forces canadiennes mieux équipées afin d'effectuer des missions de défense du territoire continental ou des intérêts à l'étranger. Cet intérêt vient selon eux du fait que l'environnement international va devenir de plus en plus complexe et imprévisible en matière de sécurité<sup>56</sup>, en témoigne les récentes interventions canadiennes en Lybie et en Afghanistan, qui n'étaient pas prévues. Ce système international devient de plus en plus instable en raison de sa tendance à la multipolarité, et le Canada ne peut dorénavant que compter sur ses propres valeurs morales, ainsi que sur le soutien de ses alliés en raison du déclin de l'ONU<sup>57</sup>.

L'idéologie néoconservatrice s'est donc répercutée sur la perception des dirigeants conservateurs. Leur clarté morale les pousse tout d'abord à classer les différents acteurs internationaux entre les ennemis et les amis, en plus de les pousser à agir lorsque les valeurs universelles défendues par le Canada sont peu respectées. Puis, les dirigeants sont amenés à percevoir beaucoup plus d'ennemis au Canada et aux différentes valeurs libérales dans le monde, en concordance avec la doctrine Bush (CNN, 2001). Ainsi, le Canada sous les conservateurs s'appuie de moins en moins sur les institutions internationales afin d'effectuer des décisions en matière de politique étrangère, et surtout depuis la non-adhésion canadienne au conseil de sécurité de l'ONU en 2010. Cette perception du système international, partagée avec leurs voisins américains amène les dirigeants conservateurs à voir encore plus les États-Unis comme le meilleur allié du Canada. Dans plusieurs interventions conservatrices concernant le processus d'acquisition des F-35, ces derniers s'appuient énormément sur l'argument de l'interopérabilité pour justifier l'achat, alors que le *Super Hornet* de Boeing est interopérable avec l'armée américaine lui aussi. En ce qui concerne la politique étrangère, l'acquisition du F-35 est donc surtout intéressant pour les dirigeants conservateurs, car il

---

<sup>56</sup> « Le programme est conçu pour équiper le Canada d'un chasseur de la cinquième génération afin de faire face à l'environnement de sécurité très complexe que nous pouvons déjà prévoir. » Hansard - 82, Peter, MacKay, Central Nova, CPC, NS, 2012-02-16, 14:38:25, 5397

<sup>57</sup> « De temps en temps, nous avons été préoccupés par certains organismes de l'ONU, et par certaines mesures qu'ils ont prises. Cependant, les véritables ennemis de l'ONU sont ceux qui ne font rien pour remédier aux lacunes. Nous sommes prêts à défendre l'ONU et les valeurs importantes qu'elle représente. » Hansard - 137, John, Baird, Ottawa West-Nepean, CPC, ON, 2012-06-08, 11:53:42, 9090

permettra au Canada de posséder les avions de chasse les plus performants afin d'être déployés aux côtés des Américains lors d'opérations militaires à l'étranger. Avec ces avions, le Canada renouerait en quelque sorte avec son passé de « nation guerrière », notion qui est chère aux conservateurs (Morin, 2013, p.433).

Le processus d'acquisition des F-35 permet donc aux dirigeants conservateurs de mettre en œuvre le concept de déploiement militaire de la puissance canadienne, étant donné le contexte stratégique actuel, qui les restreint à choisir un avion américain. Malgré le fait que la perception des dirigeants de la politique étrangère canadienne ait influencé le processus d'acquisition des F-35, nous remarquons que d'autres facteurs, non liés à la politique étrangère, ont poussé les conservateurs à arrêter leur choix sur le produit de Lockheed Martin. À plusieurs reprises les dirigeants conservateurs ont abordé l'impact économique d'une acquisition militaire, avec par exemple la création d'emplois de haute qualité et les retombées industrielles comme incitatifs afin d'acquérir le F-35. D'après la théorie réaliste néoclassique, il est tout à fait plausible que d'autres variables intermédiaires que la perception des dirigeants puissent être pertinentes, étant donné la condition de l'environnement externe, qui est opaque et permissif. Dans le cas présent, il s'agit des relations État-société et les institutions nationales, qui nous apparaissent comme des facteurs ayant influencé la décision du PCC. Nous allons donc examiner comment la société canadienne ainsi que son système politique peuvent influencer des acquisitions militaires, ici celle du F-35.

## **6.2- L'influence des relations État-société et des institutions nationales**

### **6.2.1- L'influence des relations État-société et des institutions nationales sur les acquisitions militaires**

En raison de sa position géographique, les enjeux de défense ne sont pas considérés comme prioritaires par les Canadiens. Qu'un gouvernement effectue une acquisition militaire adéquate ou non, cela n'a aucune influence sur les chances de réélection, et les gouvernements en place peuvent effectuer les acquisitions pour des raisons non reliées à la défense (Nossal, 2016, p.113). Par exemple, la réussite du

processus d'acquisition des CF-18 en 1982 n'a pas empêché le gouvernement Trudeau d'être battu aux élections, de la même manière que l'acquisition réussie des C-17 *Globemasters* n'a pas aidé les conservateurs lors de l'élection fédérale d'octobre 2015 (Nossal, 2016, p.113). L'environnement stratégique canadien étant permissif, certaines variables qui ne sont pas censées influencer sur des actes de politique étrangère, par exemple les institutions nationales ou les relations État-société, ont un impact notable sur les acquisitions militaires.

Étant donné leur faible impact sur la politique canadienne, les acquisitions militaires peuvent aussi être sujettes à des spéculations politiques, par exemple avec le remplacement des hélicoptères *Sea King*. La décision de Jean Chrétien suite aux élections de 1993 d'annuler l'acquisition de l'hélicoptère EH-101 a été prise pour des raisons purement politiques (Nossal, 2016, p.104). Voyant l'impopularité de la décision du gouvernement Mulroney de remplacer les hélicoptères *Sea King* par les « hélicoptères de combat » EH-101, Jean Chrétien a promis aux élections fédérales de 1993 qu'il annulerait l'achat desdits hélicoptères s'il était élu, afin de relancer le processus. Suite à son élection et l'annulation de l'achat, ce qui a coûté environ 478 millions CAD, un deuxième processus de compétition initié en 1996 a déterminé lui aussi que le choix du gouvernement précédent était optimal (Nossal, 2016, p. 66).

Les acquisitions militaires ne sont donc pas seulement vues comme des outils de politique étrangère. Chaque acquisition doit ainsi avoir des retombées industrielles pour plusieurs régions canadiennes, comme le stipule la politique d'Industrie Canada. Trois ministères sont impliqués pour la réalisation de cette politique publique, soit celui de la Défense nationale, des Travaux publics et de l'Industrie. De l'implication de ces ministères peuvent être tirées plusieurs conclusions. La première est que pour la société canadienne, l'aspect économique est au moins aussi important que l'aspect politique étrangère lors d'une acquisition militaire, en témoigne de la vocation économique des deux tiers des ministères impliqués.

Au Canada, la gestion et le statut particulier des acquisitions militaires fait en sorte que ces dernières peuvent être gérées de manière différente en fonction du gouvernement en

place et de ses objectifs, et ce malgré les obligations du contexte international. Dans la prochaine partie, nous allons donc voir comment les relations entre l'État et la société ont pu influencer spécifiquement sur le processus d'acquisition du F-35.

### 6.2.2- L'influence des relations État-société sur le processus d'acquisition des F-35

Afin de mesurer l'influence des relations État-société sur notre sujet de recherche, nous allons relever les remarques des conservateurs concernant le processus d'acquisition des F-35 qui légitiment l'acquisition de ces chasseurs en utilisant des arguments n'ayant pas trait à la politique étrangère. Ainsi, avec la force et la récurrence de ces arguments, nous pourrions démontrer que le désintérêt des Canadiens pour les questions de défense a eu une influence sur le processus d'acquisition des F-35.

Lors des interventions des décideurs conservateurs concernant le F-35, leur vision de l'importance de la Défense nationale au Canada a été en plusieurs points similaires à celle d'une grande partie des Canadiens, qui ne sont que très peu intéressés aux questions de défense (Nossal, 2016, p.119). En effet, les conservateurs veulent d'un avion de chasse avec de fortes retombées économiques pour les Canadiens, l'aspect technique relié à l'utilité de l'avion étant relégué au second plan. Le premier ministre Harper a rappelé à quelques reprises à la Chambre des communes que le gouvernement conservateur aidait l'industrie canadienne en « particip[ant] au développement de cet avion au profit du secteur de l'aérospatiale au Québec et dans le reste du Canada. »<sup>58</sup>. De plus, la prééminence de la ministre des Travaux publics Rona Ambrose dans le débat sur le F-35 lors du 40<sup>ème</sup> Parlement, est révélatrice de l'importance de la sphère intérieure dans le processus d'acquisition militaire du F-35, tandis que le ministre des Affaires Étrangères Lawrence Cannon était absent des débats. Par sa position, Mme Ambrose a mis de l'avant à plusieurs reprises les opportunités économiques que représente l'achat des 65 F-35, en

---

<sup>58</sup> Hansard - 197, Stephen, Harper, Calgary Southwest, CPC, AB, 2012-12-12, 14:33:16, 13208

estimant par exemple que les entreprises canadiennes pourraient avoir accès à des marchés de 12 milliards CAD<sup>59</sup>.

L'importance de la ministre des Travaux publics dans les interventions concernant ce processus d'acquisition montre non seulement son influence au sein du Cabinet conservateur, mais surtout que les acquisitions militaires sont plus que des actes relevant seulement de la défense ou de la politique étrangère. Ainsi, pour les Canadiens comme pour le gouvernement conservateur, cette acquisition est vue en grande partie comme une opportunité économique pour le secteur aérospatial.

Nous pouvons constater que la relation État-société est une variable pertinente qui doit être considérée dans le processus de remplacement du CF-18. La participation active de Mme Ambrose à l'acquisition du F-35, en plus de son argumentaire défendant l'achat, nous montre que le Canada peut se permettre d'intégrer une variable économique dans cet acte de politique étrangère. L'opacité du système international et l'absence de menace claire et imminente dans l'environnement stratégique canadien permettent aux dirigeants du PCC de faire miroiter d'importantes retombées industrielles suite à l'achat de cet avion, en vue probablement de conserver leurs sièges au gouvernement.

### **6.2.3- L'impact des institutions nationales sur le processus d'acquisition des F-35**

La configuration actuelle du système politique canadien permet une politisation des processus d'acquisitions militaires. Ces derniers peuvent devenir rapidement très partisans, en raison de la dynamique du Parlement canadien. Ainsi, après leur accession au pouvoir, les conservateurs ont repris le processus d'acquisition du F-35 amorcé par le PLC et l'ont incorporé dans leur rhétorique partisane contre les libéraux (Nossal, 2016,

---

<sup>59</sup>«En nous engageant à faire cet achat maintenant, nous donnons à l'industrie aérospatiale du Canada un accès prioritaire à des contrats lucratifs pour toute la chaîne d'approvisionnement dans le monde, et quelque 5 000 appareils seront construits. Les estimations fondées sur l'acquisition d'environ 2 400 avions par les partenaires du Canada montrent que les entreprises canadiennes pourraient avoir accès à des marchés représentant 12 milliards de dollars.» Hansard - 99,Rona,Ambrose,Edmonton-Spruce Grove,CPC,AB,2010-11-18,12:45:32,6121

p.104). Des élections fédérales étant attendues dans le courant de l'année 2011, le PCC s'est servi de l'acquisition du F-35 afin d'effectuer des gains politiques et de promouvoir sa vision de la politique étrangère canadienne. Dans son programme électoral de 2011 intitulé *Ici pour le Canada*, le PCC mentionne clairement que le renforcement des Forces armées canadiennes, qui est une nécessité, passe principalement par l'acquisition du F-35, processus que les conservateurs promettent de continuer s'ils sont réélus (Parti Conservateur du Canada, 2011, p.34).

Un échec concernant un processus d'acquisition militaire étant sans conséquence pour le gouvernement en place et vice-versa, cela encourage les partis politiques à politiser ces enjeux. Lors de leur défense de l'achat du F-35, nous avons pu constater la politisation de ce processus d'acquisition lorsque les conservateurs ont mentionné à plusieurs reprises leur apport aux Forces canadiennes, en faisant en sorte « que les hommes et les femmes de la Force aérienne disposent du meilleur équipement possible »<sup>60</sup>. Le processus d'acquisition du F-35 est considéré comme une politique publique partisane, et les facteurs idéologiques et électoralistes, comme le nombre d'emplois de haute qualité qui reviendront aux Canadiens, sont mis de l'avant par les conservateurs, notamment Tony Clement, qui n'hésite pas à vanter les bénéfices du programme JSF pour justifier l'acquisition. En raison de son faible coût politique au départ, les conservateurs ont pu politiser le processus d'acquisition du F-35 afin de faire valoir leur vision de la politique étrangère. Le calendrier électoral a aussi accentué l'intensité de la politisation du processus, car sans la dissolution du Parlement qui a précipité les élections à la date du 2 mai 2011, celles-ci auraient eu lieu l'année prochaine, soit le 15 octobre 2012. Entamant dans tous les cas leurs dernières années au gouvernement avant des élections fédérales, les conservateurs ont pu politiser l'acquisition du F-35 afin de défendre leur bilan en matière de politique étrangère et de défense, dans le but d'être reconduits au pouvoir par les Canadiens. Encore une fois, ces « jeux politiques » (Nossal, 2016, p.102) effectués par le PCC sont possibles en raison de l'état de la clarté et de la permissivité du système

---

<sup>60</sup>« Comme je l'ai dit à maintes reprises, nous allons remplacer nos avions actuels à la fin de cette décennie, et même si nous n'avons pas encore signé de contrat à cet effet, nous allons faire en sorte que les hommes et les femmes de la Force aérienne disposent du meilleur équipement possible.» Hansard – 106, Right Hon. Stephen Harper, PCC, AB, Calgary-Sud-Ouest, 2012-04-04, 14:31,6896

international. Si le Canada avait perçu une menace claire dans son environnement stratégique, les institutions nationales n'auraient eu que très peu d'influence sur l'acte de politique étrangère qu'est le processus d'acquisition du F-35. En effet, le degré de menace aurait incité les dirigeants à mettre de côté les revendications des acteurs internes au nom de l'intérêt national (Lobell *et al.* 2016, chap.4, p.15).

Les relations État-société ainsi que les institutions nationales sont donc des variables qui ont aussi influencé le processus d'acquisition des F-35, principalement en raison de la faible clarté du système et d'un environnement international assez permissif. Dans le cas présent, la variable dépendante n'a pas été vue par les conservateurs comme uniquement un acte de politique étrangère, l'acquisition du F-35 étant reliée au projet *Joint Strike Fighter*. Les bénéfices qui pourraient découler du projet JSF ont incité les conservateurs à aller de l'avant avec cette acquisition, la société canadienne valorisant beaucoup plus les incitatifs économiques que de politique étrangère lors d'une acquisition militaire. De plus, avec les élections approchant, les conservateurs se sont servis du F-35 malgré le fait que son acquisition ait commencé sous un gouvernement libéral. Ils se sont approprié l'acquisition de cet avion de chasse afin de promouvoir leur vision du monde et de la place que le Canada devrait y avoir.

## 7- CONCLUSION

L'objectif premier de ce mémoire était de déterminer les facteurs pris en compte par les dirigeants conservateurs afin de procéder au remplacement de l'avion de chasse actuel de l'Aviation royale canadienne, qui est le CF-18.

Nous avons émis comme hypothèse de départ que durant sa période au pouvoir, le Parti conservateur du Canada a considéré le F-35 comme remplaçant du CF-18 pour des raisons de politique étrangère, soit son idéologie néoconservatrice. En effet, la perception des dirigeants qui influence les processus d'acquisitions militaires devrait être fortement

teintée de l'idéologie néoconservatrice dans le cas des élus conservateurs, ce qui les pousserait à choisir le F-35.

Suite à notre analyse de la revue de littérature, nous avons pu constater que l'idéologie néoconservatrice est présente dans la politique étrangère du Parti Conservateur du Canada. Plusieurs auteurs notent que les objectifs en termes de politique étrangère du PCC sont similaires en plusieurs points aux théories néoconservatrices émises par Bercuson. Ainsi, tous deux constatent que le Canada doit s'affirmer sur la scène internationale aux côtés des États-Unis en déployant sa puissance militaire, au détriment souvent des institutions qui prônent le multilatéralisme comme l'ONU par exemple. De plus, le Canada doit adopter une politique de clarté morale afin de pouvoir distinguer ses alliés de ses ennemis, tout comme les États-Unis l'ont fait à la suite du 11 septembre avec George Bush.

Puis, les facteurs à prendre en compte afin d'opérer le remplacement du CF-18 nous sont apparus comme étant multiples, en raison de la complexité du dossier et des enjeux importants, qui sont d'ordre économique et sécuritaire. Économiques, car au Canada une acquisition militaire doit obligatoirement avoir des retombées industrielles importantes pour les régions, ce qui est encadré par la politique des retombées industrielles et régionales d'Industrie Canada. Supposant une acquisition canadienne du F-35, la politique ne s'appliquerait cependant pas, faisant place à un protocole d'entente qui permettrait aux entreprises canadiennes d'avoir accès à des travaux liés à la production et l'entretien des F-35. Les enjeux d'ordre sécuritaire sont quant à eux reliés à l'interopérabilité du Canada vis-à-vis de ses alliés. Ainsi, l'avion de chasse sélectionné doit pouvoir permettre aux Forces armées canadiennes, dans le cadre du NORAD par exemple, de coopérer de manière optimale avec ses alliés américains.

Lors de leurs interventions à la Chambre des communes, les ministres sélectionnés ont utilisé des arguments néoconservateurs afin de justifier la position de leur gouvernement en matière de politique étrangère canadienne. Les ministres Baird et Mackay ont appuyé les interventions canadiennes contre le « mal » en Lybie ou en Afghanistan. Cette première analyse, nous a permis d'établir un lien clair entre la variable dépendante et la

variable intermédiaire selon la méthodologie que nous avons choisie. Par la suite, nous avons analysé comment cette perception des dirigeants a pu se ressentir lors du processus d'acquisition des F-35.

Selon la théorie réaliste néoclassique, si le système international est peu clair et l'environnement stratégique est permissif pour le Canada, la perception des dirigeants conservateurs peut avoir une influence notable sur la politique étrangère du Canada. La période post-11 septembre étant instable pour les acteurs internationaux, cela laisse au Canada l'opportunité de choisir un avion de chasse américain, et raison de son environnement géostratégique. Nous avons pu observer par nos analyses que les dirigeants conservateurs, avec l'influence qu'ils ont pu avoir, ont choisi le F-35 par rapport au *Super Hornet* comme remplaçant du CF-18.

Les différentes analyses que nous avons effectuées nous permettent de déduire que la perception conservatrice la politique étrangère canadienne a été un facteur important pour le F-35. Les ministres responsables des acquisitions militaires, notamment le ministre Mackay, ont abondamment parlé de l'utilité du F-35 lors des missions conjointes qui seront effectuées avec les États-Unis. Amené à citer des exemples de l'instabilité du monde international, ce dernier a rappelé l'utilité du F-35 pour le futur en stipulant que personne n'aurait pu prévoir les interventions en Lybie et en Afghanistan. L'idéologie néoconservatrice ayant affecté la perception des dirigeants du système international, il est tout naturel qu'un achat relevant entre autres de la politique étrangère comme un avion de chasse soit influencé par cette idéologie. Ainsi, dans leurs discours portant sur les F-35, les dirigeants ont plusieurs fois mentionné que l'intérêt du F-35 résidait dans son interopérabilité avec ses alliés du NORAD et de l'OTAN. Le F-35, étant un avion de dernière génération, est l'avion le plus apte à répondre aux aspirations néoconservatrices de déploiement de la puissance canadienne à l'étranger.

Nos analyses nous ont permis de conclure que non seulement l'idéologie néoconservatrice était présente chez les députés conservateurs, mais elle l'est d'autant plus chez les ministres. Les élus du PCC s'exprimant sur le sujet « Avion d'attaque interarmées F-35 » ont à plusieurs reprises défendu l'implication militaire du Canada à

l'étranger. Nous avons constaté par la suite que cette idéologie ambiante au sein du parti conservateur s'est répercutée sur la perception des dirigeants, notamment ceux assignés au dossier du remplacement du CF-18. Les arguments amenés par ces derniers sont similaires à la ligne de parti, cet investissement est bon pour les emplois canadiens et permettra une meilleure coopération avec les Américains, afin de défendre les valeurs canadiennes à l'étranger et combattre le mal.

En ce qui a trait aux considérations de politique étrangère canadienne, les dirigeants conservateurs se sont donc surtout appuyés sur le concept de déploiement de la puissance militaire canadienne afin de justifier l'achat du F-35. Tel que remarqué, les conservateurs ont aussi souhaité acquérir le F-35 pour des raisons de politique intérieure, notamment s'attribuer les retombées du programme *Joint Strike Fighter* pour les entreprises canadiennes.

Ensuite, le contexte entourant les questions relevant de la défense au Canada, ainsi que la clarté et la permissivité du système international, a permis l'insertion d'autres considérations dans les processus d'acquisitions militaires. Pour les réalistes néoclassiques, toutes les variables intermédiaires pouvaient être pertinentes pour expliquer le processus d'acquisition du F-35. Ainsi, les relations État-société et les institutions nationales ont eu un impact notable dans cet acte de politique étrangère. En ce qui a trait aux relations État-société, la perception de la société canadienne sur les investissements en défense nationale contribue à la forte influence des considérations économiques dans un processus d'acquisition militaire au Canada. Pour les Canadiens, la sécurité nationale n'est pas un enjeu primordial, le Canada étant protégé par son emplacement géographique ainsi que par leurs voisins du Sud. En effet, en raison du Protocole d'entente sur le maintien et le développement de la production du *Joint Strike Fighter*, le Canada participe à la production de tous les F-35 produits à travers le monde. Ainsi, les entreprises canadiennes peuvent potentiellement faire plus de profits qu'avec la politique des bénéfices industriels et régionaux. Il est ainsi inconcevable pour les gouvernements canadiens d'acheter de l'équipement militaire sans que ce dernier ait des retombées économiques pour les Canadiens (Nossal, 2016, p.118). Les institutions nationales ont aussi eu un impact non négligeable sur le processus d'acquisition des F-35.

La capacité de politisation de cet achat par le parti au pouvoir ainsi que le calendrier électoral a fait en sorte que les conservateurs se sont servis de cette acquisition pour mettre de l'avant leurs idées.

Finalement, parmi les différents facteurs qui ont pu teinter le processus de remplacement du CF-18, la perception des dirigeants, les institutions nationales et les relations État-société ont eu un impact significatif. Les incitatifs économiques du projet JSF, ainsi que l'idéologie néoconservatrice qui sous-tend leurs décisions de politique étrangère, ont poussé les conservateurs à défendre cette politique publique malgré son impopularité durant la période 2010-2012. Pour conclure, le contexte international actuel et la montée du néoconservatisme au Canada laissent augurer que peu importe le gouvernement en place à l'avenir, ce dernier effectuera des décisions quasi similaires en matière de politique étrangère.

## **8- BIBLIOGRAPHIE**

BARTHE Sébastien (2011), « Les analyses réalistes, libérales et constructivistes de la politique étrangère », dans Karine Prémont (dir.) : La politique étrangère des grandes puissances, Presses de l'Université Laval, p. 11-48

BATTISTELLA Dario (2012), Théories des relations internationales, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 696 pages

- BERNSTEIN Robert A. et William W. ANTHONY (1974), The ABM Issue in the Senate, 1968-1970 : The Importance of Ideology, The American Political Science Review, 68:3, p.1198-1206
- BERTHIAUME Lee (2017), Ottawa envisage d'acheter 18 avions Super Hornet, National, La Presse, en ligne, consulté le 20 février 2017
- BESLEY Timothy et Robin BURGESS (2001), Political agency, government responsiveness and the role of the media, European Economic Review, 45, p. 629-640
- BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (2006), La discipline de parti et le vote libre, Capsule d'information pour les parlementaires, Bibliothèque du Parlement, en ligne, consulté le 15 mars 2018
- BOERGER Anne (2007), Rendre au Canada sa puissance, dans Frédéric Boily (dir.), Stephen Harper De l'École de Calgary au Parti conservateur : Les nouveaux visages du conservatisme canadien, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, p.121-145
- BRAFORS Marcus (2015), Supplier selection methods in public procurement, Mémoire, University of Lund Department of Economics, 38 pages
- BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET (2011), Estimation de l'impact financier du projet d'achat d'avions de combat interarmées F-35 Lightning II, p. 35, en ligne, consulté le 22 février 2017
- CASHMAN Greg (2000), What causes War? An Introduction to Theories of International Conflicts, Lexington Books, New York, p. 84-85
- CASTONGUAY Alec (2010), Les conservateurs défendent l'achat des F-35, Le Devoir, Canada, Politique, en ligne, consulté le 04 mai 2019

- CHA Victor (2000), Abandonment, Entrapment, and Neoclassical Realism in East Asia : The United States, Japan, and Korea, International Studies Quarterly, 44:2, p. 261-291
- CNN (2001), 'You are either with us or against us', War against terror, Cable News Network, en ligne, consulté le 28 septembre 2018
- CONSERVATIVE PARTY OF CANADA (2011), Stephen Harper's low-tax plan for jobs and economic growth, Here for Canada, Conservative Party of Canada, Ottawa, p. 16
- COOPER Andrew F., Richard A. HIGOTT et Kim Richard NOSSAL (1993), Relocating Middle Powers : Australia and Canada in a Changing World Order, Vancouver, UBC Press, p. 18
- CURTIS Chad J. (2015), Canada's Defence Procurement Crisis: Why Failure is the Norm, Mémoire, Dalhousie University
- DAVID Charles-Philippe (2015), « Chapitre 1. Les théories d'analyse du processus décisionnel en politique étrangère », Au sein de la Maison-Blanche. De Truman à Obama : la formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis, sous la direction de David Charles-Philippe, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), p. 37-98.
- DAVIES Charles (2015), Competition In Defence Procurement: the popular choice, but not always the right one, Vimy Paper, 26
- DE LA ROCHELLE RENAUD Guillaume (2018), Les cultures stratégiques canadiennes et l'opinion publique : Une étude de la représentativité du gouvernement libéral de 2015 à 2017, Mémoire, Université de Montréal
- DORION-SOULIÉ Manuel (2014), « Introduction : Les idées mènent le Canada : L'idéologie néoconservatrice en politique étrangère canadienne », Études internationales, 45 :4, p. 507-529.

- DORION-SOULIÉ Manuel et David SANSCHAGRIN (2014), Le néoconservatisme canadien : Essai de conceptualisation, Études internationales, 45:4, p. 531-553
- DORION-SOULIÉ Manuel et Stéphane ROUSSEL (2014), « Oui » à l'Irak? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003), Canadian Foreign Policy Journal, 20:1, p. 9–18
- DORION-SOULIÉ Manuel et Stéphane ROUSSEL (2014), « Oui » à l'Irak? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003), Canadian Foreign Policy Journal, 20:1, p. 9-18
- DUMAIS Véronique (2010), Les processus décisionnels de l'intervention militaire au Canada (1990-2003) : une approche réaliste néoclassique, Mémoire, Université de Montréal
- DUMAS Philippe (2014), La politique iranienne du Canada : Manifestation d'une culture stratégique néocontinentaliste ?, Études internationales, 45:4, p. 625–647
- FEIST Samuel (2001), Facing down the global village : The media impact, dans R. Kugler et E. Frost (dir.), The Global Century : Globalization and National Security, National Defense University Press, Washington, D.C., p.709-725
- FLEISCHER Richard (1985), Economic benefit, ideology, and Senate voting on the B-1 Bomber, American Politics Quarterly, 13:2, p.200-211
- FRIEDBERG Aaron (1988), The Weary Titan: Britain and the Experience of Relative Decline, 1895-1905, Princeton, Princeton University Press
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2005), Fierté et influence : notre rôle dans le monde, Énoncé de politique internationale du Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 34 pages
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2009), Le Canada d'abord, Stratégie de défense, Défense nationale, 21 pages

- GOUVERNEMENT DU CANADA (2014), Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35, Industrie Canada, 9 pages
- HERSTIEN Harvey H., L.J. HUGHES, Ronald C. KIRBYSON (1970), Challenge & Survival : The History of Canada, Scarborough, Ontario: Prentice-Hall, 466 pages
- HOEFFLER Catherine et Frédéric MÉRAND (2015), Buying a fighter jet: European lessons for Canada, Canadian Foreign Policy Journal
- ICI RADIO-CANADA (2015), John Baird quitte l'équipe de Stephen Harper, Politique, Info, en ligne, consulté le 04 septembre 2018
- JAHN Beate (2009), Liberal internationalism: from ideology to empirical theory -- and back again, International Theory, 1:3, p. 409–438
- JORDAAN Eduard (2003), The concept of a middle power in international relations: distinguishing between emerging and traditional middle powers, Politikon, 30:2, p. 165-181
- KEEBLE Edna (1997), Rethinking the 1971 White Paper and Trudeau's Impact on Canadian Defence Policy, American Review of Canadian Studies, 27:4, p. 545-569
- LA PRESSE CANADIENNE (2010), Ignatieff promet d'annuler l'achat des F-35, ICI Radio-Canada, en ligne, consulté le 25 février 2017
- LACHAPELLE, Guy (2003), Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il refusé de participer à la guerre en Irak? Revue française de science politique, vol. 53:6, p. 911-927.
- LAGASSÉ Philippe, Justin MASSIE et Stéphane ROUSSEL (2014), Le néoconservatisme en politiques étrangère et de défense canadiennes, dans Julian Castro-Rea et Frédéric Boily (dir.) Le fédéralisme selon Harper – La place du

Québec dans le Canada conservateur, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 49-74

LASALLE Martin (2013), Les changements climatiques sont une priorité pour les Canadiens, Université De Montréal, Département de Science Politique, Nouvelles, en ligne, consulté le 20 février 2017

LAVOIE Éricka (2015), Tir à la corde : L'agence civilo-militaire et le processus d'approvisionnement militaire du F-35, Mémoire, Université d'Ottawa

LEBLANC Daniel (2010), Harper Bending to U.S on Sole-Source Fighter Purchase, Documents Reveal, Politics, Globe and Mail, en ligne, consulté le 12 février 2017

LINDSAY James (1990), Parochialism, Policy, and Constituency Constraints : Congressional Voting on Strategic Weapons Systems, American Journal of Political Science, 34:4, p. 936-960

LOBELL Steven (2011), Great powers in a restrictive international environment. International Journal, 66:2, p. 335-350

LOBELL Steven, Norrin RIPSAN et Jeffrey TALIAFERRO (2009), Neoclassical Realism, The State and Foreign Policy, Cambridge, Cambridge University Press

LOBELL, Steven, Norrin RIPSAN et Jeffrey TALIAFERRO (2016), Neoclassical Realist Theory of International Politics, Oxford University Press

MACLEOD Alex (2010), Le néoréalisme, dans Alex Macleod et Dan O'Meara : Théories des relations internationales, Athéna Éditions, p. 87-114

MASSIE Justin (2008), Quadrilatère transatlantique : sources de légitimité politique de l'usage de la force militaire au Canada, International Journal of Canadian Studies, 37, p. 83-114

- MASSIE Justin (2011) : Bandwagoning for status: Canada's need of the F-35, Canadian Foreign Policy Journal, 17:3, p. 251-264
- MASSIE Justin et Darko BRIZIC (2014), Rupture idéologique et redéfinition de l'identité internationale du Canada : Harper et Chrétien face aux guerres en Libye et au Kosovo, Canadian Foreign Policy Journal, 20:1, p. 19-28
- MASSIE Justin, Philippe LAGASSÉ (2010), Pourquoi le F-35?, La Presse, Débats, Votre opinion, en ligne, consulté le 23 février 2017
- MCCORMICK James M. (1985), Congressional voting on the nuclear freeze resolutions, American Politics Quarterly, 13:1, p.122-136
- MELESE Francois, Raymond FRANCK, Diana ANGELIS et John DILLARD (2007), Applying Insights from Transaction Cost Economics to Improve Cost Estimates for Public Sector Purchases : The Case of U.S. Military Acquisition, International Public Management Journal, 10:4, p. 357-385
- MEYER Carl (2011) Firms report big risks to get onboard F-35 program, The Embassy, News, en ligne, consulté le 29 mars 2017
- MORIN David (2013), Le côté obscur de la force : L'unité nationale, victime collatérale de la « nation guerrière » de Stephen Harper ?, Études internationales, 44:3, p. 427-452
- NOSSAL Kim Richard (2002), Introduction : Le Canada après le 11 septembre : Les défis d'une ère nouvelle, Études internationales, 33:4, p. 621-627
- NOSSAL Kim Richard (2013), Late Learners: Canada, the F-35, and Lessons from the New Fighter Aircraft Program, International Journal, 68, p. 167-184
- NOSSAL Kim Richard (2016), Charlie Foxtrot : Fixing Defence Procurement in Canada, Toronto, Dundurn, 199 pages

- NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN (2015), The Politics of Canadian Foreign Policy, 4<sup>ème</sup> édition, Queen's Policy Studies, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 396 pages
- ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (2017), 10 choses à savoir à propos de l'OTAN, Organisation, en ligne, consulté le 15 août 2018
- ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (2017), Interopérabilité : connecter les forces de l'OTAN, Dossiers de l'OTAN, en ligne, consulté le 15 août 2018
- PARLEMENT DU CANADA (2018), Publications search, Chambre des communes Canada, Hansard, en ligne, consulté le 02 novembre 2018
- PARTI CONSERVATEUR DU CANADA (2008), Un Canada fort et libre – Le plan de Stephen Harper pour les Canadiens, 44 pages
- PARTI CONSERVATEUR DU CANADA (2011), Ici pour le Canada - Plan de Stephen Harper : maintenir les taxes et les impôts bas afin de stimuler la croissance économique et la création d'emploi, 67 pages
- PARTI CONSERVATEUR DU CANADA (2019), Notre Histoire, Notre Parti, en ligne, consulté le 18 février 2019
- PERRY David (2014), The Growing Gap between Defence Ends and Means: The Disconnect Between the Canada First Defence Strategy and the Current Defence Budget, Institut CAD, Cahier Vimy, 19
- PLAMONDON Aaron (2011) Amnesia in acquisition : the parallels of the F-35 procurement and the Sea King replacement projects, Canadian Foreign Policy Journal, 17:3, p. 265-276
- ROBINSON Piers (1999), The CNN effect : can the news media drive foreign policy?, Review of International Studies, 25, p. 301-309

- ROSE Gideon (1998), Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy, World Politics, 51:1, p. 144-172
- SAURETTE Paul, Shane GUNSTER et Kathryn TREVENEN (2009), Un conservatisme renouvelé? L'étude des idéologies au Canada, dans K. Dimitrios et L. Cardinal (dir.), Les politiques publiques au Canada. Pouvoir, conflits et idéologies, Québec, Presses de l'Université Laval
- SIGGELKOW, Nikolaj (2007), Persuasion with case studies, Academy of Management Journal, 50:1, p. 20-24
- STATISTIQUES CANADA (2018), Géographie, Publications, 11-402-X, en ligne, consulté le 15 août 2018
- STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (2015), SIPRI Military Expenditure Database 2015, en ligne, consulté le 4 février 2017
- STROMBERG David (2001), Mass media and public policy, European Economic Review, 45, p. 652-663
- U.S DEPARTMENT OF STATE (2006), Joint Strike Fighter Production, Sustainment and Follow-on Development Memorandum of Understanding, Documents, 113 pages
- VAN DER ESCH Patricia (1950), La politique extérieure du Canada, Politique étrangère, 15:5-6, p. 563-582
- VASTEL Marie (2015), Stephen Harper, pris de court, nommera un nouveau ministre « sous peu », Le Devoir, Canada, Politique, en ligne, consulté le 04 septembre 2018
- VUCETIC Srdjan (2012), Canada and the F-35: What's at Stake? , Canadian Foreign Policy Journal, p. 196-203

- VUCETIC Srdjan et Atsushi TAGO (2014), Why Buy American? The International Politics of Fighter Jet Transfers, Revue canadienne de science politique, p. 1-24
- VUCETIC Srdjan et Rebecka S. RYDBERG (2015), Remnants of Empire: Tracing Norway's F-35 Decision, Contemporary Security Policy, 36:1, p. 56-78
- WALTZ Kenneth (1979), Theory of International Politics, Long Grove, Illinois, Waveland Press
- WILLIAMS Alan (2015), If the F-35 is right for Canada it would win an open competition, says former procurement chief, Defence Watch, Ottawa Citizen, en ligne, consulté le 10 mars 2017
- WILSON A. (2009), Defense Procurement : Factors for success and lessons for the F-35, Thèse, Washington D.C., Georgetown University
- WOHLFORTH William (1993), The Elusive Balance Power and Perception during the Cold War, Ithaca, Cornell University Press